

La Cour supérieure déclare nul le règlement anti-manifestation

par Guy Deshaies

Le juge Paul Trépanier de la Cour supérieure a déclaré nul et ultra vires le règlement 3926 de la ville de Montréal de même que l'ordonnance édictée en vertu de ce règlement et qui interdisait pour un temps toute manifestation sur le domaine public à Montréal.

Parmi les arguments invoqués par la demanderesse en cette affaire, soit Mlle Claire Dupont de Montréal, le juge Trépanier n'a retenu que celui en vertu duquel le caractère du dit règlement "anti-manifestation" de la ville de Montréal est en relation avec le droit criminel et constitue un empiétement sur la juridiction exclusive du parlement canadien d'après l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Cet argument, du reste, avait été le seul soulevé par le procureur du gouvernement fédéral, Me Geoffroy, qui posait le problème dans les termes sui-

vants: "A notre sens la question qui se pose ici et à laquelle la Cour doit répondre a trait à la nature, la substance et le but du règlement 3926 de la ville de Montréal. S'agit-il d'une législation relative au droit criminel? Si oui, le règlement est nul comme outrepassant la juridiction de la ville et de la province et l'on n'a pas à procéder plus loin".

Le juge Trépanier a souscrit entièrement à cette opinion et ne s'est pas attardé sur les autres arguments des demandeurs après avoir acquis la conviction que le règlement était relatif au droit criminel.

Le procureur de la province de Québec prétendait pour sa part que le règlement était valide.

Citant une abondante jurisprudence de même que certaines autorités, le juge Trépanier établit que l'article 5 du règlement qui dit que le comité exécutif

de la ville peut "émettre une ordonnance pour interdire sur le domaine public la tenue de toute assemblée, défilé ou attroupement" et l'ordonnance effectivement édictée le 12 novembre dernier sont le cœur même du problème et constituent l'essence du débat constitutionnel soulevé par les contestataires du règlement.

Tout en admettant que le règlement municipal 3926 comporte deux aspects distincts, l'un ayant trait au droit criminel (manifestation, attroupement, libertés civiles, etc.) l'autre intéressant le droit civil par ses références au droit de propriété, le juge se range du côté de la jurisprudence en vertu de laquelle ce n'est pas la conséquence ultime d'une loi qui compte mais sa nature et son caractère. "Ce n'est pas, explique alors le juge Trépanier, parce qu'une législation municipale dont le caractère et la

nature sont de droit criminel à des effets sur la propriété et les droits civils qu'elle peut être validée.

Le magistrat stipule encore que ni l'urgence d'un pareil règlement, ni le fait qu'il se limite au domaine public, ne justifient sa valeur sur le plan constitutionnel. "Ce n'est pas non plus, ajoute-t-il, parce que la ville estime que le parlement du Canada n'est pas allé assez loin dans l'établissement d'un crime qu'elle a droit d'y suppléer."

La requérante était représentée par Me Gaëtan Robert qui avait formulé par écrit nombre d'arguments contre la validité du règlement 3926.

Rappelons que 168 femmes ont été arrêtées en vertu de ce règlement le 28 novembre dernier et condamnées à \$20 d'amende plus \$5 de frais chacune par un juge de la cour municipale. Les

femmes avaient organisé une manifestation sur le boulevard Saint-Laurent. Plus tard, soit le 10 décembre, 89 personnes manifestaient à l'occasion du 21^e anniversaire de la Charte des droits de l'homme et étaient arrêtées toujours en vertu du règlement 3926. Le jugement n'est pas encore rendu dans ce dernier cas.

Dans toutes ces affaires le procureur des inculpés, Me Jacques Desmarais, avait soumis au tribunal municipal que le règlement était ultra vires et demandé que le juge se prononce à ce sujet. Dans le cas des 168 femmes le juge de la cour municipale avait émis l'opinion que le règlement était valide d'où la condamnation que l'on sait. Mais outre ces 168 femmes, il y avait, parmi les personnes appréhendées, 10 adolescen-

tes qui avaient comparu devant le juge Lacroix de la cour du Bien-être social. Or le juge Lacroix, lui, avait déclaré que le règlement était nul et avait renvoyé pour cause les 10 jeunes filles.

Dans ce cas la ville de Montréal en avait appelé du jugement du juge Lacroix mais le juge de la Cour supérieure avait décidé d'attendre la décision de son collègue dans la cause de Claire Dupont.

Les procureurs de la ville de Montréal n'ont pas fait savoir s'ils avaient l'intention de porter l'affaire en cour d'appel. Entre-temps le comité exécutif de la ville de Montréal ne peut plus édicter d'ordonnance en vertu de son règlement 3926 et doit se contenter des dispositions de notre code pénal.

la météo

Ensoleillé. Températures de saison. Vents légers. 55 et 75.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

De la feria

VOL. LXI - NO 143

Montréal, samedi 20 juin 1970

15 CENTS

Ottawa accueille avec réserves le rapport LeDain mais

Les possesseurs de marijuana n'iraient plus en prison

de notre envoyé spécial, André Charbonneau

OTTAWA — En déposant, hier, aux Communes, le rapport provisoire de la Commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales, le ministre de la Santé, M. John Munro, a indiqué que le gouvernement entendait prendre ses distances par rapport à certaines recommandations tout en demeurant réceptif à l'égard de certaines autres.

Citant la recommandation à l'effet "que personne ne devrait être passible d'emprisonnement pour simple possession d'une drogue psychotrope à des fins non médicales", ce qui inclut des drogues tels que l'héroïne et le LSD — M. Munro a déclaré que le gouvernement croyait que l'information médicale et so-

ciologique disponible à ce sujet présentement ne justifiait pas de tels changements et qu'en conséquence il attendrait le rapport final avant de se prononcer sur cette question.

D'autre part, sur un "point particulier", le gouvernement croit être en me-

sure de réagir positivement dès maintenant. Faisant sienne une autre recommandation du rapport LeDain, M. Munro ajoutait: "Pour ce qui est de la marijuana, le gouvernement a l'intention de recommander au Parlement que le contrôle de cette drogue soit régi par la loi sur

les aliments et les drogues, et non plus par la loi sur les stupéfiants, pour que la simple possession de marijuana ne soit plus un délit passible d'emprisonnement."

En outre, le ministre de la Santé a pré-

Voir page 2: Les possesseurs



Savourant son triomphe, le chef du Parti conservateur, M. Edward Heath, répond aux acclamations de la foule avant de regagner le quartier général de son parti à Smith Square, Londres. (Téléphoto AP)

En Grande-Bretagne: 330 conservateurs, 287 travaillistes

La victoire tory réjouit le patronat

LONDRES (d'après CP et l'AFP) — L'arrivée au pouvoir d'Edward Heath, qui a accepté hier de former le neuvième gouvernement britannique depuis 1945, a provoqué la satisfaction du patronat britannique et de la City, la journée d'hier étant marquée par un

affermissement de la livre sterling et par une montée en flèche à la Bourse de Londres. Les résultats complets donnent aux Tories 330 sièges sur 630; le "labour" en a 287, les libéraux, 6 et les autres, 7.

Avant que ne soit connu l'identité

des membres du nouveau cabinet conservateur — les travaillistes de M. Wilson étaient au pouvoir depuis 1964 — on signale que M. Heath devra trouver un négociateur de premier ordre pour défendre la candidature de la Grande-Bretagne au Marché Commun lors des discussions qui commenceront le 30 juin, au Luxembourg.

La confortable majorité de quelque 30 sièges acquise par les Tories sur les autres partis réunis ne règle pas pour autant les problèmes aigus qui se posent au niveau interne: le mécontentement des ménagères devant la hausse constante des prix, l'inflation et le climat tendu entre le patronat et les syndicats — de très nombreuses "grèves sauvages" ne sont pas pour ramener une économie en voie de redressement.

On s'attend, sur le plan extérieur, à un assouplissement des rapports avec le régime rhodésien de Ian Smith et à un ralentissement des contacts avec les pays de l'Est; il est même douteux que M. Heath donne suite à l'invitation qu'avait lancée l'URSS à M. Wilson de visiter Moscou.

En ce qui touche la politique d'immigration, M. Heath devra préciser s'il adopte les thèses de son collègue Enoch Powell ou s'il entend confirmer aux détenteurs de passeports britanniques — Absent-ils des citoyens "de couleur" — le droit d'immigrer en Angleterre.

M. Heath a lancé un appel à l'unité

Dans les écoles secondaires du Québec

9.7% des étudiants ont goûté à la mari

par Normand Lépine

D'après un sondage publié en annexe du Rapport LeDain, 9.7% des étudiants des écoles secondaires du Québec se sont adonnés à la marijuana et, ou au haschich, en 1969, au moins une fois au cours des six mois précédant le son-

dage. Le Rapport provisoire de la Commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales, rendu public hier par le ministre fédéral de la Santé, M. John Munro, publie en effet les résultats de plusieurs sondages indépendants sur l'usage des drogues chez les étudiants canadiens. Les enquêtes ont été réalisées en 1968 ou en 1969 et les pourcentages qu'elles donnent indiquent qu'au moins une fois au cours des six mois précédant l'enquête les étudiants ont consommé telle ou telle drogue.

Ainsi, d'après ces sondages, 6.7% des étudiants des écoles secondaires se sont adonnés à la marijuana et, ou au haschich à Toronto, 24.2% à Vancouver-Nord, 8.5% à Montréal, 23.6% à Regina et 19.7% en Colombie-Britannique.

Au niveau universitaire, ces pourcentages augmentent. Ainsi, 34.6% (marijuana) et 29.3% (haschich) à l'université McGill, 32.6% (marijuana et/ou haschich) à Sir George Williams et 44.5% à l'université de la Colombie-Britannique.

Le cannabis (marijuana et haschich) est l'une des drogues psychédéliques les moins puissantes et certains pourraient s'opposer à ce qu'il soit catalogué dans la même catégorie que le LSD, souligne le Rapport LeDain.

Les drogues psychédéliques, ajoutent-elles, engendrent des réactions psychologiques ou non, des expériences psychodynamiques, cognitives, esthétiques, transcendentales ou religieuses. Le cannabis (marijuana et haschich) peut provoquer des expériences analogues, à des degrés divers, mais la qualité des effets serait différente, l'intensité beaucoup moins forte, et l'ensemble de la réaction beaucoup plus facile à contrôler. Le Rapport ajoute: il est donc incorrect de dire qu'une dose modérée de cannabis peut avoir les mêmes effets qu'une expérience atténuée de LSD.

Les consommateurs de cannabis rapportent en général les effets psychologiques suivants: joie, jovialité, rapports interpersonnels ressentis avec plus d'intensité, sens de l'humour plus aigu, plus grande liberté de l'imagination, nouvelles associations cognitives et idéationnelles, sensibilisation à une réalité hors de l'ordinaire, conscience de soi, et sens religieux plus aigu.

Le LSD

Selon le Rapport, le LSD est une drogue psychédélique plus puissante que le cannabis (marijuana et haschich). Dans les écoles secondaires de Montréal, une enquête de l'OPTAT menée en 1969 montre que 3.0% des étudiants avait consommé au moins une fois du LSD au cours des six mois qui ont précédé l'enquête.

Ce pourcentage est de 2.5% à Toronto mais grimpe à 11.5% à Regina (Saskatchewan).

A l'université Sir George Williams, le pourcentage est de 10.0%, à McGill de 6.0% et à l'université de Saskatchewan de 10.4%.

Si les étudiants s'adonnent au LSD, à la marijuana et au haschich dans les proportions décrites plus haut, ils consomment de l'alcool dans des proportions beaucoup plus importantes.

Voir page 2: Les étudiants

Fin d'une crise de conscience

Cinq députés péquistes prêteront le serment

par Gilles Lesage

QUEBEC — Les cinq députés péquistes qui ne l'avaient pas encore fait ont mis fin hier à leur crise de conscience et au dilemme qui était le leur: ils prêteront le serment d'allégeance à la reine, et dès jeudi prochain, à la reprise des travaux parlementaires, ils seront non plus dans la galerie, mais à leur siège à l'Assemblée nationale.

Tout en souscrivant à la formule prescrite par le règlement et l'AANB, MM. Burns, Joron, Léger, Lessard et Charron feront précéder les mots: "Je le jure", de la phrase suivante: "Con-

sidérant que ce serment vétuste de colonisés est pour le moment le seul moyen qui nous permette de travailler pleinement pour le peuple du Québec et ses institutions démocratiques et ainsi préparer l'avènement de l'indépendance du Québec."

Ainsi donc, après M. Charles Tremblay, député de Sainte-Marie, qui a prêté le serment par mégarde, a-t-on dit, il y a plus d'un mois, après le porte-parole parlementaire du PQ, le Dr Camille Laurin, qui, lui, l'a prêté au début

Voir page 2: Péquistes

au gré du temps

Oracles

La défaite de M. Harold Wilson est aussi celle des organismes de sondage d'opinion. Également celle des gens qui croyaient encore que la publication des tests scientifiques ne pouvait influencer l'opinion des votants.

L'avenir britannique ramène à sa juste mesure l'industrie de la conjecture. En fait, si elle a été élevée sur un piédestal, il en va de la faute du public qui depuis toujours a eu besoin de croire en l'existence de voyants infatigables, sibylliques, pythoïsses et pittoresques datant d'aujourd'hui. A ceux qui ne peuvent qu'explorer des possibilités, on demandait de dévoiler l'avenir.

Il faut en convenir: tant dans l'interprétation raisonnée des attitudes d'esprit des sociétés que dans le domaine de la prospection minérale, tous les sondages ne réussissent pas.

Le pétrole ne jaillit jamais à coup sûr sous le trépan des sondeurs pas plus que la vérité ne sort forcément du puits.

Louis-Martin TARD

suites
de la première
page

LES POSSESSEURS

cisé que les amendes imposées aux personnes qui seraient alors trouvées en possession de cette drogue seraient progressivement élevées, au fur et à mesure des condamnations.

Cette précision paraît toutefois infirmer l'importance que le gouvernement accorde à d'autres recommandations notamment celle qui suggère "la destruction de tous les dossiers relatifs à toute déclaration de culpabilité après une période de deux ans". Notons également que la Commission recommandait que toute personne trouvée coupable de possession de drogue — quelle qu'elle soit — n'ait pas à payer une amende de plus de \$100.

C'est pourtant avec une extrême prudence que les commissaires ont abordé la rédaction de leur rapport. Tout au long du document de 623 pages — sans compter les annexes — ils ont en effet multiplié les "peut-être" et refusé de s'engager pour l'instant au sujet de la plupart des thèmes qu'ils abordaient.

A vrai dire, c'est le constat de notre ignorance que livre la Commission LeDain. A tout instant, on lit dans le rapport des phrases du genre "Au point où en sont nos études empiriques, il ne nous est pas possible de formuler une opinion motivée".

De cette réserve résultent deux conséquences fondamentales. Premièrement, les commissaires ne jugent pas opportun dans l'état actuel de leurs recherches de recommander des modifications radicales aux lois présentes. Deuxièmement, ils insistent beaucoup sur la nécessité de créer un climat de permanence et de prendre les mesures pertinentes pour assurer l'information concernant les drogues.

C'est avec cette prudence que la commission LeDain abordait le problème du délit de possession sur lequel le gouvernement n'entend pas se prononcer pour l'instant.

"A l'heure actuelle, nous ne sommes pas persuadés qu'il existe nécessairement une relation entre l'infraction de simple possession et celle de trafic, ni qu'il soit nécessaire que cette infraction existe pour que l'application des lois contre le trafic soit efficace. Nous sentons qu'il va nous falloir étudier plus à fond les affirmations des autorités chargées de l'application de la loi; c'est la raison pour laquelle nous ne sommes pas prêts, à ce moment-ci, (souligné dans le texte), à recommander d'abolir totalement l'infraction de simple possession de drogues à des fins non médicales".

Les commissaires ayant fait cette réserve formulent leur recommandation relative à la suppression de l'emprisonnement pour simple possession d'une drogue et la fixation d'une amende maximum "d'au plus 100 dollars". C'est précisément cette recommandation qu'aue M. Munro et que rejette le gouvernement pour l'instant.

Pour ce qui est de la recommandation acceptée — à savoir que la mari tombe sous la loi des aliments et des drogues — les commissaires justifient leur opinion en affirmant qu'il est hors de tout doute que la marijuana n'est pas un stupéfiant. Ils citent longuement le rapport d'une commission indienne, avec toute leur réserve habituelle, et notamment le passage suivant: "L'usage modéré est pratiquement inoffensif".

"Dans tous les cas, sauf à de très rares exceptions, les dommages causés par un usage habituel modéré sont quasi insensibles. On peut bien admettre que

l'usage excessif soit très dommageable, mais il faut avouer que chez plusieurs grands consommateurs, les dommages ne sont pas très évidents. Et même s'ils sont décelables, ces dommages sont presque uniquement limités à l'individu lui-même: la société est rarement touchée. Le point saillant de cette enquête a sans doute été la constatation que les effets des drogues canabiques sont bien peu évidents à l'observation."

La Commission n'endosse pas pour autant ce rapport immédiatement. Elle précise simplement que "la grande valeur de cette enquête commande le respect et le rapport mérite un examen scrupuleux". Pour le moment, elle n'est pas disposée à recommander que l'on légalise l'usage du cannabis (marijuana et hashish). Elle ne croit pas non plus qu'il soit présentement opportun de décréter un "moratoire" ou une suspension des poursuites. Elle se contente de recommander aux policiers et aux juges de faire preuve de discernement et elle ajoute: "Comme le cannabis n'est de toute évidence pas un stupéfiant, nous recommandons que le contrôle de cette drogue soit soustrait de la loi sur les stupéfiants et qu'il passe sous le régime de la loi des aliments et des drogues". C'est la recommandation que le gouvernement vient d'accepter.

La Commission LeDain recommande en outre l'établissement de contrôles plus sévères sur l'accessibilité des amphétamines (stimulants — "speed"), y compris le contrôle de la production, de l'importation et des ordonnances. Notant qu'il n'existe "aucune raison pour laquelle les peines infligées pour le trafic du cannabis (mari) devraient excéder celles que l'on impose pour le trafic du LSD", la Commission recommande que le trafic du cannabis ne soit punissable que d'un emprisonnement de dix-huit mois et que ne soit pas considéré comme trafic le fait de donner sans contrepartie à un autre usager une quantité de cannabis qui pourrait raisonnablement être consommée en une seule fois.

Enfin, la Commission recommande "que l'on donne des instructions aux agents de police pour qu'ils s'abstiennent d'avoir recours à la technique de la "prise au piège" et de la violence physique pour obtenir des preuves".

Les recommandations mentionnées jusqu'ici touchant la loi, sont sans doute les plus explosives formulées par la Commission. Il n'en demeure pas moins que les plus importantes concernent peut-être la recherche et l'information. En bref, la Commission demande que le gouvernement fédéral mette tout en œuvre pour lever les barrières qui paralysent présentement la recherche et ne craigne pas de confier aux groupes les mieux placés les moyens et les fonds nécessaires pour répondre aux multiples questions demeurées encore en suspens. Quant à l'information, elle croit également que les services nouveaux, les cliniques publiques et les éducateurs devraient disposer des moyens essentiels à leur rôle.

LES ÉTUDIANTS

Ainsi, une enquête nationale montre que 88,5% des étudiants des écoles secondaires avaient consommé de l'alcool au moins une fois dans les six mois précédant l'enquête. A Montréal, le pourcentage serait de 48,1% et à Toronto de 46,3%.

Sur la consommation de l'alcool au niveau universitaire, le Rapport ne rapporte qu'une seule enquête, menée auprès des étudiants de l'université McGill. Les pourcentages qu'elle révèle pourraient donner lieu à des interprétations intéressantes. Ainsi: en sciences, 82,4% des étudiants, en arts 89,7%, en droit 89,0% et en médecine 91,2%.

Le Rapport classe l'alcool parmi les sédatifs et hypnotisants à côté des barbituriques (ex: nembutal) et des tranquillisants mineurs (ex: librium, valium).

"On estime à 80% la proportion des Canadiens âgés de plus de 15 ans qui font usage d'alcool et il semble bien que sa popularité ne soit pas en voie de diminution".

"De toutes les drogues fabriquées légalement, c'est l'alcool qui, avec le tabac, demeure la plus populaire et la plus largement utilisée".

La société a accepté son usage à un point tel que bien peu de Canadiens semblent disposés à admettre que l'alcool est une drogue, en dépit du fait que l'alcool soit la drogue dont l'abus pose le problème le plus grave et le plus généralisé."

Les solvants

Les solvants constituent une autre catégorie de drogues psychotropes. Ce sont: la colle, la gasoline, le vernis à ongles, etc. On les consomme par les voies respiratoires.

Dans les écoles secondaires de Montréal, une enquête de l'OPTAT montre que 1,9% des étudiants ont consommé des solvants au moins une fois au cours des six mois précédant l'enquête. Ce pourcentage grimpe à 5,7% à Toronto, 10,2% à London, 12,0% à Port-Arthur et 12,4% en Colombie-Britannique.

Les barbituriques, d'autre part, (ex: nembutal) ont rencontré la faveur de 2,7% des étudiants des écoles secondaires de Montréal et les tranquillisants 9,8%.

LA VICTOIRE

c'est servir. Ce gouvernement sera au service de la nation tout entière".

M. Heath, qui revenait du Palais de Buckingham où la Reine l'avait chargé de constituer le nouveau gouvernement, a parlé à plusieurs centaines de personnes massées dans l'étroite impasse entre la résidence officielle du premier ministre et le Foreign Office.

La foule, parmi laquelle on notait une large proportion de jeunes, scandait "We want Ted" (Nous voulons Ted).

"Il y a beaucoup à faire, aussi bien chez nous qu'à l'étranger, et je n'ai jamais caché la difficulté des problèmes qui nous attendent, ni les efforts qu'il faudra accomplir pour les surmonter", a dit le nouveau premier ministre.

Il a ajouté: "Une grande responsabilité m'a été confiée et je suis très fier de l'accepter".

Bilan du gouvernement Wilson

L'électorat britannique a jugé et rejeté le bilan que lui a présenté M. Harold Wilson, après cinq ans et huit mois de pouvoir. Battu contre toute attente, le chef du parti travailliste — maintenant nouveau leader de l'opposition — peut constater que les acquis sociaux de son gouvernement, les promesses de créer une société plus juste et plus humaine, n'ont pas prévalu sur les incertitudes provoquées par sa politique économique et sur les incertitudes suscitées par une inflation attribuée à sa gestion.

Porté à la tête du gouvernement après

sa victoire électorale d'avril 1964, M. Wilson a consacré le plus clair de son énergie à mener une lutte incessante, douteuse et démoralisante contre les difficultés économiques. Il est juste cependant de dire que malgré la stagnation de la production industrielle, de l'inflation et de la crise de confiance des milieux d'affaires, le leader du "Labour" laisse une situation économique somme toute moins périlleuse que celle dont il avait hérité des Tories. La balance des paiements est fortement excédentaire (384 millions de livres) pour 1969, alors que les conservateurs lui avaient légué un déficit de 800 millions.

Pour redresser la situation, M. Wilson avait dû recourir à la dévaluation, amputant la livre de 14,3 pour cent en novembre 1967. Socialiste, il avait dû se résigner à laisser le chômage atteindre des proportions que la Grande-Bretagne ne connaissait plus depuis 40 ans.

Il avait dû aussi augmenter la taxation directe, recourir à la dette extérieure (3 milliards de livres) et resserer le crédit. Mais, parallèlement à cette économie de siège, M. Wilson avait laissé la bride sur le cou aux syndicats, cédant devant leur opposition à toute tentative d'harmonisation des relations travailleurs-patronat.

Pris entre les nécessités contradictoires de la politique et de l'économie, M. Wilson a en fin de compte mécontenté tout le monde.

Politique de M. Heath

Les grandes lignes de la politique préconisée par M. Edward Heath, le nouveau chef du gouvernement britannique, peuvent, par contraste, se résumer de la façon suivante:

1- Économie: toutes les mesures prises seront dirigées vers l'expansion industrielle, considérée comme le seul remède à la stagnation de la production et par conséquent à la fragilité de l'économie nationale.

Une des premières mesures sera sans doute la suppression de la taxe sélective sur l'emploi, suivie probablement par une diminution des importations directes, compensée par une augmentation de la taxation directe.

2- Domaine social: tentative d'améliorer les relations entre syndicats et patronat et introduction d'une législation destinée à lutter contre les grèves sauvages. Il est cependant vraisemblable que M. Edward Heath se heurtera à une forte opposition syndicale.

3- Dans le domaine international, l'Europe sera au premier plan des préoccupations gouvernementales. M. Heath pouvant réellement être considéré comme le Britannique le plus sincèrement "Européen".

4- Le nouveau gouvernement maintiendra un contingent militaire symbolique en Asie du Sud-Est, et dans le Golfe persique, grâce à la création d'alliances régionales.

Il cherchera sans doute à reprendre le dialogue avec la Rhodésie, sans reconnaître purement et simplement le régime de M. Ian Smith. Il redonnera son importance à la base navale de Simonstown, située en Afrique du Sud, et pourrait reprendre la vente d'armements lourds au gouvernement de Pretoria, levant ainsi l'embargo imposé par les travailleurs.

LE PRÉSIDENT

l'intérieur de ce groupe de sept personnes. M. Carignan lui-même a accepté de confirmer ce détail au Devoir par personnes interposées.

Pour sa part, le commissaire Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, a émis l'opinion que le problème de la succession va se poser rapidement. Mais les commissaires n'ont pas encore eu le temps d'en parler et la décision n'est donc pas prise.

D'autre part, M. Daoust a souhaité que les commissaires parviennent à en arriver à "un équilibre satisfaisant et qu'on ne revienne pas aux vieux conflits d'autrefois". Le commissaire faisait évidemment allusion aux célèbres conflits qui ont opposé l'ancien président M. André Gagnon et M. Joseph Pagé.

Si l'on suit la logique de M. Daoust, trois personnes seraient exclues d'emblée, soit M. Carignan, M. Gagnon et M. Pagé. Il ne reste alors que quatre personnes en lice: la vice-présidente, Mme. Thérèse Lavoie-Roux, M. Fernand Daoust, M. Michael J. MacDonald et M. Antonio Saia.

Dans ce contexte, il sera certainement difficile de réaliser un consensus parmi les commissaires, surtout lorsqu'on se souvient qu'il leur a fallu déjà de longues discussions avant de choisir M. Carignan, l'an dernier.

PÉQUISTES

de la semaine pour pouvoir soulever en Chambre la question du serment, c'est au tour des cinq autres à entrer à l'Assemblée: "la tête haute et en espérant qu'ils seront les derniers à prêter un tel serment au Québec".

Tout comme on l'a fait depuis quelques semaines, le PQ a longuement expliqué hier en conférence de presse cette nouvelle attitude de son aile parlementaire.

"Sur un problème où le simple bon sens, un minimum de dignité d'un peuple qui se respecte appellait l'action, le gouvernement et l'opposition se sont évaporés, expliquent les députés dans un communiqué de presse.

"Depuis le 29 avril, nous étions placés face à un dilemme. L'attitude du gouvernement et notre conscience nous obligent à choisir l'aspect du dilemme que nous avons refusé depuis deux semaines et ce, avec la même honnêteté qui au fond nous fait toujours refuser le serment. Le mandat que nous avons reçu nous commandait l'action que nous avons entreprise. Ce même mandat nous confère maintenant la responsabilité de jouer à l'Assemblée nationale le rôle de l'opposition officielle que le peuple nous a confié malgré la distorsion du système électoral.

"Un gouvernement impuissant, une opposition officielle inexistante et un parlement colonisé: ces trois qualificatifs résument bien la situation créée par notre action vigoureuse au sujet du serment d'allégeance", a dit le Dr Laurin. Il estime que les trois autres partis jouent à l'autruche avec cette question. "C'est pourquoi nous n'avons pas été surpris de voir le gouvernement se réfugier derrière une interprétation légaliste à l'extrême du B.N.A. Act, et s'enfermer dans un juridisme poussiéreux et dépassé pour éviter de faire face à la réalité."

Quant aux travaux de la commission parlementaire sur le sujet, le porte-parole du PQ a dit: "Nous avons toutes les raisons de croire qu'il s'agit essentiellement d'une mesure dilatoire pour

tenter de noyer le poisson."

Le Dr Laurin a ajouté que ses députés et lui-même avaient employé tous les moyens d'action à leur disposition, y compris une tentative d'action commune avec l'Union nationale, mais que c'était peine perdue.

Il leur reste donc à continuer la lutte, mais de l'intérieur maintenant, et sans entraves. Ainsi, pour la première fois, les quatre partis seront au complet à l'Assemblée nationale, des jeudi prochain.

M. SAULNIER

Suite de la page 3

que, pour le bien du parti civique dont il est avec M. Drapeau l'un des principaux dirigeants, il faut faciliter le renouvellement de l'équipe et cela exige que l'un des deux membres du tandem actuel laisse la place à un autre.

Pourquoi faut-il que ce soit M. Saulnier plutôt que M. Drapeau qui laisse, a-t-on demandé? "C'est que j'en ai fait un engagement personnel depuis longtemps et aussi parce qu'il est clair que M. Drapeau veut continuer" fut la réponse.

Quant à la situation elle-même de cumuler les postes de chef de deux comités exécutifs, M. Saulnier a avoué qu'après seulement quatre mois d'expérience elle lui apparaît déjà "très difficile". Il y a le poids des 2 besognes et il y a également le facteur psychologique d'être lié à l'équipe de Montréal tout en étant le premier administrateur du gouvernement régional.

M. Saulnier pense que la CUM sera une réussite mais il reconnaît qu'elle va traverser une période difficile. Il est heureux que la séance de jeudi ait pu se terminer sur une entente, surtout après les événements de la réunion précédente.

Le vote négatif de mercredi soir, bloquant la conclusion d'une entente entre Montréal et la CUM concernant la préparation du schéma d'aménagement du territoire métropolitain, n'avait pas pour but de paralyser la marche de l'organisme, pense-t-il, même s'il pouvait en avoir l'effet. Quoi qu'il en soit, M. Saulnier se dit assuré qu'on trouvera moyen d'adopter la recommandation de l'exécutif "avec quelques amendements".

J'ai fait le calcul des deux solutions possibles, celle de créer un tout nouveau service d'urbanisme, qui serait en soi une chose très acceptable, et celle d'utiliser le service de la ville de Montréal, et il est clair que la solution retenue par l'exécutif, la deuxième, est la plus économique. Il en coûterait seulement \$57.000 par année aux municipalités de banlieue si notre projet était accepté alors que la première solution exigerait de leur part un déboursé de \$560.000 annuellement.

M. Saulnier a conclu en exprimant l'avis que les difficultés actuelles du Conseil de la CUM tiennent au fait que les maires, qui y sont les représentants uniques de leur municipalité, se croient obligés, pour plusieurs d'entre eux, d'obtenir l'accord de leur conseil respectif. Or, cela ne devrait pas être le cas car un maire est l'élu de l'ensemble de la population de sa municipalité et, à titre de représentant de cette municipalité au Conseil de la CUM, il n'a pas à consulter son conseil municipal local. Le maire n'a pas à céder à la pression d'un conseil, si pression il y a, puisque qu'il détient déjà un mandat direct de la population.

QUÉBEC

Suite de la page 3

fractions, il a été jugé préférable, avant de ce faire, de rechercher des solutions élémentaires.

M. Saulnier a dit qu'il fallait se féliciter de ce que le service de santé ait fait ces constatations "dans le cours normal de son travail". Peut-être, a-t-il poursuivi, est-il essentiel maintenant qu'il existe un système organisé d'observation de la salubrité dans les hôpitaux. Pour ce qui est du passé, on ne peut blâmer le service de santé d'avoir présumé que des institutions comme les hôpitaux, ayant un tel intérêt dans la salubrité publique, verraient d'elles-mêmes à en faire respecter les conditions les plus élémentaires.

UN ET RC

Suite de la page 3

que MM. Samson et Laurin donneront la réplique "officielle" à M. Bourassa, M. Bertrand ayant déjà fait la sienne hier soir.

Aujourd'hui, les députés continuent l'étude des crédits des ministères

des finances et de l'agriculture.

La semaine prochaine et la semaine suivante, en raison des fêtes de la Saint-Jean et du Canada, le mercredi, l'Assemblée nationale ne siégera que les jeudi et vendredi.

M. Joron

Qualitatif de traditionnel, conservateur, timide et rétrograde, le premier budget de M. Bourassa, le critique financier du Parti québécois à l'Assemblée nationale a dit qu'il "manque singulièrement d'envergure et de sens des réalités".

Le budget est traditionnel, estime M. Guy Joron, député de Gouin, parce qu'il est "truffé de tous les vieux trucs d'écritures comptables des budgets précédents" et que l'équilibre apparent "masque les mêmes difficultés financières dans lesquelles le Québec se débat depuis deux ou trois ans et qui restreignent de plus en plus la capacité de manœuvre de son gouvernement".

Une dissidence:

La simple possession de mari doit être légalisée

La Commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales n'a enregistré qu'une seule voix dissidente concernant l'une de ses principales recommandations.

Mme Marie-André Bertrand, commissaire, professeur au département de criminologie de l'université de Montréal, estime que la simple possession de la marijuana ou du hashish ne devrait pas constituer un délit.

"Je suis en désaccord avec mes collègues de la Commission au sujet du délit de simple possession de cannabis. A mon avis, l'interdiction qui frappe cette possession devrait être abolie complètement."

"Cette dissidence est inspirée par les considérations suivantes: le nombre des usagers et les groupes d'âges auxquels ils appartiennent; la quasi-impossibilité d'appliquer la loi et les conséquences sociales de son application; enfin l'incertitude quant aux dangers véritables de cette drogue."

La Commission LeDain s'oppose en effet à la légalisation pure et simple de la marijuana et du hashish. Elle recommande seulement qu'on supprime les peines d'emprisonnement pour le délit de possession de ces drogues.

Les cinq autres membres de la Com-

mission sont: MM. Gérard LeDain, président, Ian L. Campbell, J. Peter Stein, Heinz Lehmann, et James J. Moore, commissaires.

Ce budget est conservateur, dit le député péquiste, "parce qu'il représente un virage à droite assez prononcé par rapport au dernier budget du gouvernement précédent", escamotant notamment le problème fondamental d'une répartition plus équitable du fardeau fiscal.

D'autre part, l'Etat n'apparaît plus comme "moteur possible de développement économique", restreignant son rôle à celui de "spectateur béat, d'allié tacite et docile d'un 'establishment' qui a d'ailleurs largement contribué à sa victoire."

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le parc industriel de Bécancour, pour le centre de recherche industrielle de Québec et pour l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Il n'y a dans le budget Bourassa, note M. Joron, "aucune mesure de relance économique"; il met de plus au rancart certains des projets prévus par le gouvernement précédent, tels la réduction des crédits pour le

Les non-réengagements à l'UQAM

Les trente rencontrent le recteur Dorais mardi

par Jean-Luc Duguay

Fort de l'appui du milieu universitaire canadien, les porte-parole des trente professeurs non réengagés de l'Université du Québec à Montréal rencontreront, mardi, le recteur de l'UQAM, M. Léo Dorais, dans ce qui est considéré comme une démarche de la dernière chance.

S'il est impossible d'en arriver à une entente à l'amiable, les professeurs pourraient traîner l'UQAM devant les tribunaux. Il n'est pas exclu non plus qu'ils recourent à des moyens plus spectaculaires de plaider leur cause.

Entre-temps, les universitaires, a-t-on appris au cours d'une conférence de presse, ont entrepris de faire signer des cartes d'adhésion à la CSN aux 340 professeurs de la constituante montréalaise. Les professeurs non réengagés sont représentés par un comité ad hoc, le Comité pour la défense des droits des professeurs, de l'UQAM.

Si la requête en accréditation est obtenue, les professeurs de l'UQAM deviendront affiliés à la Fédération nationale des enseignants québécois. Celle-ci depuis plus d'un mois fournit d'ailleurs une aide technique aux professeurs non réengagés.

Les trente considèrent que leur association maison, l'Association des professeurs de l'Université du Québec, n'est qu'un "syndicat de boutique", davantage voué aux intérêts de l'Université qu'à ceux de ses membres. L'APUQ n'a pas, au niveau de ses dirigeants, donné son appui à la lutte des trente professeurs.

Ceux-ci, officiellement, n'ont pas été réengagés à la suite d'une réforme des structures dans le secteur des langues modernes et d'un changement du programme au département de philosophie.

Mais les professeurs concernés prétendent que leur non-réengagement est dû à des manœuvres de politique interne, "au chamailleage de bas-étage", qui n'a cessé, selon eux, de marquer les relations au sein de l'Université depuis que celle-ci a ouvert ses portes en septembre dernier.

Ils ont reçu l'appui de l'Association canadienne des professeurs d'université.

La SAC s'inquiète de la censure

La Société des auteurs et compositeurs se déclare gravement inquiète du nouveau règlement du Conseil des arts de la région métropolitaine de Montréal au sujet des subventions accordées par cet organisme dans le domaine du théâtre.

Dans une lettre qu'elle faisait parvenir récemment à M. Léon Lortie, président du Conseil des arts, la SAC soutient que "ce règlement ouvre la porte à la censure qui est détestable sous toutes ses formes et qu'il peut permettre l'ingérence des autorités municipales dans le choix des pièces présentées aux citoyens sur les diverses scènes subventionnées de Montréal". Selon la SAC, ce nouveau règlement empêcherait aussi la création d'œuvres d'auteurs nationaux. En conclusion, la SAC demande au Conseil des arts de Montréal de réétudier ce règlement. Des copies de cette lettre furent envoyées à M. Jean Drapeau et Lucien Saulnier.

Au cours de l'assemblée générale de la Société des auteurs et compositeurs, tenue le 8 juin dernier, M. Claude Labrecque a été élu par acclamation à la présidence de cet organisme. M. Gérard Tassé fut élu vice-président, M. Olivier Mercier-Gouin, secrétaire et M. Gilles Richer, trésorier.

Une mise au point de Jean-Noël Tremblay

QUÉBEC (par G.L.) — L'ex-ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, a tenu à préciser hier à l'Assemblée nationale que ce n'est pas M. Masse et lui-même, mais le premier ministre, qui a insisté pour que M. Yves Michaud comparût devant la Commission parlementaire de la fonction publique.

Faisant une mise au point relative à un article paru dans le Devoir de jeudi (sous le titre: Yves Michaud finit par montrer patte blanche), le député de Chi-

loutimi a ajouté que ni le député de Montcalm, ni lui-même, n'ont porté de jugement sur le jugement de la commission de la fonction publique à l'égard de M. Michaud. La commission, on le sait, a jugé que M. Michaud avait la compétence requise pour occuper le poste de commissaire général à la coopération avec l'extérieur. Mais M. Tremblay a tenu à insister sur le fait que "la compétence de M. Michaud est bien celle d'un homme détenant un diplôme de 11e année", à quoi le ministre de la fonction publique, M. Garneau, a ajouté: "Et également un diplôme de l'université de Strasbourg." Journaliste de carrière, M. Michaud a été directeur de "La Patrie" durant cinq ans, et il a été député de Gouin de 1966 à 1970.

Deux membres de l'ACPU accompagneront les représentants des professeurs non réengagés lorsqu'ils rencontreront le recteur Dorais.

Les trente s'inquiètent en outre du silence du bureau des gouverneurs de l'Université du Québec qui aurait rencontré M. Dorais au sujet des non-réengagements sans toutefois s'engager directement dans le conflit.

Les non-renouvellements de contrats sont survenus surtout dans le département de philosophie (9) et dans les langues modernes (14). Les professeurs accusent l'Université d'avoir manqué à sa promesse de veiller à ce que des mécanismes de réengagements soient institués, promesse faite au moment de la signature des contrats l'an dernier.

Absence de débouchés au Canada: reprise de l'exode des cerveaux?

par Gilles Provost

L'exode vers les États-Unis de cerveaux formés à grands frais dans les universités canadiennes ne pourra qu'augmenter dans les prochaines années parce que le Canada ne peut plus les absorber, selon le directeur du service de placement de l'Université Sir George Williams, M. Denis Seguin.

En marge d'un séminaire qui réunissait hier à l'Université McGill tous les directeurs de placement étudiant du Canada, M. Seguin a déclaré hier au Devoir que la situation est la même à la grande majorité du pays: les diplômés en sciences humaines ou les spécialistes qui ont terminé leur doctorat ont de plus en plus de difficultés à trouver un emploi adapté à leurs qualifications.

Une des causes de cette situation serait la saturation progressive du marché du travail canadien. Au niveau de la recherche, il se fait relativement peu de chose au Canada et plusieurs spécialistes ne peuvent trouver d'emploi sans s'expatrier. M. Seguin croit aussi que le contrôle de nos industries par des capitaux américains rend presque impossible la mise sur pied de laboratoires ou de centres de recherche authentiquement canadiens. Les compagnies préfèrent envoyer leurs employés à la "maison mère" américaine.

La saturation du marché du travail jouerait aussi contre les diplômés en sciences humaines et autres "généralistes". En effet, comme les industries ont plus de candidats, elles préfèrent souvent choisir des spécialistes dont le rendement est plus immédiat. Les services de placement se demandent donc s'ils sont suffisamment d'efforts pour "vendre cette marchandise" aux employeurs.

Il semble d'autre part que l'on n'ait pas discuté longuement de travail d'été pour les étudiants. Selon M. Seguin, la situation se détériore depuis trois ans mais elle n'est pas catastrophique et elle devrait s'améliorer dans quelques années.

Le problème actuel viendrait du fait que le nombre des étudiants croît à un rythme de 15% par année alors que le marché du travail a un rythme de croissance de 4 à 5% par an. On espère que tout se stabilisera bientôt.

Les statistiques du gouvernement fédéral révèlent que 91% des étudiants se sont trouvés du travail l'an dernier, soit grâce à un service de placement, soit par des "contacts" personnels soit enfin par leurs propres moyens. Cela ne veut pas dire qu'ils auront été satisfaits de leur travail,



Le premier ministre, M. Trudeau, a engagé la discussion hier avec les jeunes pensionnaires de l'auberge de jeunesse de Guelph, en Ontario. Les débats, cordiaux mais vifs, ont porté notamment sur l'avortement, les stupéfiants et le capitalisme. (Téléphoto PC)

précise M. Seguin. A ses yeux, les étudiants recherchent surtout un travail qui soit à la fois en relation avec leurs études et payant. Souvent, ils doivent sacrifier l'un ou l'autre (sinon les deux).

Les directeurs de services de placements ont aussi touché à des questions plus fondamentales comme "leur rôle entre l'université et le monde du travail" ou "dans quelle mesure l'université doit se soumettre aux exigences de l'industrie?" On s'est notamment demandé comment les directeurs des services de placement pourraient influencer davantage les structures pédagogiques et les programmes des universités.

Présentement, c'est relativement

difficile puisque dans bien des cas, le bureau de placement ne relève pas de l'université elle-même mais du gouvernement. De plus, le personnel de ce bureau ne dispose pas de diplômés exceptionnels et se sent regardé "de haut" par les autorités universitaires.

Par dessus tout cela, il y a des différences idéologiques: le système d'éducation fonctionne toujours en fonction du développement des aptitudes de l'étudiant tandis que l'industrie voudrait que l'on tienne plutôt compte du marché du travail. Coincés entre ces deux impératifs, les services de placement se sentent inconfortables et ne peuvent que vendre le produit fini sans influencer sa "fabrication".

Les conditions insalubres dans 13 hôpitaux

Québec étudiera un rapport que M. Saulnier dit exact

Le ministre québécois de la santé, M. Claude Castonguay, étudiera le rapport du service de santé de Montréal selon lequel des conditions insalubres dans 13 hôpitaux de la métropole menacent la santé des patients et de la population en général.

C'est ce que le premier ministre de la province, M. Robert Bourassa, a révélé hier au cours de sa conférence de presse du vendredi.

"J'ai demandé à M. Castonguay d'étudier le rapport et de prendre les mesures qui s'imposent pour corriger la situation si les constatations du rapport s'avéraient exactes."

De son côté, M. Lucien Saulnier a confirmé l'exactitude du rapportage du quotidien The Montreal Star qui fait état de l'enquête du service municipal de santé.

Au cours de la conférence de presse presque habituelle du vendredi, tenue dans son bureau de l'hôtel de ville, le président de l'exécutif de Montréal et de celui de la CUM a déclaré après s'être entretenu avec le directeur du service de santé de la métropole, que "les conditions décrites (dans l'article) seraient assez exactes dans l'ensemble. Cependant le directeur ne croit pas que ces observations s'appliquent à tous les hôpitaux mais à quelques-uns."

M. Saulnier a ajouté que le service de santé fera un rapport public de toute la question dès que le directeur aura analysé les constatations des inspecteurs. A un journaliste qui faisait remarquer que l'enquête du service de santé était partielle et préliminaire, le président de l'exécutif a répondu qu'on pouvait être assuré qu'elle allait se continuer.

Dans un reportage exclusif, le Star a révélé, en première page vendredi, que la santé de la population était menacée par les conditions insalubres, la négligence de respecter les lois sanitaires et la falsification des certificats de décès dans au moins 13 hôpitaux de Montréal. Le journal citait un rapport d'experts du service montréalais de la santé.

Les enquêteurs municipaux dénoncent les normes d'hygiène et d'hygiène qui ont cours dans certains des plus importants hôpitaux de la métropole.

Le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, Mme Claire Kirkland-Casgrain, présidera aux cérémonies d'inauguration de quatre nouveaux parcs dans la ville de Kirkland située en banlieue ouest de Montréal. Cette municipalité incorporée en 1961 a été baptisée en l'honneur du Dr Charles Kirkland, père de Mme Kirkland-Casgrain. La cérémonie commencera à 14h au Parc Charles Kirkland.

Dévolement d'une plaque commémorative des Pionniers scouts à 13h30 sur le chemin qui mène au camping Orford à Orford où les Pionniers scouts se rencontrent aujourd'hui et demain pour l'organisation "Pionniers Orford 70".

M. Saulnier dit que le maire Drapeau l'a mis dans l'embarras

par Gilles Léveillé

M. Lucien Saulnier a dit hier, au cours d'une conférence de presse, que l'idée du maire Jean Drapeau de faire prolonger son mandat à la tête de l'exécutif de la Communauté urbaine de Montréal l'embarrassait. "Mais, a-t-il ajouté, quand M. Drapeau entretient un projet, il est difficile de l'en dissuader".

Celui qui dirige depuis dix ans le comité exécutif de la ville de Montréal et, depuis février 1970, l'organisme semblable de la CUM a cependant déclaré qu'il n'entendait pas changer sa décision de ne pas se présenter aux prochaines élections municipales à Montréal.

On sait que jeudi soir, à l'issue d'une séance du Conseil de la CUM, Me Jean Drapeau a fait une déclaration surprise dans laquelle il faisait part de son intention d'entreprendre des démarches afin que M. Saulnier puisse conserver son poste à la tête de l'exécutif de la CUM même s'il n'était plus l'élu de la population.

La loi créant le gouvernement régional de Montréal stipule en effet que, pour être président de l'exécutif, il faut être membre du Conseil et, partant, dans le cas de M. Saulnier, membre du conseil municipal de Montréal.

Dès lors, un amendement à la loi est nécessaire pour que M. Saulnier continue d'exercer son rôle de chef de l'exé-

cutf régional une fois expiré et non renouvelé son mandat de conseiller montréalais. C'est ce que Me Drapeau entend réaliser.

A la séance du 23 juin du Conseil de la CUM, il présentera un projet de résolution en vertu duquel le Conseil prierait son exécutif d'intervenir auprès du gouvernement provincial afin que la loi soit amendée, au cours de la présente session, de façon que le mandat de M. Saulnier soit prolongé de 4 ans, tenant compte de son nouvel état.

C'est ce qui embarrasse M. Saulnier car, si la démarche réussit, il se sentira mal venu de ne pas y donner suite. Les premières indications recueillies auprès des membres du Conseil de la CUM laissent penser que les maires de banlieue qui en font partie se rallieront à l'idée de M. Drapeau.

M. Saulnier a donné trois raisons à l'appui de sa décision de ne plus briguer les suffrages. D'abord, il s'était engagé en 1960 de ne pas servir plus de 10 ans dans la chose publique. Le délai est maintenant expiré. Deuxièmement, il juge souhaitable d'accepter de nouveaux défis à certains moments dans la vie et c'est ce qu'il voudrait faire en quittant son poste actuel. Enfin, M. Saulnier croit

Suite à la page 2

UN et RC dénoncent le budget de M. Bourassa

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Dès leurs premiers commentaires, MM. Camil Samson et Camille Laurin n'ont pas été tendres à l'égard du premier budget de M. Bourassa.

Le chef du Ralliement créditiste a d'abord déploré que le chef de l'U.N.M. Bertrand, ait rompu une tradition en donnant immédiatement la réplique au premier ministre, plutôt que de de-

mander l'ajournement du débat à quelques jours.

Selon M. Samson, le gouvernement a pris la voie d'évitement en présentant un budget "déficateur" et en imputant la cause du déficit à l'Union nationale. Ce budget, dit-il, "permettra aux petits de continuer à rapetisser et aux gros de continuer à grossir".

Le député de Rouyn-Noranda fait état des "voeux pieux" de M. Bourassa envers les travailleurs, pour qu'ils restreignent leurs demandes de hausses de salaires, et envers les sociétés, pour qu'elles en fassent autant quant aux prix. Il pense que les premiers entendent raison, mais il doute fort que les seconds en fassent autant, de sorte que c'est encore "Baptiste le travailleur qui écopera".

Quant au porte-parole parlementaire du P.Q., il a décelé dans l'exposé de M. Bourassa "un certain triomphalisme et une euphorie post-électorale due à une majorité soufflée". Il a raillé ce qu'il appelle des "vantardises" du premier ministre. "Le miracle ne s'est pas produit, on dirait que la baguette magique c'est brisée".

Déjà, dit-il, le gouvernement, invoque des alibis et des excuses et il se rendra vite compte de son impuissance à changer quoi que ce soit au présent régime.

Ayant pris la peine de consulter les budgets des années précédentes, le Dr Laurin, estime que celui de M. Bourassa contient moins de renseignements et de bilans, se contentant de "déclarations d'intentions, de voeux pieux, de promesses et d'espoirs".

Qu'en est-il, d'autre part, de la relance économique, des parcs industriels, de la construction domiciliaire, du financement de l'assurance-maladie?

Ce budget comporte tellement de "trous" à conclure le porte-parole du PQ qu'il ressemble au devoir bachelier d'un écolier ou au budget d'un "canton municipal" qui n'est pas digne des qualités d'économiste que l'on prête à M. Bourassa.

Le débat sur le discours du budget ne reprendra au plus tôt qu'à la fin de la semaine prochaine, et probablement pas avant le mois de juillet, alors

Suite à la page 2

M. Georges Tremblay se remet d'une indisposition cardiaque

M. Georges Tremblay, ministre des transports dans le gouvernement de M. Bourassa, se remet à l'Institut de cardiologie de Montréal d'une faiblesse cardiaque qui a nécessité son hospitalisation et des soins intensifs au cours de la semaine.

Hier soir, Mme Tremblay a fait savoir que l'état de son mari n'inspire plus aucune inquiétude aux médecins, mais le député de Bourassa devra se soumettre à un régime de vie et de travail beaucoup plus rigoureux.

Il est fort douteux que M. Tremblay puisse se remettre normalement au travail au cours de l'été. On prévoit en effet une période d'activité très réduite, au moins jusqu'à l'automne.

Agé de 42 ans, M. Tremblay a été élu pour la première fois à l'Assemblée nationale aux élections générales de 1966. Il a été réélu le 29 avril, avec une majorité réduite. Homme d'affaires, il a été conseiller municipal de Montréal-Nord de 1963 à 1966.

PLANÈTE
Oct 1961 à Oct 1963
NOS 1 à 12
\$100. NET
LIBRAIRIE
TRANQUILLE
67, Ste-Catherine o. 844-6571

Jolicoeur, Lavallée, Morin, Trudel, Daunais et associés, psychologues
Membres de la Corporation des Psychologues de la Province de Québec

Nous avons le plaisir d'annoncer que madame Milica K. Belanger licenciée en psychologie de l'Institut de Psychologie de l'Université de Montréal, est devenue membre-associée de notre société.

80 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal - 384-1051

ÉCOLE NEUCHÂTEL ÉCOLE NEUCHÂTEL ÉCOLE NEUCHÂTEL

Le jeune enfant regarde le monde pour s'y retrouver réfléchi dans un miroir à mille facettes.

ÉCOLE NEUCHÂTEL, une nouvelle école primaire de langue française, à Notre-Dame-de-Grâce. Informations: 486-1214

PROTÉGEZ VOTRE MAISON

FAITES INSTALLER LES **GOUTTIÈRES HO-DO**

par **PRIMEAU METAL INC.**

ESTIMATION GRATUITE
Montréal: 322-4160
Québec: 872-9244

Le premier budget de M. Bourassa

Devant le budget rendu public jeudi soir par M. Robert Bourassa, le premier mouvement des partis d'opposition a été de faire la moue. Tour à tour, MM. Bertrand, Samson et Laurin ont opiné que ce budget ne contenait rien de neuf et n'offrait guère d'intérêt.

C'est là une réaction sommaire et peu éclairante. Contrairement à ce qu'ont dit les porte-parole de l'opposition, le discours de M. Bourassa est d'excellente venue, et l'on peut en tirer nombre d'indications utiles sur l'état des finances publiques au Québec et sur les intentions à court terme du gouvernement actuel.

Liquidons d'abord une querelle électorale. Au lendemain de la fameuse conférence de presse que M. Mario Beaulieu donnait le 10 avril, MM. Bourassa et Castonguay, entre autres, avaient émis des doutes sérieux sur la véracité des données fournies par le ministre des finances du temps.

Or, l'exposé budgétaire de M. Bourassa contient des données qui confirment les avancées de M. Beaulieu et de ses conseillers quant à l'état des opérations du gouvernement pour le dernier exercice. On avait insinué que l'UN cachait des chiffres, qu'elle préparait au Québec pour le lendemain du scrutin un réveil douloureux, etc. Cela n'était que rhétorique électorale.

M. Beaulieu avait annoncé le 10 avril un surplus aux comptes ordinaires de \$16,8 millions. Ce surplus sera en réalité de \$24,2 millions. Il avait entretenu un déficit global de \$238 millions, compte tenu des dépenses en immobilisations: ce déficit n'aura pas dépassé \$230 millions. Conclusion: le gouvernement de l'UN n'avait pas perdu le nord, du moins jusqu'au 31 mars dernier. On voit s'envoler comme de la fumée les rumeurs de faillite et d'anarchie qu'avaient répandues ses adversaires.

C'est au chapitre des dépenses prévues pour l'exercice courant que M. Bourassa a consacré le plus d'attention. Nonobstant ce qu'a pu dire M. Bertrand, le ministre des finances a accompli dans ce secteur une besogne excellente et indispensable.

Le résultat net se solde, aux yeux de l'observateur superficiel, par un accroissement de quelque \$31 millions dans les dépenses prévues pour 1970-71. Drôle de façon de pratiquer des coupures, diront certains. Si l'on y regarde de plus près, cependant, on constate que, dans à peu près chaque ministère, le gouvernement a effectué des coupures importantes dont le total s'élève à \$60 millions.

L'opération révision se solde néanmoins par une augmentation des dépenses prévues. La raison en est simple: le gouvernement Bourassa, en entrant en fonction, a hérité d'obligations additionnelles de l'ordre de \$100 millions imputables à des décisions du gouvernement précédent affectant le présent

exercice. Et là où ce dernier aurait probablement eu recours à des budgets supplémentaires, le gouvernement actuel a préféré avec raison refaire tout de suite les prévisions. En faisant part de ces précisions, M. Bourassa a fortement souligné son intention de réduire au strict minimum les budgets supplémentaires et d'accroître dans toute la mesure du possible les sommes libérées sous forme de crédits périmés: c'est là une promesse importante dont il y a lieu de se réjouir et dont il faudra surveiller de près la réalisation.

Seul un examen détaillé des prévisions de chaque ministère permettrait d'établir si les coupures faites par le gouvernement étaient toutes judicieuses. On est néanmoins justifié de croire, à première vue, que la volonté de discipline du premier ministre s'est fait entendre dans tous les ministères. Si, par-delà les modestes économies réalisées cette année, cette expérience devait donner le signal d'une façon plus sobre de concevoir les dépenses publiques, ce serait un immense progrès.

Au chapitre des revenus, rien de sensationnel à mentionner puisqu'il n'y aura ni réduction ni augmentation des taxes. Ici encore, un examen plus poussé révèle cependant des faits qui projettent un éclairage utile sur le rôle de la politique partisane dans le financement des budgets publics et sur les orientations éventuelles du gouvernement actuel.

M. Beaulieu, s'appuyant sur les résultats de l'exercice précédent, avait établi à un minimum de 12,7 p.c. l'accroissement "naturel" des revenus du gouvernement en 1970-71. M. Bourassa se montre, en cette matière, plus tempéré et plus judicieux, se bornant à prévoir une hausse des revenus fiscaux limitée à 8 p.c. La projection de M. Bourassa est peut-être un peu conservatrice. Elle est en retour mieux accordée aux tendances récentes de l'économie.

Comment M. Bourassa peut-il, dans ces conditions, entrevoir un budget équilibré? La solution viendra principalement du "grand frère" fédéral. M. Bourassa bénéficiera de versements accrus très importants au chapitre de la péréquation. Une partie (environ \$60 millions) de ces montants aurait dû s'appliquer, en réalité, à l'exercice précédent mais, venant plus tard, elle sera comptabilisée avec les revenus de l'exercice courant. M. Bourassa touchera de plus quelque \$40 millions en versements accélérés pour la construction d'écoles techniques, et une dizaine de millions au titre de la participation d'Ottawa à la réhabilitation des jeunes. Est-ce là simple coïncidence ou machiavélisme de la part d'Ottawa? Plus d'un se demandera en vertu de quels critères Ottawa décide, à deux mois d'intervalle, de donner à M. Bourassa des choses qu'il refusait à M. Bertrand au nom de l'intérêt national. La plupart de ces postes ne touchent

que le court terme, mais n'est-ce pas de court terme que se nourrit trop souvent l'opinion publique?

M. Bourassa reprochait à l'UN, en campagne électorale, de chercher à camoufler un déficit budgétaire global de l'ordre de \$230 millions, laissant entendre qu'un tel déficit accablait le Québec à la faillite. Or, il présente lui-même, pour la présente année, un budget prévoyant un déficit global de plus de \$200 millions. C'est un autre ballon électoral qui se dégonfle de la main même du premier ministre. Si un déficit de cet ordre est acceptable pour M. Bourassa, pourquoi fallait-il qu'il fût si mauvais quand il émanait de l'Union nationale?

Accordons toutefois un gain sensible à M. Bourassa. Les emprunts du Québec (Hydro comprise) avaient atteint en 1968-69 un total de \$564 millions, et en 1969-70 un total de \$621 millions. On n'avait pu enrayer, sous l'UN, la montée spectaculaire commencée à ce chapitre sous les jours de M. Lesage. Or, M. Bourassa laisse entrevoir un ralentissement important: les emprunts ne devraient pas, selon lui, dépasser \$440 millions en 1970-71, et de cette somme, à peine les trois cinquièmes seraient requis pour les fins du gouvernement lui-même.

Il serait intéressant de comparer les propos que tenait à ce sujet M. Lesage en 1963 et ceux que tenait jeudi soir M. Bourassa. Entre le discours du budget de 1963 et celui de 1970, on note une différence de ton qui illustre à perfection le changement survenu dans la conjoncture économique-politique québécoise. Seuls ceux qui vivent dans les nuages adresseront des griefs à M. Bourassa pour la prudence éclairée dont il fait preuve.

On chercherait en vain dans le budget de M. Bourassa des mesures spectaculaires visant à promouvoir la relance de l'économie ou l'annonce de réformes sociales radicales. Le ministre des finances esquisse en cours de route de nombreuses réformes dont certaines, très intéressantes, entreront en vigueur avant la fin de l'année. Il garde le silence, par ailleurs, sur d'autres réformes (tel ce projet de régie des évaluations foncières) dont tout le monde sait qu'elles étaient toutes prêtes sous l'ancien gouvernement et qu'elles sont des pivots essentiels d'une réforme fiscale en profondeur.

Mais le grand argentier poursuivait, avec ce premier budget, un but différent. Il voulait établir hors de tout doute son souci de rationalité et de méthode dans la gestion des finances publiques. Il cherchait, en somme, à refaire la confiance en faisant d'abord montre de sérieux, de sobriété, de discipline. Nous estimons qu'il a réussi. L'autre test, celui des orientations véritables et des choix décisifs, viendra plus tard.

Claude RYAN

Le faux parlementarisme de la Communauté urbaine de Montréal

par JEAN-CLAUDE LECLERC

La Communauté urbaine de Montréal a connu mercredi soir son premier affrontement sérieux. Malgré le climat de drame que les principaux acteurs du conseil de la Communauté ont exploité et exploité encore, il ne s'agit pas d'une défaite du régime Drapeau-Saulnier, encore moins d'une rivalité qui opposerait inéxorablement la métropole et la banlieue.

Trois villes importantes, Verdun, Montréal-Nord et Saint-Laurent, ont appuyé en effet le projet de confier à Montréal la confection d'un plan d'aménagement du territoire de l'île. Plusieurs formules de rechange auraient pu — et peuvent encore permettre un compromis satisfaisant. Paradoxalement, certaines municipalités ont dit non là où il ne s'agissait que d'un plan à leur soumettre, et elles ont dit oui, unanimement, quand il s'est agi de leur enlever, au bénéfice de Montréal, le dernier mot en matière d'engagement de

policiers. La crise est plus profonde.

L'impasse actuelle est le résultat, bien prévisible, du faux parlementarisme que les autorités montréalaises ont réussi à vendre à l'Assemblée nationale, à la faveur du "putsch" du 7 octobre 1969, en guise de gouvernement métropolitain pour l'île et ses 29 municipalités.

Ce n'est pas ici le lieu d'analyser les impasses qui pourraient survenir à l'hôtel de ville de Montréal avec les institutions "démocratiques" de type "parlementaire" mises en place sous le régime actuel. Leur transposition au niveau de la CUM s'est accompagnée néanmoins de trois vices tondementaux: le droit de veto de la minorité, la représentation "mixte" de la métropole et des banlieues à l'exécutif, et l'absence de partis politiques municipaux à la grandeur de l'île pour proposer et

réaliser des politiques urbaines.

Le droit de veto de la minorité n'a jamais été le propre d'une assemblée "démocratique et parlementaire". On voulait l'accorder aux municipalités (avec l'octroi d'un vote par tête) à l'Assemblée nationale ne l'a finalement accordé qu'en pondérant le vote suivant la population respective des villes. Mais le principe était et demeure fondamentalement mauvais. Tant qu'il restera incorporé dans la loi, la Communauté sera toujours menacée de paralysie et, pour débloquer cette impasse, les dirigeants de la Communauté seront peut-être portés à entrer dans des marchandages où l'intérêt public sera le dernier servi.

Les débats de cette semaine ont mis en lumière la faible "solidarité ministérielle" d'un comité exécutif "mixte" où les villes de banlieue, pour n'avoir pas la majorité ou même la moitié des voix, n'en gardent pas moins un pied dans la porte et dans la décision. Chaque litige entre la métropole et certaines villes de banlieue peut en aucun temps déchirer le comité exécutif.

Les membres de l'exécutif pourront réduire les risques d'accidents en communiquant davantage avec les maires de leur secteur respectif, comme l'a proposé le maire Yves Ryan de Montréal-Nord, le mandat de chacun ne devant toutefois pas être nié par des caucus régionaux, comme s'est empressé d'ajouter avec raison le président Lucien Saulnier: il n'en reste pas moins que le mode de composition du "cabinet" n'a rien du parlementarisme que nous connaissons. Il ouvre la porte à tous les abus.

Enfin, et c'est là le vice le plus grave, le pouvoir appartient finalement à un groupe d'hommes dont la majorité (de Montréal) n'a pas été choisie par la population de la banlieue, et la minorité (des secteurs de banlieue) échappe au jugement populaire de Montréal.

Il n'y aura pas finalement de vrai gouvernement démocratique dans l'île tant qu'un programme et un parti à la grandeur de la Communauté n'auront pas réussi à recevoir la confiance de la population. La Communauté ne pourra être indéfiniment la chambre de compensation des intérêts locaux. Elle ne pourra rester longtemps un sénat déboussolé qui approuve les projets, mais sans pouvoir les amender vraiment sous peine d'être accusée du crime de lèse-reconnaissance.

Est-ce à dire qu'à court terme, l'impasse doit s'installer à la Communauté? Le conflit a surgi cette semaine dans la construction même des organes de la Com-

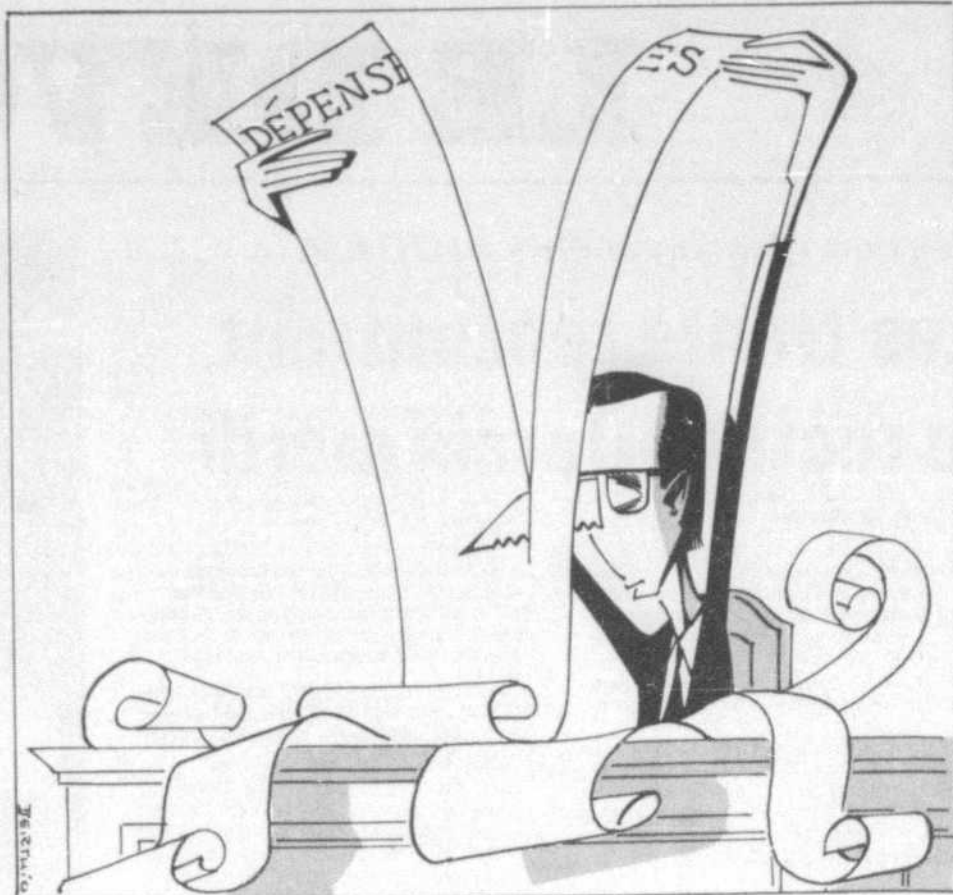
munauté. Dans ces matières, rien n'empêche vraiment d'en venir à des solutions de compromis. Il peut être plus économique de confier par contrat à une municipalité certains travaux de la Communauté, comme on l'a déjà fait. Dans d'autres cas, comme on l'a fait également, il vaut mieux créer des services appartenant directement à la Communauté.

À cet égard, deux méthodes de travail sont possibles. Ou bien le conseil fait confiance à ses représentants à l'exécutif et approuve les projets qui ont fait son unanimité. Ou bien, l'exécutif ne voulant pas présumer de l'approbation du conseil, les projets sont préparés dans des commissions "parlementaires". Entre-temps, faute de commissions semblables ou de communications régulières, les conseillers de la Communauté n'auront d'autre choix que de se révolter, comme autrefois les députés des Communes ou des Législatures, contre le rôle inutile qui leur est dévolu.

Enfin, un problème d'ordre humain et politique devra être résolu si on veut restaurer ce climat de confiance et de collaboration sans lequel le régime actuel, si peu démocratique soit-il, ne pourra être mis à profit.

Il n'existe pas de système de traduction simultanée au Conseil. La thèse du président Saulnier, c'est que chacun parle dans sa langue. Qu'arrive-t-il quand un conseiller ne parvient pas à comprendre l'anglais ou le français? Doit-il accepter de se faire "passer un sabin" faute de saisir les explications qui lui sont données? La Communauté sera une excellente école de franchise mutuelle entre l'élément anglophone et l'élément francophone de l'île, mais la bataille va y éclater si, durant les temps qu'il faut y consacrer pour comprendre les débats, l'un ou l'autre interlocuteur a le sentiment de se faire tromper par la procédure.

De même, le régime Drapeau-Saulnier devra faire un choix entre sa politique de "l'unanimité", où les conseillers ont le sentiment de "trahir" leur parti ou leur gouvernement s'ils n'endossent pas les décisions des chefs, et le régime des débats souvent rudes qui sont le lot du parlementarisme. Si les conseillers ont le droit de parler et de proposer des amendements, pourquoi s'acharner à les convaincre de retirer leurs propositions? Si c'est la règle de l'unanimité qui doit s'imposer, pourquoi faire semblant de tenir des débats? Qu'on remplace le conseil par la cour.



Danger: homme-couteau

La victoire inattendue du parti conservateur en Grande-Bretagne

par Paul Sauriol

La victoire du parti conservateur en Grande-Bretagne jeudi a été une surprise. Tous les sondages d'opinion des semaines précédentes annonçaient une réélection du gouvernement travailliste par une majorité confortable. À la suite de ce renversement inattendu, les commentateurs cherchent des explications. Le premier phénomène à noter, c'est la faiblesse du vote; comme cette abstention relative des électeurs a été favorable aux conservateurs, on peut penser que beaucoup de partisans du parti travailliste se sont abstenus de voter parce que la victoire du gouvernement Wilson était assurée, et que cet optimisme a été funeste aux travaillistes.

Mais le déplacement des votes, qui a été de plus de 4 pour cent en faveur des conservateurs, a été un phénomène général dans tout le pays et paraît donc refléter un mécontentement et une inquiétude assez marquée à l'égard du gouvernement Wilson, tout spécialement quant à la situation économique du Royaume-Uni. Cette explication semble d'autant plus plausible que l'opinion paraissait nettement favorable aux conservateurs il y a quatre mois. C'est parce que les sondages étaient devenus favorables aux travaillistes par la suite que M. Wilson a décidé de brusquer la tenue des élections. Ce courant récent n'a pas duré jusqu'au scrutin, il n'a pas résisté aux assauts des orateurs conservateurs.

Le dossier travailliste

Aux élections de 1966, comme cette année, le gouvernement Wilson avait fait sa campagne en promettant au pays une économie solide. L'élection venait à la suite d'une période d'inflation qui avait comporté des hausses de salaires excessives. Afin d'inspirer confiance aux électeurs, déjà bien disposés par les hausses de salaires, le ministre des finances du temps, M. Callaghan, avait présenté un mini-budget en déclarant qu'il ne prévoyait pas d'augmentation importante des taxes. Or, des après le scrutin de 1966, il faisait approuver des hausses de taxes considérables, de l'ordre de 375 millions de livres par année.

Par la suite, le gouvernement Wilson dut combattre l'inflation par des mesures rigoureuses, le gel des salaires, et la dévaluation de la livre en 1967. Jusqu'à ces derniers

mois, les dépenses de consommation ont été freinées. Mais cette politique ferme s'est relâchée récemment: de fortes augmentations de salaires ont été accordées; on a assisté à une poussée d'inflation, et la hausse des prix qui avait été en moy en de 5 pour cent depuis cinq ans, est montée à 7,7 pour cent durant le premier trimestre de 1970.

M. Wilson a donc tenté de répéter son exploit de 1966, en profitant d'une période d'euphorie créée par l'inflation et les hausses de salaires pour se faire réélire. Le gouvernement pouvait invoquer à son crédit des réformes et des réalisations importantes; il invoquait le fait que durant la période terminée le 31 mars, la balance des paiements était passée d'un déficit de 500 millions de livres à un surplus de 800 millions de livres. Malheureusement, la situation s'est détériorée après le 31 mars et les chiffres publiés durant la campagne électorale rendaient ces succès plus douteux.

Malgré les réalisations du

régime, malgré les promesses d'un programme énergétique, les électeurs n'avaient apparemment pas oublié les leçons de 1966, et certains indices soulevaient des doutes quant à la solidité de l'économie nationale sur laquelle M. Wilson fondait sa campagne.

En plus de présenter un programme de réformes basé sur les réalisations et sur la politique fiscale des régimes conservateurs qui ont administré le pays durant treize ans, de 1951 à 1964, le parti conservateur a fait évidemment porter une bonne partie de sa campagne sur les déficiences du régime travailliste. Il soutenait notamment que l'économie de la Grande-Bretagne a progressé plus lentement ces dernières années que celle de n'importe quel autre pays comparable dans le monde, que presque partout en Europe occidentale et en Amérique du Nord le niveau de vie augmente plus vite qu'en Grande-Bretagne, et que si la tendance actuelle continue, ce serait bientôt le plus pauvre des principaux pays de l'Occident.

Parmi les reproches adressés aux travaillistes on peut noter: le fardeau des taxes qui a fortement augmenté, la hausse considérable des dettes envers l'étranger dont certaines s'étendent jusqu'au XX^e siècle, l'augmentation inquiétante du chômage; une inflation qui est la plus grave depuis vingt ans.

Le programme du parti conservateur a promis un retour à la prospérité par des moyens opposés à ceux qu'utilise ou préconise le parti travailliste. Ainsi, le parti conservateur entend remplacer les restrictions des travaillistes par une politique d'incitation; il rejette le contrôle obligatoire des salaires et préconise une amélioration de la production en encourageant chacun à faire de son mieux.

Les conservateurs ont promis des diminutions de taxes, et notamment une réduction de l'impôt sur le revenu pour que les gens conservent une plus forte part du fruit de leur travail. Pour arriver à réduire ainsi les taxes, les conservateurs comptent sur la stimulation de l'épargne et la suppression des dépenses non nécessaires de l'Etat.

Le rôle de l'Etat

Certaines oppositions de principe entre les deux partis se retrouvent dans les programmes de la campagne qui vient de se terminer. A propos du rôle de l'Etat dans l'activité économique, le manifeste travailliste disait que l'initiative publique dans l'industrie ne doit pas viser à la propriété intégrale par l'Etat non plus qu'à la propriété privée intégrale, mais que le régime de propriété conjointe est souvent le meilleur; tandis que le manifeste conservateur promettait d'arrêter toute nationalisation ultérieure et de créer un climat favorable à l'expansion de la libre entreprise. On retrouve la même opposition dans l'affirmation du manifeste conservateur que sous les travaillistes il y a eu trop d'interventions constantes du gouvernement dans l'industrie et dans les gouvernements locaux, et qu'il y en aura moins sous un régime conservateur.

M. Heath a promis de faire adopter une législation qui im-

poserait une plus grande responsabilité juridique aux syndicats. M. Wilson avait tenté de faire adopter une mesure semblable, mais les syndicats l'ont contraint à y renoncer. Ce problème névralgique reviendra devant le prochain parlement.

Il convient de noter que dans cette campagne électorale on n'a presque pas parlé de la politique étrangère, mais presque uniquement des problèmes intérieurs du pays, et tout spécialement des questions économiques.

Le ton modéré de M. Heath, son programme sobre et sérieux mais sans grand éclat, semblaient conduire les conservateurs à la défaite. D'autre part, la confiance désinvolte de M. Wilson et les chances de victoire que lui concédaient les sondages n'ont pas convaincu les électeurs qui ont préféré changer d'équipe pour la solution des difficultés économiques actuelles et de celles qui s'annoncent.

Dans ce contexte, la victoire de M. Heath prend une importance particulière; les observateurs estiment que même s'il ne dispose que d'une faible majorité parlementaire, il réussira à faire adopter son programme sans trop de difficulté.

Cette élection remet en question la valeur des sondages d'opinion en période électorale, et leur légitimité dans la mesure où ils peuvent influencer sur le vote; cette influence paraît avoir été plutôt faible en Grande-Bretagne.

Billet d'Italie

La veste d'Arlequin

par Rolande A. Lacerte

Prévus par la Constitution depuis plus de vingt ans, les régions italiennes viennent d'être instituées. Aux cinq régions qui jouissaient déjà, avec plus ou moins de bonheur, d'un statut particulier, quinze autres se sont ajoutées. L'Italie offre l'aspect d'une mosaïque ceinturée de rouge: l'Emilie-Romagne, la Toscane et l'Ombrie. Assise, patrie de saint François le poverello, est en région communiste. Frère soleil brille pour tout le monde. Frère proletaire vote pour qui il veut.

Précédant les élections régionales et administratives, l'anarchie avait atteint, au cours des dernières semaines, un point culminant. L'Italie était, tour à tour ou simultanément, privée de ses trains, poste, journaux et éboueurs. Le premier ministre Rumor parlait de la barque de l'Etat supportant un poids excédant sa capacité. Chacun, à sa façon, prédisait le naufrage, qui de l'Etat, qui de la lire. "Nous avons mis des siècles à franchir les Alpes et nous risquons de basculer de nouveau dans la Méditerranée", disait un onorevole député. Tout le monde étant désormais rassuré, les grèves reprennent de plus belle.

Chacun s'apprête maintenant à manger dans son assiette fiscale. On a divisé pour régner chacun chez soi. Selon le mot d'un député, l'Italie découpée en régions est maintenant en veste d'Arlequin. Quel rôle va-t-elle jouer dans les nouveaux atours colorés? On voudrait oublier qu'Arlequin, le pauvre, quand il déclenche le rire, c'est souvent sous la bastonnade! Varese, juin 1970

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trouvailles: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

des
idéesdes
événementsdes
hommes

Pour un Bloc québécois aux élections fédérales de 1972

par Guy BERTRAND

■ M. Guy Bertrand, candidat du Parti québécois dans Dorchester le 29 avril dernier, a proposé récemment la création d'un parti souverainiste pour les prochaines élections fédérales. Cette thèse a été examinée déjà par la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec. Elle doit l'être également en fin de semaine par le conseil général des États généraux du Canada français. Voici la proposition faite à cette occasion par Me Bertrand.

Lors des dernières élections du Québec, au-delà de 650.000 personnes se sont prononcées en faveur de la souveraineté du Québec dans les cadres du Parti québécois. A mon humble point de vue, seuls les vrais convaincus ont osé se prononcer en faveur de cette option. Ce sont des gens qui n'ont pas reculé devant le chantage, le terrorisme psychologique, le racisme, les arguments de la Brink's. C'est une partie de la population qui a cessé d'avoir peur et qui, je le crois, est engagée dans une lutte à finir contre le fédéralisme.

Que feront ces personnes en 1972, lors des prochaines élections fédérales? S'il n'y a pas de mouvement ou de parti

souverainiste, leur choix devra se résu-

a) s'abstenir de voter;
b) annuler leur vote;
c) militer ou donner leur appui à l'un des quatre partis fédéralistes en choisissant celui qui leur paraît "le plus convenable".

Mais dans un cas comme dans l'autre, je crois que ce sera un recul pour nous puisqu'il n'y aura pas de mouvement collectif (facteur d'unité), mais seulement des initiatives personnelles (facteur de division).

Par exemple: Dans un comté où il y a un candidat libéral à battre, les souverainistes pourraient faire la lutte avec les créditistes (comté de Jean Marchand: on en parle déjà). Dans le comté voisin, c'est le candidat créditiste qu'il faut vaincre, alors les souverainistes s'aligneront derrière le Parti libéral pour venir à bout de ce député considéré comme incompétent. Ça crève les yeux que nous nagerons dans l'illogisme et le ridicule. Nos troupes seront dispersées et laissent à elles-mêmes, ce qui nuira à la cause que nous défendons: la souveraineté.

1) Donner la chance à des centaines de milliers de Québécois de s'exprimer honnêtement et logiquement lors des élections fédérales. (Permettre égale-

ment aux souverainistes de travailler ouvertement pour faire valoir l'idée de la souveraineté du Québec).

2) Sensibiliser davantage la population à la cause de l'indépendance du Québec. Plus on parlera de l'indépendance ou de la souveraineté du Québec, plus ces mots seront familiers à l'oreille de la population et moins on sera obligé de donner des explications.

3) Garder nos troupes en alerte. Nous sommes les "challengers". Nous ne pouvons pas attendre quatre ans pour nous battre; à ce rythme là, on ne sera jamais champion.

4) Faire échec à la propagande des fédéralistes. Il ne faut pas qu'après les élections, Trudeau et son valet, Caouette, puissent dire à la face du Québec et du Canada: "Le Québec, c'est nous"; "Le Québec, c'est moi".

5) Obliger les anglophones à se prononcer sur cette question. Depuis la dernière guerre mondiale, les élections fédérales ont toujours porté sur le chômage, les pensions de vieillesse, les pensions aux anciens combattants, les allocations familiales, le blé de l'Ouest. Nous choisirons un terrain que les anglophones du Canada n'aiment pas, le terrain constitutionnel. Nous les obligerons à cesser d'être des spectateurs

passifs et à monter sur la scène pour agir comme acteurs.

6) En attendant l'avènement de la souveraineté du Québec, avoir des hommes à Ottawa qui parleront du Québec comme des Québécois. Ce qui n'est pas le cas actuellement puisque tous les députés fédéraux sont des fédéralistes plus ou moins colonisés.

Inconvénients ou désavantages

Dans toute chose, il y a des avantages et des inconvénients. Voici quelques-uns des inconvénients que je me permets de commenter:

1) Les indépendantistes sont contre le gouvernement fédéral, alors pourquoi se feraient-ils élire à Ottawa?

A cette question, je me permets de répondre de la façon suivante: les souverainistes sont contre le fédéralisme bien sûr; mais nous tentons de faire comprendre à la population du Québec que la souveraineté est un moyen par excellence pour pouvoir opérer des transformations radicales dans le domaine social et dans le domaine économique. Les citoyens québécois pourront dans un premier temps travailler à se donner un gouvernement pro-souverainiste au Québec et, parallèlement, dans un deuxi-

me temps tenter, avec des députés compétents, bien préparés et courageux d'arracher au gouvernement central tous les pouvoirs: politique, juridique, économique et financier.

2) Participer aux élections fédérales, diviser nos forces. Je crois avoir suffisamment démontré que c'est dans l'absentéisme et l'éparpillement que nous serons les plus divisés.

3) Une défaite de ce nouveau parti aux élections fédérales de 1972 pourrait signifier un recul de l'indépendance et nuire au Parti québécois lors des élections 1974.

A cet argument, je réponds que la souveraineté est au-dessus des hommes et des partis et qu'elle n'admet pas de calculs de genre.

Tout le monde sait qu'en politique, tout est possible. Une défaite aujourd'hui peut préparer une plus grande victoire pour demain. Mais ce qui est sûr, c'est que les électeurs oublieront vite le résultat des élections fédérales et, en 1974, personne n'y pensera plus. D'autres événements retiendront l'attention des électeurs. Aux dernières élections du Québec, qui a pensé ou parlé de la défaite cinglante qu'avaient subi les quatre députés créditistes lors d'élections partielles tenues quelques mois auparavant?

Puisque l'on veut faire des calculs, je dis, pour ma part, qu'un mouvement souverainiste, lors des prochaines élections fédérales, aurait de très grandes chances de succès.

Chances de succès

REGION DE MONTREAL: La lutte se ferait entre le Parti Libéral et le Bloc Québécois. (L'Union Nationale ne serait pas dans le portrait, le Parti Conservateur se peut attrayant, le N.P.D. a profité d'un "vacuum" aux dernières élections fédérales, quant à Caouette, sa patente n'a jamais pris, à Montréal).

DANS AU-DELA DE 30 COMTES: le Parti Québécois a fini deuxième en avril 1970. Les chances du Bloc Québécois dans ces comtés sont excellentes pour les mêmes raisons que dans la région de Montréal.

EN PROVINCE: spécialement là où les créditistes ont fait élire des députés, la lutte se ferait à trois: le Ralliement des créditistes, le Parti libéral et le Bloc québécois. Cependant, comme l'Union nationale qui est plutôt un parti rural ne présentera pas de candidat, il y a tout lieu de croire que ses supporters appuieront le Bloc québécois, ce qui, en principe devrait favoriser ce mouvement.

De toute façon, il ne s'agit là que de pures spéculations, d'hypothèses, de calculs qui, à mon humble point de vue, ne doivent pas entrer en ligne de compte ou du moins très peu.

Les chances de succès du Bloc québécois seraient également bonnes sur la scène fédérale parce que les Québécois auraient moins peur de se prononcer pour la souveraineté, à ce niveau, sachant que ce n'est pas là que nous pourrions prendre le pouvoir. De plus, il n'y a rien d'impossible à ce que les Québécois décident massivement de se donner des représentants à Ottawa qui soient des Québécois authentiques.

Ce n'est qu'après avoir analysé les avantages et les inconvénients d'un tel projet qu'on doit prendre position. Pour ma part, il m'apparaît évident que les avantages que l'on retirerait, en faisant la lutte aux fédéralistes, lors des prochaines élections fédérales, sont hors de proportion avec les quelques inconvénients que cela pourrait apporter. Dans un tel cas, est-ce que la formation d'une plate-forme ou d'un mouvement souverainiste n'apparaît pas comme une nécessité?

Qui formera ce mouvement, quelles seront ses structures, qui le dirigera?... Voilà autant de questions auxquelles je ne peux pas répondre pour le moment. Ce mouvement sera ce que les souverainistes voudront qu'il soit. Si nous le formons, il se développera avec une étonnante facilité et vivacité. Si nous le boudons, nous pourrions difficilement éviter l'infiltration de candidats opportunistes qui, une fois élus députés, à Ottawa, ramperont devant le pouvoir (genre Caouette) et oublieront qu'ils sont là pour aider à faire la souveraineté du Québec.

Pétition réclamant l'annulation de l'élection dans Bourassa

Le candidat défait du Parti québécois dans le comté de Bourassa, M. Jacques-Yvan Morin, a présenté le 15 juin dernier devant la Cour provinciale, par son procureur, Me Jacques Bellemare, une pétition réclamant l'annulation de l'élection du 29 avril dans cette circonscription. Les requérants sont MM. J.-Y. Morin et Maurice Renaud. L'intimé est M. Georges E. Tremblay, commerçant, déclaré élu, MM. Réal Gibeau et Even Provencher sont mis en cause. Cette pétition est évidemment publiée sous réserve de la preuve qui devra être faite devant le tribunal. Nous nous feront un devoir de présenter également la réponse de l'intimé dès qu'elle sera disponible.

Les requérants exposent les faits suivants: Le 29 avril 1970, une élection eut lieu dans le district électoral de BOURASSA pour le choix d'un député devant représenter ce district à l'Assemblée nationale du Québec; L'intimé, Georges E. Tremblay, fut déclaré élu député à l'Assemblée nationale pour le district de BOURASSA par le président d'élection du district, M. Wildrid Lachance; Le rapport de l'élection fut publié par le Président général des élections dans la Gazette Officielle du Québec en date du 16 mai 1970. (tome 102, no 20, p. 2944); Le requérant Maurice Renaud est majeur; il était habile à voter à l'élection susdite et son nom était inscrit sur la liste des électeurs qui a servi à cette élection;

Le requérant Jacques-Yvan Morin était candidat dans le district de BOURASSA lors de l'élection dont il s'agit; Les requérants ont lieu de se plaindre du fait que l'élection du défendeur a été irrégulière et que l'ensemble du processus électoral a été entaché d'irrégularités et de manoeuvres frauduleuses, en

sorte que le résultat ne reflète point l'expression libre de l'opinion de la majorité des électeurs du district de BOURASSA;

En effet, comme il sera prouvé à l'enquête, des centaines de personnes n'ayant pas qualité d'électeur ont été inscrites illégalement sur la liste électorale.

En outre, bien que plusieurs mentions des personnes mentionnées au paragraphe précédent aient pu être radiées de la liste électorale, plusieurs centaines d'autres ne l'ont pas été et ont voté à l'élection du 29 avril;

De plus, de nombreuses personnes ayant qualité d'électeur et qui n'avaient pas été inscrites sur la liste électorale ont fait des demandes d'inscription (formule 16 spéciale), mais n'ont pas été inscrites dans la déclaration des réviseurs (formule 24), contrairement à la Loi électorale;

En outre, sur les 2788 noms ajoutés à la liste électorale par les réviseurs (formule 24) dans le district de BOURASSA, un grand nombre sont fictifs;

De plus, comme il sera prouvé à l'enquête, de nombreuses personnes ont été radiées arbitrairement de la liste électorale alors qu'elles avaient pleinement la qualité d'électeur, à la suite de manoeuvres tendant à les défranchiser;

En outre, ces personnes n'ont pas reçu l'avis spécial de radiation prévu à l'article 95 de la Loi électorale et n'ont donc pu se défendre ni obtenir leur ré-inscription, ni voter;

En outre, les demandes de radiation des personnes susmentionnées (formules 18 spéciales) ont disparu et ne se trouvent point dans les archives du Président-général des élections, en sorte qu'il est impossible de con-

naître les personnes qui ont demandé les radiations ou les motifs invoqués pour faire radier les électeurs;

De plus, les membres de la Commission de révision du district de BOURASSA n'ont rendu aucune décision motivée dans le cas des personnes ajoutées à la liste électorale ou radiées de la dite liste et n'ont effectué aucune des enquêtes prévues aux articles 90 et 91 de la Loi électorale;

En outre, aucune décision des réviseurs relative aux additions, corrections ou radiations n'a été notée dans le registre prévu par la Loi électorale, contrairement à l'article 99 de cette loi;

De plus, comme il sera prouvé à l'enquête, de nombreux bulletins de vote ont été dérobés avant la votation, dans le but de fausser le scrutin;

En effet, non seulement l'absence de ces bulletins de vote a-t-elle été constatée, le matin du scrutin, mais des bulletins ont été retrouvés sur les individus arrêtés par le Service de police de Montréal-Nord pour supposition de personne, au cours de la journée de l'élection, tandis que d'autres bulletins de vote ont été retrouvés en divers endroits;

En outre, des certificats et récépissés d'inscription portant le nom de plusieurs électeurs ont été retrouvés sur les individus arrêtés pour supposition de personne;

De plus, les représentants du candidat dans plusieurs bureaux de scrutin ont été soumis à un système de tracasseries et d'intimidation durant la journée de l'élection, tendant à les empêcher d'accomplir leur devoir;

De plus, plusieurs centaines de votes ont été déposés dans les boîtes de scrutin par des individus se faisant passer pour des personnes dont le nom figurait sur la liste électorale; malgré les efforts déployés par les représentants du Parti québécois pour faire échec à ces pratiques, l'ampleur du système des "télégrammes" fut telle qu'il fut impossible des les empêcher complètement;

En outre, on a vu apparaître dans plusieurs écoles où se trouvaient les bureaux de scrutin des personnes non autorisées par le président de l'élection dans le district de BOURASSA, lesquelles s'arrogeaient le droit de surveiller la votation et de donner des instructions aux scrutateurs, aux greffiers et aux représentants;

De plus, comme il sera établi à l'enquête, une douzaine

de boîtes de scrutin ont disparu pendant plusieurs heures après le comptage des bulletins et la fermeture des bureaux de scrutin, dans un secteur où le résultat a été particulièrement défavorable au candidat requérant;

De plus, de nombreuses irrégularités ont été constatées dans l'état des boîtes de scrutin lors de la recension qui eut lieu le lendemain de l'élection chez le président de l'élection et le candidat requérant a obtenu que toutes ces irrégularités soient dûment notées par ledit président, cette notation n'ayant été interrompue que sur une intervention du représentant du candidat libéral auprès du Président des élections pour la région de Montréal et du secrétaire du Président-général des élections;

De plus, comme il sera établi à l'enquête, il existe des preuves formelles que les boîtes de scrutin portant les numéros 31 et 68 ont été ouvertes entre le moment où elles furent scellées par les scrutateurs, greffiers et représentants, et le moment où elles furent ouvertes, le lendemain, en présence du président de l'élection et des candidats;

De plus, un grand nombre de constables spéciaux dont les services avaient été retenus pour le jour du scrutin ont été démis de leurs fonctions au dernier moment et des individus ont été nommés à leur place, sans qu'il soit possible de s'assurer de leur identité ou de leurs qualités respectives;

Pourquoi les requérants demandent à la cour:

1e de déclarer nulle l'élection intervenue le 29 avril 1970 dans le district électoral de BOURASSA;

2e de condamner l'intimé aux dépens;

3e de réserver aux requérants tout autre recours que de droit.

Montréal, ce 15 juin 1970.

Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour, à l'émission Témoignage

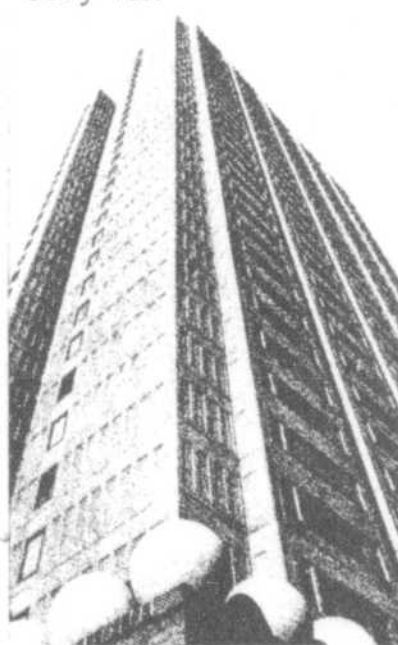
du 29 juin au 4 juillet

Abbe Guy Laforte: (l'apôtre d'aujourd'hui de nos chuchotés);
Mme Marie-L. Lépine: l'éducation sexuelle à l'école;
Mme E. Robichaud: l'adolescent a besoin d'agir, d'aimer, d'être aimé;
Claire Vaillancourt: Le film Calcutta et l'Inde que j'ai connue;
Mme Marie-L. Lépine: Préparer le jeune en fonction de l'adulte;
Emile Robichaud: l'homme d'aujourd'hui en danger.

CLV	Volleyfield	1370	13 h 45
CJSO	Sorel	1320	8 h 40
CKBS	Saint-Hyacinthe	1240	14 h 05

Invitation au voyage: Terre Sainte, Turquie, Grèce, Italie, France, 6 au 27 septembre avec Paul Hamel, S.J. 25 ouest, rue Jarry, Montréal. 387-2541.

On n'habite pas a Port-Royal... on y vit.



Les pièces essentielles d'un appartement de Port-Royal forment un cadre révélateur pour ceux qui aiment s'exprimer par un décor personnel. La gamme impressionnante de services laqués, de portes stylées, de portiers stylés au service d'appels téléphoniques jour et nuit du standard privé de Port-Royal. Vivez votre vie dans un appartement de Port-Royal Studios et 1224 chambres à coucher, sur certains étages seulement.

Le Bureau de location est ouvert de 9 h.m. à 5 p.m. du lundi au vendredi, et de 12 h.m. à 5 p.m. le samedi et dimanche.

PORT-ROYAL
1355, rue St-Hubert
947-9511
Redbank Estates Ltd.

Nous vous offrons volontiers sur la liste d'attente pour les appartements non disponibles actuellement.

Prévisions... autres éclaircies à partir de maintenant...



Laradioscopie du cheveu, à l'exemple du rayon-X déterminera avec certitude le degré d'infection de vos cheveux.

PENSEZ-Y MAINTENANT et rendez-vous compte des deux faits les plus importants au sujet de la calvitie. **M. R.-A. PIERRE, Trichologue, vous dit:** La perte de cheveux est progressive. Elle commence habituellement par une affection commune du cuir chevelu comme les pellicules. On devrait y remédier, mais on ne le fait pas. Des ce moment, on commence à perdre ses cheveux petit à petit, jusqu'à ce qu'il n'en reste à peu près plus, ou pas du tout. La perte des cheveux s'arrête mais pas en essayant n'importe quoi dont vous entendez parler. Quand vous aurez fini, vous constaterez que vous avez perdu votre temps et que la calvitie s'est accrue.

Recourez aux services compétents et spécialisés. Et faites-le en premier lieu et non en dernier lieu, parce que le plus de cheveux que vous possédez encore au moment où vous commencerez le traitement, le plus de cheveux vous aurez l'assurance de conserver.

Vous ne devez pas, évidemment, vous contenter de conserver seulement les cheveux que vous possédez, c'est d'ailleurs le moins que vous devriez attendre du traitement et des soins que vous prendrez par la suite. Vos cheveux auront meilleure apparence, meilleure santé. Vous êtes peut-être timide... ou trop occupé pour vous rendre régulièrement à notre centre. Dans ce cas, demandez au Spécialiste de vous expliquer comment vous soigner vous-même dans l'intimité de votre foyer. Il vous donnera toutes explications requises pour ce genre de traitement.

par **RAYMOND TRICHOLOGUE**

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
Édifice Place Canadienne
450 est, SHERBROOKE angle Berri - Suite 390
Tél.: 288-3823-288-7378
Sortie du métro - Sherbrooke - Berri
Heures: 11 h.m. à 8 h.p.m.
Le samedi, 10 h.m. à 4 h.p.m.

COLLÈGE FRANÇAIS

185 ouest, Fairmount

- Reconnu comme COLLÈGE CLASSIQUE en 1963.
- Programme de la Faculté des Arts (9e et 11e classiques)
- Programme français (8e à 14e année) - baccalauréat français.
- Programme du Ministère de l'Éducation (sec. I)
- Plus de 2000 élèves en 1969-70 (Canadiens français, Français)

QUELQUES INSCRIPTIONS

- en secondaire I (élèves de 6e et 7e année)
- en 12e année (élèves de 11e scientifique ou secondaire IV)
- en 13e année (élèves de 12e, CPES ou secondaire V) et 14e année.

AUTRES INSCRIPTIONS:

- PRIMAIRE: Jardin d'enfants dès l'âge de 3 ans
Pré-scolaire à 4 ou 5 ans -
Première année à 5 ou 6 ans -
- SECONDAIRE: 8e ou secondaire I à 12e ou secondaire V -
- POST-SECONDAIRE: 13e et 14e année (options littéraires, scientifiques) Préparation au baccalauréat français officiellement reconnu.

ANNEXES PRIMAIRES:

- Annexe-Nord: 11995 O'Brien (coin Salaberry) Cartierville 332-1383
- Annexe-Rive-Sud: 190 René Philippe - Ville de Lemoyne 671-2572

Autobus scolaires: régions de Montréal, Rive-Nord et Rive-Sud.

N.B.: - ouverture d'un petit pensionnat pour enfants de 6 à 10 ans.

-transport spécial gratuit pour les élèves du secondaire de la Rive-Sud éloignés: St-Bruno, St-Hubert, Brossard... (de la Rive-Sud au Collège français, rue Fairmount)

Pour renseignements et inscriptions: 272-0754, 272-1455, 272-3848

Nouvel horaire aux Communes

OTTAWA (PC) - Les Communes ont adopté, hier, à l'unanimité une action du gouvernement établissant un nouvel horaire qui sera en vigueur jusqu'à l'ajournement prévu des travaux pour l'été, vendredi prochain.

Selon le nouvel horaire, les Communes siégeront lundi de 11 à 23 heures, mardi et jeudi de 14 à 23 heures, et vendredi de 11 à 18 heures.

La Chambre ne siégera pas mercredi, 24 juin, fête nationale des Canadiens français.

Habituellement les Communes ne siègent pas le matin, sauf le vendredi, alors qu'elles s'ajournent à 17 au lieu de 18 heures. Les autres jours de la semaine, leurs travaux se poursuivent jusqu'à 22 heures, sauf le mercredi, où la Chambre met fin à sa réunion à 18 heures.



Reflexion - pour ne point péri! Prenez garde à l'onde. Pratiquez chaque jour les règles de la Sécurité aquatique.

STRUCTURES MATHÉMATIQUES

CONÇUES PAR DES PROFESSEURS QUÉBÉCOIS

Les Structures Mathématiques, Secondaire 1, sont l'œuvre de dix professeurs de mathématiques (comité C.S.M.). Cette équipe entièrement québécoise a bénéficié du concours de nombreux collaborateurs et conseillers, ainsi que de l'aide constante de l'éditeur-coordonnateur de la recherche: Hachette Canada.

ADAPTÉES AUX BESOINS DES ÉLÈVES QUÉBÉCOIS

Cette nouvelle méthode a fait ses preuves au cours des trois dernières années dans plusieurs classes pilotes de commissions scolaires québécoises. Basée sur le principe de la reconstruction elle débouche sur de nombreuses applications.

UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS L'ENSEIGNEMENT DES MATHS AU SECONDAIRE

L'ensemble comprend: un fichier-élève (58 fiches), un manuel ateliers-élève, un manuel de l'enseignant, un guide complet en plus des deux premiers ouvrages, et un manuel de l'élève.

Prix suggéré \$27.50, un manuel ateliers-élève, \$12.50, un guide complet, \$12.50. Les fiches étant renouvelables chaque année, ce système permet de suivre toute évolution du programme.

COMMANDEZ DES MAINTENANT

Hâtez-vous d'en faire profiter vos élèves de Secondaire 1. Adressez vos commandes à: Librairie Hachette (Canada) Ltée, 554 est, Montréal 122, Qué. Tél.: 842-3857

informations

Le différend jordano-palestinien à l'étude

Le départ des Américains de Libye occasionne un sommet arabe impromptu

par David Daure, de l'AFP

LE CAIRE — L'évacuation, aujourd'hui, de la grande base américaine de Wheelus en Libye, arrive à point nommé: en un moment où le monde arabe vit de nouveaux jours difficiles, elle lui apporte une satisfaction d'amour-propre et elle permet à ses responsables de tenir un véritable sommet sans avoir eu besoin d'en préparer l'ordre du jour par de longues tractations diplomatiques.

Il est à peu près certain pour les observateurs que la situation en Jordanie et sur le "front oriental" sera l'un des principaux objets de discussion. Quelques faits confirment cette hypothèse: les principaux pays intéressés à la crise palestino-jordanienne (République Arabe-Unie, Jordanie, Libye, Syrie, Irak) seront tous représentés à ce sommet par leurs chefs d'Etat et, dès hier soir, des conversations particulières se sont déroulées au Caire entre le président Nasser et le président Noureddine Atassi.

La crise palestino-jordanienne, dont bien des indices laissent penser qu'elle est loin d'être résolue, a des conséquences sur le plan militaire et sur le plan des relations inter-arabes. Sur le plan militaire, elle a eu pour effet d'affaiblir le "front oriental", pour le renforcement duquel le président Nasser et le colonel Kadhafi de Libye avaient déployé pourtant de multiples efforts et dont le rôle stratégique est de première importance puisqu'il devrait soulager d'autant le front occidental, celui du canal de Suez.

M. Mohamed Hassanein Heikal, ministre de l'Orientation de la République Arabe-Unie, dans un récent éditorial d'Al-Ahram, laissait entendre que cet effort avait été chargé une fois de plus la République Arabe-Unie de tout le poids de la guerre. Il est probable que le président Nasser le redira lui-même à ses interlocuteurs de Tripoli.

En ce qui concerne les relations interrégionales on est inquiet, au Caire, des conséquences que pourrait avoir, sur celles-ci la crise jordano-palestinienne. On craint en effet ici que si la résistance palestinienne passait de mains "modérées" à des mains "radicales", cela n'entraîne de nouveaux clivages dans le monde arabe entre conservateurs et progressistes, en particulier dans les pays de la partie orientale de la région, qui se partagent pour le moment en modérés (Liban et Jordanie) et progressistes (Syrie et Irak). On n'a pas été insensible au Caire à ce sujet au rôle qu'a joué l'Irak dans

les récents événements de Jordanie.

Pourtant, le monde arabe, plus que jamais, a besoin d'unité. Le président Nasser va se rendre vraisemblablement à Moscou dans un proche avenir. Il en reviendra peut-être avec un engagement plus prononcé de l'U.R.S.S. au Proche-Orient, ce qui signifierait que le monde arabe devrait accepter d'éventuels développements militaires et qu'il soit bien d'accord dans son ensemble pour que l'U.R.S.S. soit son alliée et son amie privilégiée.

Enfin, le président Nasser a demandé solennellement au président Nixon, le 1er mai dernier, de ne pas fournir de nouveaux avions à Israël. Si les Etats-Unis décidaient cette fourniture, il faudrait bien que le monde arabe y réponde. Sur ce point précis, les responsables arabes ne pouvaient rêver de meilleur lieu de concertation que cette immense base de Wheelus, symbole de la puissance américaine mais aussi preuve qu'en politique, rien n'est jamais définitivement gagné.

La situation en Indochine

Deux postes stratégiques tombent aux mains des communistes au Laos

(Par l'AFP)

Une vive activité militaire a régné au cours des dernières vingt-quatre heures sur les différents théâtres d'opérations de la péninsule indochinoise.

Au Laos, les forces communistes se sont emparées des deux importants postes de Nong Boua et de Phou Kate, situés au sud de Saravane, apprend-on de source officieuse. Un terrain d'aviation construit par les Américains et utilisé par leurs avions de transport à décollage court du type "Caribou" se trouvait aménagé au poste de Nong Boua, tandis que le poste de Phou Kate, installé sur une montagne de 1583 mètres de haut, abritait une station américaine de guidage aérien, qui était utilisée pour les bombardements de la piste Ho Chi Minh.

Bien qu'il n'ait pas confirmé la perte de ces deux postes, le gouvernement laotien a signalé, cependant, d'importants mouvements de troupes nord-vietnamiennes vers Souvannak Kham, localité située au sud-est de Saravane et à proximité de la frontière thaïlandaise.

Au Cambodge, où à l'exception de l'axe routier Phnom Penh-Saigon, toutes les autres routes menant à la capitale demeurent coupées, les communistes ont déclenché une violente offensive

contre la ville de Kompong Thon, à 120 km au nord de Phnom Penh.

Plusieurs autres attaques communistes ont été enregistrées tard jeudi contre les forces américaines et sud-vietnamiennes dans les secteurs de "Thameon" et du "bec du canard".

Dans un communiqué diffusé hier matin, le haut commandement de l'armée khmère dénonce "les mensonges et ruses de l'ennemi" qui veut se faire croire "invincible". Ce communiqué ajoute que les troupes cambodgiennes "sont maintenant sûres d'elles-mêmes et vont du succès en succès". Le porte-parole de l'armée khmère signale une opération de nettoyage lancée jeudi par les forces gouvernementales dans le secteur de Krang Lovea, à 60 km au nord-ouest de Phnom Penh où des éléments vietcong avaient attaqué deux trains, mardi dernier.

Plus de la moitié des 7.900.000 dollars d'armes légères américaines que le président Nixon a décidé de fournir au Cambodge avant le 30 juin, ont été livrés à destination.

Le département d'Etat, qui a donné cette nouvelle hier, précise que l'envoi de ce matériel peut être accéléré, car il s'agit d'armes et de matériel "aisément transportable". Les milieux officiels précisent que des camions et des

Remaniement prochain du cabinet américain?

WASHINGTON (AFP) — Un nouveau remaniement ministériel se dessine à l'horizon politique des Etats-Unis, qui ont connu, depuis le début du mois, successivement, la démission du ministre de la santé, de l'éducation et du bien-être social, M. Robert Finch, devenu conseiller présidentiel, et celle du ministre du travail, M. George Shultz désigné président de la nouvelle commission du management et du budget.

Il est question maintenant, selon le "Wall Street Journal" du départ de M. Walter Hickel, le ministre de l'intérieur, qui s'était illustré le mois dernier en reprochant à l'administration de faire la sourde oreille aux revendications de la jeunesse étudiante.

Le porte-parole de la Maison Blanche a démenti l'information du "Wall Street Journal", le quotidien financier new-yorkais généralement fort bien informé, selon laquelle M. Hickel aurait déjà fait parvenir sa démission sur le bureau présidentiel, mais il n'a pas écarté cette éventualité pour l'avenir

immédiat, se refusant notamment à exprimer un renouvellement quelconque de la confiance du président dans son ministre. M. Hickel, a-t-il dit en substance, continue d'être le secrétaire à l'intérieur de l'administration.

En attendant, un autre haut fonctionnaire américain, M. Kenneth Davis, secrétaire adjoint au commerce chargé des échanges internationaux, aurait déjà envoyé sa démission à la Maison Blanche. Le porte-parole de celle-ci a dit qu'elle n'avait pas encore été reçue mais qu'elle sera acceptée lorsqu'elle parviendra sur le bureau de M. Nixon.

La démission de M. Davis est motivée par son désaccord avec certains membres de l'entourage du président qui hésitent encore à recommander l'imposition de contingents sur l'importation de certains produits textiles et électro-ménagers en provenance, notamment du Japon. M. Davis est un partisan convaincu d'une limitation autoritaire de ces importations.

Les militaires risquent de perdre patience en Bolivie

LA PAZ (AFP) — La mort, jeudi soir à Santa-Cruz de deux policiers tués au cours d'une manifestation d'étudiants porte à cinq (deux policiers, un officier, un médecin militaire et un étudiant) le nombre des morts depuis le début de la semaine à la suite de l'agitation étudiante en Bolivie.

Le fait que les victimes de la manifestation de Santa-Cruz soient tous des policiers (en plus des deux morts, dix ont été blessés dont trois très grièvement), risque de porter à son comble l'impatience de certains secteurs militaires devant les "désordres de rue". Le préfet de Santa-Cruz a d'ailleurs fait savoir que désormais les forces de sécurité "répondraient à la violence par la violence".

Comme dans plusieurs autres villes universitaires, où la situation reste calme mais tendue, la manifestation de Santa-Cruz, qui devait être selon ses organisateurs, une "marche pacifique", avait été organisée pour protester contre la découverte des cadavres torturés de Jenny Koeller, dirigeante étudiante, et de son mari le journaliste chilien Elmo Catalán, qui semble avoir été l'un des principaux dirigeants de l'Armée de libération nationale.

A l'exception de quelques heurts à Tarija, dans le sud du pays, où un étudiant a été blessé par balle, et de légers incidents à La Paz entre de petits groupes de jeunes gens et la police, les autres villes universitaires sont restées calmes jeudi. La situation reste tendue.

Le département d'Etat, qui a fourni cette indication, rappelle toutefois que dans tous les pays où se trouvent des citoyens américains, il existe à l'ambassade des Etats-Unis des plans de contingence concernant une éventuelle évacuation de ces derniers.

Il se trouve en ce moment 26 diplomates américains à Phnom Penh: 19 fonctionnaires du département d'Etat, 6 attachés militaires et un membre des services fédéraux d'information. Leurs familles se composent au total de 7 membres. Il faut ajouter une cinquantaine de journalistes et une demi-douzaine de personnes séjournant au Cambodge à titre privé.

Le vice-maréchal de l'air thaïlandais Dawee, ministre des communications, est attendu aujourd'hui à Washington où il fera une visite non officielle.

Le maréchal Dawee, précise le département d'Etat s'entretiendra avec des fonctionnaires de ce ministère de questions intéressant en général le sud-est asiatique.

"Nous ne croyons pas savoir que cette visite ait un objectif spécial", s'est borné à déclarer le porte-parole du département d'Etat en commentant la visite du ministre thaïlandais dans la capitale fédérale.

Pour ce qui est du Sud-Vietnam, attaques de postes et accrochages se sont poursuivis tout au long de la nuit de jeudi à vendredi, indique un communiqué militaire sud-vietnamien qui précise que 24 vietcong ont été tués pendant les opérations.

On apprend d'autre part de Bangkok que les premiers contingents de volontaires thaïs pour le Cambodge quitteront la Thaïlande le 30 juin prochain, jour fixé pour le retrait des forces américaines du territoire khmer. Selon certaines rumeurs non confirmées, les troupes américaines retirées du Cambodge seraient en partie relevées par des troupes régulières thaïlandaises, actuellement engagées au Vietnam.

Contre les essais nucléaires

WELLINGTON (AFP) — Les ministres des affaires étrangères du conseil de l'Asie et du Pacifique réunis depuis mercredi à Wellington ont exprimé dans un communiqué final leur inquiétude à la suite des expériences nucléaires qui se poursuivent dans le Pacifique, en dépit des protestations répétées de nombreux pays membres du conseil.

Le conseil, faisant état des "dangers possibles que les essais dans

l'atmosphère posent à la santé et à la sécurité", en demande instamment l'arrêt.

Le communiqué exprime d'autre part la satisfaction des membres du conseil devant les progrès réalisés par le gouvernement sud-vietnamien et leur profonde sympathie pour les républiques du Vietnam, du Laos et du Cambodge dans leurs efforts pour préserver leur indépendance.

Nancy à l'heure du 'défi américain'

La majorité gaulliste s'inquiète de la candidature de Servan-Schreiber

NANCY (AFP) — Soixante-cinq mille électeurs de Nancy et de sa banlieue nord, se rendront aux urnes demain, pour y élire leur représentant à l'Assemblée nationale.

Cette élection partielle — en soi très ordinaire — est cependant suivie avec la plus extrême attention, par tous les observateurs politiques, pour plusieurs raisons.

La première, c'est qu'elle est destinée à remplacer un député gaulliste, M. Roger Souhail, qui a démissionné, il y a un mois, de son mandat de député, pour protester contre le tracé de l'autoroute Paris-Strasbourg, qu'il estimait nuire aux intérêts de Nancy. Démission, d'ailleurs purement symbolique, puisque M. Souhail se représente.

Seconde et principale raison: l'entrée dans la bataille électorale de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, ancien directeur de l'hebdomadaire L'Express, auteur d'un ouvrage à succès, Le défi américain, qui, depuis quinze jours, mène tambour battant, une campagne à l'a-

méricaine, qui se veut apolitique et dont le coût est évalué à plus de cent millions de francs. M. Servan-Schreiber, qui s'est entouré de son épouse et de ses enfants, et d'un état-major de plusieurs dizaines de conseillers et secrétaires, a obtenu le ralliement officiel de plusieurs élus locaux, ainsi que de personnalités connues, telles que MM. Louis Armand et Paul-Henri Spaak.

Son principal argument: "Je me mets au service de la Lorraine du sud — dont les intérêts sont bafoués par le gouvernement — et grâce à mes influences et à mon efficacité, la région bénéficiera du soutien actif de plusieurs banquiers et hommes d'affaires français et étrangers, qui sont tous prêts à investir en Lorraine".

Face à ces deux candidats qui, selon de récents sondages, obtiendraient chacun 32 à 35% des suffrages, trois représentants de gauche et un candidat apolitique. Toujours selon les sondages, ces quatre derniers ne peuvent espérer plus de 30% des suffrages.

aux 4 coins

Nouveaux missiles

WASHINGTON (AFP) — L'Armée de l'air américaine a annoncé hier la mise en service opérationnelle des premiers de ses nouveaux missiles "Minuteman-3" à ogives nucléaires multiples.

Ces engins ont été placés dans leurs silos souterrains de la base aérienne de Minot, dans le Dakota du Nord. C'est le "Strategic Air Command" qui a été chargé d'expérimenter les dix premiers de ces engins.

Les dix premiers "Minuteman-3" à ogives multiples ayant une charge utile de 2.000 livres chacun et une portée de 9.800 km (6.100 milles) ont effectué hier leur premier vol. Ils avaient été placés dans leurs silos souterrains dès le 18 avril.

Le bref communiqué de l'Armée de l'air ne précise toutefois pas si le vol d'essai a eu lieu avec des têtes nucléaires ou non, ni si celles-ci sont désormais placées sur les engins.

Traité sur les patentes

WASHINGTON (AFP) — 20 pays ont signé hier à Washington le traité de coopération pour la protection des patentes à l'échelle internationale.

Il s'agit notamment de l'Algérie, du Brésil, du Canada, du Danemark, de la Finlande, la Hongrie, Israël, l'Italie, le Japon, la Suisse, la République fédérale allemande, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

Au cours d'une allocution, le secrétaire d'Etat William Rogers s'est félicité de noter "le rôle important que jouent les patentes dans la vie économique" du monde.

"Ce nouveau traité, a-t-il dit, facilitera la protection de la propriété industrielle. Il développera aussi l'esprit d'invention et d'innovation nécessaire au progrès économique. Il contribuera aux relations commerciales et aux investissements à travers le monde. Il apportera enfin ses bienfaits aux habitants de toutes les nations signataires."

Décolonisation

NATIONS UNIES, N. Y. (AFP) — Le comité de la décolonisation (comité des 24) a décidé d'envoyer une délégation à une conférence internationale des mouvements de libération des territoires portugais d'Afrique qui se tiendra à Rome du 27 au 29 juin.

Les frais de ce voyage qui s'élèveront à 2.500 dollars seront payés par les 126 pays membres de l'Organisation des Nations unies.

Ce sera la première fois qu'un organe officiel de l'ONU enverra une délégation officielle à une conférence organisée par un mouvement opposé au maintien de l'intégrité territoriale d'un pays membre de l'ONU.

Le représentant du Royaume-Uni, M. J.D.B. Shaw, s'est élevé contre cette décision et a souligné qu'elle ne saurait constituer un précédent.

Manifestants tués au Sahara espagnol

NOUAKCHOTT (AFP) — Un communiqué du gouvernement mauritanien publié hier matin fait état de graves incidents au Sahara espagnol, incidents qui, selon le communiqué, auraient fait douze morts dans les rangs de manifestants.

Le communiqué précise que "selon des voyageurs arrivés aujourd'hui à Bir-Mongrein, venant d'El-Aïoun, ville du Sahara sous domination espagnole, une importante manifestation groupant plusieurs milliers de personnes réclamant la libération du Sahara dit espagnol se serait produite le 17 juin à El-Aïoun même. Selon ces mêmes voyageurs, devant l'ampleur de la manifestation populaire, les autorités militaires espagnoles se seraient livrées à une répression des plus inhumaines, tirant sur la foule et faisant ainsi douze morts et plusieurs dizaines de blessés. Les mêmes autorités, ajoute le communiqué, auraient procédé à de nombreuses arrestations, dont celle de Khattari Ould Said Ould El Jamani, chef général de la grande tribu Rguibate-Lebeihate et de Cheikh Ould Salek Ould Ba Ely, autre chef Rguibate."

Dans les milieux officiels mauritaniens, on se déclare particulièrement préoccupé par cette affaire.

Depuis 5 ans Ben Bella...

ALGER (AFP) — Depuis cinq ans, l'ex-président Ben Bella est détenu au secret. C'est en effet le 19 juin 1965, à l'aube, qu'il fut déposé par un "conseil de la révolution" dirigé par le colonel Boumedienne.

On ignore le lieu de sa détention, mais on sait que sa mère, Mme Fatima Ben Bella, 90 ans, et sa sœur, ont parmi les personnes autorisées à le voir assez souvent. Sa mère aurait même été autorisée, vu son grand âge, à lui tenir compagnie pendant plusieurs jours.

Les Antipropos de Jean Lévesque



Les bouffons nationaux

Les travaux reprennent à peine à l'Assemblée nationale que les injures et les "forces plates" reviennent à la mode. Le prétexte, cette semaine, a été le débat sur le serment d'allégeance à la reine. Plusieurs de nos députés, des anciens et des nouveaux, ont sauté sur l'occasion pour démontrer leur savoir-faire en matière d'insultes, de mauvaise foi, de bouffonneries et de pénibles gajolades. Les mêlées verbales de mercredi et de jeudi en porteront plus d'un à croire qu'à l'Assemblée nationale, à ce chapitre, plus ça change, plus c'est pareil. Le trophée de la semaine, quant aux délicats jeux de mots et aux réparties subtiles sera accordé sans hésiter au chef créditiste québécois, monsieur Samson. Ses accusations de "racisme" et son jeu de mots sur les "cinq bols", quant à nous, lui valent la palme.

Il fallait pourtant s'y attendre. La campagne électorale avait été riche en démagogie, en bassesses et en loutoquerie. Mais on se disait qu'au fond, ces excès étaient attribuables à la fièvre de la course au pouvoir et que le scrutin passé, chacun allait revenir à des normes plus raisonnables.

Nous avions eu droit à nos opérètes économiques, à nos promesses de "révolutions sanglantes", au "marasme total", aux "barbus sales aux cheveux longs jusque dans le bas du dos" (sic), à la "haine entre frères et sœurs, parents et enfants", sans compter les "crucifix décrochés des écoles", et le reste. Même que "Léonie était passé au Parti québécois", à ce qu'on colportait en certains milieux d'Abitibi, et que le nouveau chef libéral allait vendre le Québec aux enchères outaouaises.

Naïvement, nous avons cru que, le vingt-neuf avril passé, les esprits se ressaisiraient et la raison reprendrait le dessus. Hélas, c'était oublier nos traditions. Pourtant, il est assez de problèmes à résoudre, de questions à étudier, de retards à rattraper, sans que l'Assemblée nationale perde une seule minute au profit des démagogues et de ceux qui, n'ayant pas d'esprit, essaient quand même d'en faire. Nous osons croire que les nombreux éléments valables que compte l'Assemblée nationale dans tous les partis vont réussir à donner le ton et à s'imposer, de sorte que les bouffons, les manipulateurs et les exaltés se sentent à ce point dépassés par le sérieux de l'ambiance qu'ils n'osent plus que se taire.

Car si le "salon de la race" est pour continuer ses débats en perdant une bonne partie de son temps, comme cela semble avoir recommencé, la population perdra confiance en son salon, et alors on pensera à se replier à la cuisine.

On peut discuter avec l'auteur en téléphonant à l'émission Le Point du Jour que M. Lévesque anime du lundi au vendredi à 13 heures sur les ondes de C.K.A.C.

Kossyguine souhaite que l'ONU soit un instrument de lutte contre l'agression

MOSCOU (AFP) — M. Alexis Kossyguine, président du conseil soviétique, a vigoureusement souligné hier l'intérêt que porte l'URSS au rôle et à l'activité des Nations unies.

Dans un discours prononcé à la réception qu'il a offerte au Kremlin en l'honneur de U Thant, M. Kossyguine a déclaré, selon l'agence Tass, que l'URSS entendait "ne pas épargner ses efforts afin que l'activité de l'O.N.U. se poursuive dans la voie qui lui fut impartie il y a 25 ans, et que les Nations unies soient un instrument sur de lutte contre l'agression, et de sauvegarde et de consolidation de la paix."

Toutefois, le président du conseil a indiqué que l'URSS ne saurait "fermer les yeux" sur les insuffisances de l'activité de l'Organisation. "Ces insuffisances", a déclaré M. Kossyguine, ne sont point inhérentes à la charte de l'O.N.U. qui a subi l'épreuve du temps, mais bien au fait que certains milieux occidentaux cherchent à saper les principes majeurs de la charte et à la réviser afin de pouvoir utiliser plus facilement l'organisation contre les mouvements de libération nationale des peuples."

M. Kossyguine a conclu en affirmant qu'il était "nécessaire que la 25ème session de l'Assemblée générale de l'O.N.U. vote la résolution en faveur du renforcement de la sécurité internationale."

Dans sa réponse, U Thant a déclaré qu'il "partageait l'appréciation de l'activité des Nations unies donnée par M. Kossyguine" et que son opinion en ce qui concerne la guerre au Vietnam "converge presque totalement avec la position de l'Union soviétique".

U Thant a également rappelé qu'il "s'était dressé contre et avait critiqué les événements qui se sont récemment produits au Cambodge."

Evoquant la situation au

Conseiller de M. Castonguay

QUEBEC (OIPQ) — Un avocat de 30 ans, professeur à la faculté de droit de l'université Laval jusqu'à tout récemment, vient d'accepter d'agir, pour une période d'environ un an, comme conseiller sur les politiques sociales auprès du ministre de la santé, de la famille et du bien-être social, M. Claude Castonguay.

M. Castonguay s'est dit heureux de pouvoir bénéficier de la grande compétence de ce conseiller.



Carrières et Professions

ANESTHÉSISTES

recherchés pour un hôpital général de 400 lits.
Bonnes conditions de travail.

S'adresser au:

Dr Gabriel Plante,
Chef du service d'anesthésie,
Hôpital St-Joseph,
150 Ave. Rouleau,
Rimouski, P. Q.

CHEF COMPTABLE

Fonctions:

Sous l'autorité du Directeur des Finances il a la responsabilité de la comptabilité générale, des rapports financiers et statistiques.

Qualifications requises:

Au moins 6 années d'expérience dans une fonction reliée à la comptabilité ou posséder un diplôme universitaire en comptabilité.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur des Finances,
Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc,
3570 rue St-Urbain,
Montréal, Québec.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CARIGNAN OFFRE D'EMPLOI

Postes:

2 Conseillers en Orientation
1 Psychologue scolaire

Qualifications:

- Licence en Orientation scolaire et professionnelle
- Licence ou maîtrise en psychologie scolaire
- Faire partie de sa corporation professionnelle

Les personnes intéressées voudront bien joindre leur curriculum vitae à leur demande d'emploi et adresser le tout, avant le 30 juin, à:

M. Jocelyn Sévigny
Directeur du personnel,
70, Elizabeth,
Sorel, P.Q.
(514)-742-2781

La Commission Scolaire Catholique de Granby recherche UN ADJOINT À LA DIRECTION d'une école élémentaire

École St-Eugène:

17 classes du second cycle
(St-Eugène)
4 classes des 2 cycles
(St-Alphonse)

- 5 ans d'expérience, enseignement ou direction.
- Intérêt pour le renouvellement pédagogique.
- Brevet d'enseignement (15 ans de scolarité).
- Facilité dans les contacts et dans l'animation.

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae avant le 26 juin ou téléphoner à:

M. Robert Blouin,
Directeur Général des Écoles,
385 rue Principale,
Granby, Qué.
Tél.: (514) 378-3984

LE CONSEIL D'ÉDUCATION DE PRESCOTT-RUSSELL

solicite des demandes pour les postes suivants dans ses écoles secondaires situées à: Casselman, Embrun, Hawkesbury, Plantagenet, Rockland et Vankleek Hill.

ÉLECTRICITÉ
ANGLAIS
COMMERCIAL
MATHÉMATIQUES
HISTOIRE

GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIE DOMESTIQUE
ÉDUCATION PHYSIQUE garçons
ÉDUCATION PHYSIQUE filles
SCIENCES

ÉCHELLE DE SALAIRE 1970/71

Cat.	MINIMUM	MAXIMUM
1	\$7,000	\$12,000
2	\$7,300	\$12,800
3	\$8,200	\$14,400
4	\$8,700	\$14,950

Congés de maladie cumulatifs et plan de retraite, assurance-vie groupe, assurance invalidité à long terme. Entrevues au bureau du Conseil sur RENDEZ-VOUS du lundi au vendredi.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur demande en faisant mention de leur numéro de téléphone à:

M. Royal Comtois, Surintendant,
Conseil d'Éducation de Prescott-Russell,
372 rue Bertha,
Hawkesbury, Ontario.

R. CUSSON
Président

E. MAGEAU
Directeur d'Éducation

La commission scolaire du district no 2, Campbellton, N.-B.

solicite des candidatures pour le poste
d'OFFICIER EN ORIENTATION BILINGUE
(français et anglais)
pour l'année scolaire 1970/71.

Les responsabilités seront spécifiées par le surintendant du district.

Qualification: Entraînement reconnu en orientation.

Les demandes devront être envoyées à:

Mme Stella Sutherland, secrétaire,
Commission scolaire,
District no 2,
C.P. 640,
Campbellton, N.-B.

HÔPITAL ST-JOSEPH DE RIMOUSKI

Recherche des personnes ayant les qualifications suivantes.

- Infirmiers diplômés

- Techniciens(nes) en radiologie.

Toute demande doit être faite par écrit au:

Directeur du Personnel,
Hôpital St-Joseph,
150 Ave. Rouleau,
Rimouski.

Le Campus Saint-Jérôme du Collège Lionel Groulx demande UN RÉGISTRARE

Fonctions:

- Il relève du Directeur des services pédagogiques.
- Il est responsable des procédures d'admission et de l'inscription des étudiants, de l'enregistrement et de la transmission des résultats académiques.
- Il est chargé de la fabrication des horaires.
- Il assure la direction du secrétariat pédagogique.

Qualifications:

- 15 ans de scolarité.
- Expérience dans un domaine connexe (exemple: archiviste).

Traitement:

- Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Envoyer curriculum vitae avant le 30 juin 1970 à:

Gilles Perreault,
Responsable des services pédagogiques,
Collège Lionel Groulx,
Campus de Saint-Jérôme,
435 rue Fournier,
Saint-Jérôme, Qué.
Tél.: (514) 436-1580

université du québec à trois-rivières

OFFRE D'EMPLOI

Le département d'administration et d'économie est à la recherche d'un

COMPTABLE AGRÉÉ

BÉNÉFICES SOCIAUX:

Assurance-vie, assurance accident-maladie, assurance-salaire, fonds de pension.

Faire parvenir demande d'emploi ou de renseignements à

M. André Héroux
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE DEMANDE UN DIRECTEUR POUR L'ÉCOLE SECONDAIRE GAMACHE DE SEPT-ÎLES.

EXIGENCES:

a) FORMATION

1. Détenir un brevet d'enseignement classe A ou un brevet supérieur.
2. Posséder une formation de niveau universitaire équivalent à 16 années de scolarité ou plus, de préférence en pédagogie ou dans les sciences humaines.

b) EXPÉRIENCE

Cinq (5) années d'expérience pédagogique, soit dans l'enseignement, en majeure partie au niveau secondaire ou supérieur, soit à la direction d'une école, soit à la direction d'un autre poste pédagogique dans les cadres administratifs d'une maison d'enseignement ou d'une commission scolaire.

DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS:

Les devoirs et responsabilités définis dans le Document 83 du Ministère de l'éducation (plan de rémunération des principaux et adjoints).

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon l'entente provinciale (document 83).

Les candidats doivent adresser leur curriculum vitae avant le 25 juin à:

M. François Caron,
Directeur des Services de l'enseignement,
C.S.R. du Golfe,
700 Laure,
Sept-Îles, P.Q.

SURVEILLANT - SERVICE DES RÉCLAMATIONS

Une importante entreprise de service d'assurance, maintenant des liens étroits avec les compagnies d'assurance-automobile, offre une position à une personne pouvant rencontrer les conditions suivantes:

- le candidat doit avoir une bonne expérience et les aptitudes nécessaires pour traiter les réclamations, ainsi que l'aptitude à discuter avec les hommes de loi, surtout dans les cas de responsabilité et des règlements qui s'en suivent en ce qui a trait à l'incapacité totale ou partielle. Il doit également pouvoir traiter avec les enquêteurs indépendants et pouvoir apprécier leurs rapports;
- le candidat devra être âgé de 35 à 45 ans, marié, bilingue et avoir une solide expérience dans les réclamations d'assurance.

Intéressant salaire de début selon qualification et expérience, avec possibilité d'augmentation et d'avancement.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Prière d'écrire en indiquant âge, instruction et expérience à:

Case 1340, Le Devoir

La Commission Scolaire de Terrebonne recherche

UN(E) PRINCIPAL(E) ADJOINT(E)

pour école élémentaire.

Qualifications:

- 16 ans de scolarité.
- 5 ans d'expérience (de préférence à l'élémentaire).
- Connaissance des méthodes nouvelles d'enseignement.
- Un stage SEMEA de base serait grandement apprécié.
- Qualification en administration scolaire (souhaitable).

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae le/ou avant le 25 juin 1970 à l'adresse suivante:

Direction de l'enseignement élémentaire,
C.P. 1500,
Terrebonne, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE DEMANDE UN RESPONSABLE POUR L'ÉCOLE SECONDAIRE NOTRE-DAME À SCHEFFERVILLE (8e, 9e, 10e ANNÉE).

Exigences:

Posséder un Brevet A ou un brevet supérieur. Compter au moins cinq (5) ans d'expérience ou plus dont trois dans l'enseignement au niveau secondaire.

Conditions de travail:

Celles qui sont définies par l'entente provinciale.

Les candidats doivent adresser leur curriculum vitae avant le 25 juin à:

François Caron,
Directeur des Services de l'enseignement
C.S.R. du Golfe
700 Laure, Sept-Îles.

COLLÈGE DE LA GASPÉSIE OFFRE D'EMPLOI

Directeur des résidences

Fonctions:

Le Directeur des résidences administre, coordonne et anime un service efficace et économique des résidences d'étudiants conformément aux directives générales du Collège de la Gaspésie.

Exigences

Qualifications et expériences pertinentes.

Traitement

Selon l'échelle du ministère de l'Éducation.

Entrée en fonction

Entre le 15 et le 30 juillet 1970.

Les candidatures devront être adressées et expédiées avant le 24 juin 1970 au:

Secrétaire général
Collège de la Gaspésie
C.P. 590
Gaspé, Québec

DIRECTEUR DU SERVICE D'INFORMATION

Le Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation requiert les services d'un directeur pour son Service d'information.

Responsabilités:

- relations extérieures:
établir des contacts de toute nature avec les organismes gouvernementaux et/ou privés qui oeuvrent dans le secteur de l'éducation.
- information:
direction de toutes les publications émanant du CADRE (Prospectives, annuaires, bulletins de nouvelles, collections, brochures, documents, communiqués, comptes rendus, etc.).

Qualités:

- facilité de travailler en équipe
- grande facilité d'expression orale et écrite
- connaissance des organismes rattachés au monde de l'éducation
- bonne connaissance de la réforme scolaire entreprise au Québec
- expérience pertinente.

Traitement:

\$12,000 - \$17,000 + bénéfices de sécurité sociale

Date d'entrée en fonction: août 1970.

Adresser votre curriculum vitae, avant le 10 juillet à:

MATHIEU GIRARD, directeur général
CADRE
1940 est, Henri-Bourassa, Montréal 360.

NOIRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Il s'agit d'une rubrique spéciale dans le but d'offrir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.
Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 20 la ligne agée (14 lignes agées au moins). Nous accordons la même habilitation aux agences de publicité. Le service de copies gratuites et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

LE DEVOIR

434 est, rue Notre-Dame,
Montréal - Tél. 844-3361

Compétence:

Bernard Lutz

HÔPITAL GÉNÉRAL DU CHRIST-ROI demande

UN(E) PHYSIOTHÉRAPEUTE

Salaire selon expérience.

S'adresser au:

Bureau du Personnel,
4000 boul. LaSalle,
Verdun, Québec
Tél.: 766-3551 ext. 35 ou 36

La Commission Scolaire de Bois-des-Filion demande

des professeurs pour enseigner au niveau élémentaire

Elle offre aux candidats:

- un salaire en rapport avec leur scolarité et expérience;
- des conditions de travail avantageuses;
- une atmosphère agréable;
- des possibilités de développement.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur demande, par écrit, en y joignant un "curriculum vitae" détaillé avant lundi le 30 juin 1970.

Adresser toute demande au:

Comité de sélection de la
Commission scolaire de Bois-des-Filion,
100 - 33e avenue Nord,
Bois-des-Filion, Comté de Terrebonne, Qué.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à Montréal

COORDONNATEURS DES AFFAIRES ÉTUDIANTES

FONCTIONS

Sous la responsabilité du Directeur des Affaires Étudiantes, animer et promouvoir, dans les pavillons, les différentes activités.

EXIGENCES

Diplôme universitaire;
expérience pertinente auprès des jeunes; expérience du milieu de l'enseignement de préférence.

TRAITEMENT

Selon les qualifications et l'expérience. Seules les demandes écrites seront retenues. Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur du Personnel
Université du Québec à Montréal
1180, rue Bleury, chambre 3095
Montréal 111, P.Q.

Secrétaire général

Tâches:

• Diriger l'ensemble du secrétariat.
• Animer et coordonner les différents services et l'équipe des permanents syndicaux.
• Coordonner et planifier la préparation et la réalisation des projets de l'organisme.
• Préparer les réunions des divers organismes politiques internes et surveiller l'exécution de leurs décisions.
• Exercer un rôle-conseil auprès du président et des organismes politiques internes.

Exigences:

• Expérience dans la gestion et l'administration.
• Connaissance des milieux de l'éducation.

Inscription:

Envoyer demande et curriculum vitae, avant le 26 juin 1970, à l'adresse suivante:



Le secrétaire général
Alliance des professeurs
de Montréal
4455, rue Saint-Hubert
Montréal 176, Qué.

OFFRES D'EMPLOIS

PROFESSEUR

5 ans d'expérience au secondaire.

Br. "A" et B. Ped., B.A., Lic. en histoire.

RECHERCHE EMPLOI dans la région de Montréal et environs. HISTOIRE ou autres matières déjà enseignées: géographie, français, sciences naturelles. Accepterait enseignement à temps partiel.

622-1992 / 688-4066

The Steel Company of Canada Limited dépensera \$5,000,000 pour une batterie de fours

potins financiers

Après avoir gagné 8.15 points avant-hier sur la Bourse de N.Y. à 712.85, l'indice des industriels de DJ, clôture, hier, sur ce même marché 7.74 points, soit haut à 720.43. Sur la Bourse de Londres, le résultat des élections, tenues avant-hier, explique la tenue vigoureuse des stocks sur le marché. Il a été décidé, cette semaine, de ne plus donner les cours du seigle sur le marché de Chicago. Le calme le plus absolu a régné, hier, sur la Bourse de Paris. Il y avait un bel élan d'optimisme, hier, sur la Bourse de Montréal mais, maints opérateurs demeuraient dans l'expectative sur la Bourse de Toronto.

Les baissiers seraient en plus grand nombre sur la Bourse de N.Y. Gare à leur aggrégativité, advenant de mauvaises nouvelles... mais dans le cas contraire, leur couverture serait bonne pour Wall Street.

La victoire du parti conservateur en Angleterre avant-hier fut fort bien interprétée, hier, par les industriels anglais qui grimperont à un moment donné de plus de 22 points. Il va sans dire que le marché français n'en est ressorti, en fermeture hier.

Le fait que la poussée inflationniste diminue d'intensité aux E.U. contribue à l'avance récente des valeurs mobilières américaines et canadiennes.

Abithi Paper demeurerait inchangé par suite de la rumeur qu'il perdrait \$1,500,000 de revenu net par suite de la hausse de notre devise par rapport au dollar américain. Il y aura évidemment prime moindre...

Les administrateurs de la BCN ont déclaré, hier, un dividende de 18 cts l'action pour le trimestre qui se terminera le 31 juillet, payable le 1er août aux actionnaires immatriculés le 30 juin 1970.

Il y aura lundi de nouveaux billets de \$20.00 émis par la Banque du Canada.

Bethleem Copper Corp. vient de hausser son dividende de 12.5 cts à 15 cts l'action.

Nos fermes ont rapporté \$1,379,500,000 en 1969 vs \$1,532,500,000 en 1968; ce qui constitue un facteur défavorable pour les actions des cie d'instruments agricoles.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

En marge des changements dans The Oshawa Wholesale Limited

L'avocat de The Oshawa Wholesale Limited a laissé entendre qu'au 28 mai 1970, la compagnie a autorisé les changements suivants concernant le plan en faveur de ses hauts fonctionnaires et de ses employés-clé:

1- Les options en cours en faveur de nombreux employés de la compagnie et de ses filiales, qui furent accordées durant les derniers 4 ans, leur permettant d'acheter un total de 246,700 actions de la classe "A", à des prix variant entre \$15.25 et \$37. l'action, ont été remises et annulées.

2- De nouvelles options furent adjugées, aux dates indiquées, en faveur de certains employés à plein temps de la compagnie et de ses filiales, leur permettant d'acquiescer 259,150 actions de la classe "A" à \$10.80 chacune, susceptibles d'être exercées dans les 6 ans. L'avocat a, aussi, fait savoir qu'un total de 9,600 actions de la classe "A", détenues sous options et qui avaient été consenties en faveur de 6 employés à plein temps en vertu du plan antérieur et de celui de l'année 1969, ont été annulées et elles sont encore en vigueur.

Rothmans of Pall Mall Canada Limited a conclu un accord financier

La Bourse de Montréal a été avisée que Rothmans of Pall Mall Canada Limited est venue à la conclusion d'un accord avec W. L. Lloyd Wood Ltd. pour l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Alfred Dunhill of London Ltd. le distributeur au Canada de l'organisation internationale Dunhill. Cette dernière importe des cigares cubains et certains items spéciaux, portant la marque de commerce Dunhill.

En vertu d'une résolution des administrateurs de Fort Reliance Minerals Limited, datée du mois de juin 1970, un optionnaire a consenti au président de la compagnie, a été amendée, de sorte que le prix d'achat en vertu de l'option a été réduit de \$1.00 à 75 cts l'action et sa date d'expiration a été prolongée du 31 décembre 1970 au 31 mars 1971.

Matane a adjugé une émission à la BCN, Bélanger Inc et René-T. Leclerc Inc

La ville de Matane, comté de Matane, a vendu à un syndicat formé de La Banque Canadienne Nationale, Bélanger Inc, René-T. Leclerc Inc, une émission de \$200,000 d'obligations, à 9 1/4-9 1/2%, à un prix de 98.18. L'émission comprend \$41,000 de titres à 9 1/4% 1971-80, \$129,000, à 9 1/2% 1975 et \$60,000, à 9 1/2% 1990. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 9.7449%. L'emprunt comporte un solde de \$129,000, à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 27 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 1981 à 2002 inclusivement et un solde de \$60,000, à renouveler en 1990 pour un terme additionnel de 20 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 2003 à 2010 inclusivement.

Datées du 1er juin 1970, les nouvelles obligations échoient comme suit: \$170,000, en séries du 1er juin 1971 au 1er juin 1980 inclusivement et \$60,000, échoient le 1er juin 1990. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er juin et 1er décembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la Province de Québec. L'emprunt est contracté pour des travaux d'acqueduc, d'égouts, de voirie, pour l'éclairage de rues et divers autres travaux municipaux.

L'évaluation impossible de la ville pour 1969, s'élevait à \$30,815,139. Le 31 décembre 1969, la dette à long terme nette de la corporation se chiffrait à \$2,473,813. L'an passé, la ville comptait 12,000 âmes.

Cummings Properties Limited montre un revenu et une position liquide améliorés

Cummings Properties Limited et la Himmell Corporation of Chicago ont annoncé récemment la construction d'une nouvelle compagnie, la Link Programs Inc., pour l'entreprise conjointe de développement de propriétés immobilières aux E.U.

Le siège principal de la Link Programs Inc. est situé à Chicago. Jack L. Cummings, vice-président exécutif de Cummings Properties, est président du Conseil de la nouvelle compagnie et Ivan Himmell, président de la Himmell Corporation, en est le président et officier exécutif en chef.

En annonçant la constitution de Link Programs Inc., M. Cummings a déclaré que "ceci est une occasion excellente pour Cummings Properties de pénétrer le grand marché des Etats-Unis, en association avec une société dont la portée d'administration et l'expertise sont reflétées par 20 ans de développement immobilier couronnés de succès".

La Link se concentrera sur l'entreprise conjointe du développement de propriétés commerciales, édifices appartements, condominiums, complexes de bureaux et centres d'affaires. La gamme d'opérations de la compagnie comprend toutes les phases de développement de projets de l'analyse du marché aux plans et constructions.

La Cummings Properties Limited est l'une des plus grandes compagnies immobilières au Canada et est cotée aux bourses de Montréal et de Toronto. Depuis plusieurs années, elle est une force majeure dans le développement des propriétés immobilières à revenu dans les régions métropolitaines nord-américaines.

En marge de ces données, on remarquera que le revenu net de Cummings avant-hier fut de \$1,227,119 pour les 6 mois terminés le 30 avril 1970 vs \$838,565 durant la même période en 1969, soit donc l'équivalent de 51 cts l'action vs 40 cts. Après déduction de l'impôt liquidé, le revenu net figure à \$633,118 vs \$429,954. Quant à l'avoir liquidé de la compagnie, provenant de l'exploitation au pays, il figure à \$1,615,353 vs \$1,543,736 soit l'équivalent de 66 cts l'action vs 54 cts. Comme on voit, les actions de Cummings sont inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

Marcel CLEMENT

De cokéfaction à Hamilton

HAMILTON — La société The Steel Company of Canada, Limited, a annoncé hier qu'elle entreprendra immédiatement la construction, au coût de \$51 millions, d'une nouvelle batterie de fours de cokéfaction à son usine sidérurgique Hilton, à Hamilton.

Ce projet représente aussi le franchissement d'un nouveau stade très important dans le programme soutenu d'assainissement de l'air et de l'eau entrepris par la Stelco, puisque plus de \$12 millions seront consacrés dans la nouvelle installation à des appareils anti-pollution, ce qui porte à \$45 millions le montant dépensé ou consacré depuis 1960 par la Stelco à l'assainissement du milieu.

La nouvelle batterie de fours de cokéfaction dont on prévoit le parachèvement vers la mi-1972 comprendra 83 fours qui, ajoutés aux fours de cokéfaction déjà existants, portera leur nombre total à 347. Après sa mise en service, cette batterie augmentera de 25 pour cent la capacité totale de production de coke de la Stelco, ceci en prévision d'une production annuelle de 6 millions de tonnes linéaires d'acier à l'usine Hilton en 1974.

La caractéristique la plus intéressante de la nouvelle batterie de cokéfaction en ce qui concerne l'assainissement réside dans le fait que sur les 83 fours qui seront construits, 54 seulement seront nécessaires pour amener la production de coke au niveau requis pour 1974. Les 29 fours de réserve permettront de prolonger la durée de la cokéfaction dans tous les fours, ce qui réduira considérablement l'émission de matières pulvérisées qui se produisent au moment du défourage.

Les autres dispositifs d'assainissement de l'air et de l'eau qui seront intégrés à la nouvelle batterie de cokéfaction comprennent: un collecteur supplémentaire; des systèmes dépoussiéreurs pour la manutention du coke et du charbon; un wagon de chargement spécial pour le charbon; un réseau de chicanes pour les postes d'extinction du coke ainsi que des jets d'eau secondaires; un système de recirculation de l'eau; une tour de refroidissement ainsi que d'autres améliorations aux usines à sous-produits et de récupération de phénols.

En plus de la construction de la nouvelle batterie de fours de cokéfaction, la Stelco a aussi annoncé la réalisation de deux autres projets d'assainissement au coût supplémentaire d'un demi million de dollars. Il s'agit de l'installation d'un précipitateur électrostatique par voie humide pour l'élimination des fumées métallurgiques provenant de la décharge automatique des fours à coke ainsi que d'un système d'aspiration des fumées destiné à enrayer l'émission de particules de carbone pendant le transfert du métal en fusion aux poches de coulée de l'atelier des fours à sole no. 3.

À noter...

Les stocks de fruits congelés ou en conserve dans les entrées des conserves le 1er juin 1970 s'élevaient à 38,352,000 livres contre 30,353,000 livres le 1er juin 1969. Les stocks de légumes congelés ou saumurés étaient de 57,516,000 livres contre 61,678,000 livres le 1er juin 1969.

Bourse de Montréal

Sauis, les titres bancaires allaient à l'encontre de la tendance, hier.

MONTREAL (PC) — Tandis que les banques étaient en baisse, la plupart des autres secteurs ont enregistré des gains, hier, à la Bourse de Montréal, où, par ailleurs, le volume des transactions a été léger.

Les gains ont dépassé les reculs dans une proportion de 104 à 70 et 72 titres sont demeurés inchangés.

La Banque Royale a perdu 5-8 à 21-1/4; la Banque Toronto-Dominion, 1-2 à 18-1/2; la Banque de Nouvelle-Ecosse, 1-8 à 17-3/8. CPR a gagné 1-8 à 55-3/4.

Abithi est demeuré inchangé à 77-8. Rapid Data, pour un volume de 700 actions, a été coté entre 3.50 et 3.40.

MacMillan Bloedel a gagné 1-8 à 24; Moore Corp. 7-8 à 30; International Utilities 7-8 à 22-1/2; Bell Canada, 3-8 à 42-5/8.

Canada Cement a perdu 1-4 à 33; Walker-Gooderham, 1-4 à 41-1/2; Interprovincial Pipe Line, 1-4 à 20-3/4.

Dans les mines et pétroles, Pacific Petroleum a gagné 1-2 à 22; Noranda, 3-4 à 27-1/2; Inco, 3-8 à 42-3/8. Imperial Oil a perdu 1-4 à 53-4.

A l'indice, les valeurs industrielles ont gagné 1.55 à 158.59; les services publics, 63 à 125.90; les papiers, 1.77 à 87.19. Les banques ont perdu 1.90 à 167.80. L'indice composé a gagné 1.04 à 153.69.

Le volume combiné des transactions à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne a été de 612,800 actions, au regard de 547,500 actions la veille.

Bourse de N-Y

Vigueur des stocks à Wall Street en fin de semaine.

(AFP) — La tendance a été ferme vendredi à Wall Street. Encouragée par la forte avance des blue chips la veille, après l'annonce d'un ralentissement du rythme de l'inflation en mai, la demande s'est montrée plus active qu'au cours des dernières semaines. La cote a progressé sur un front beaucoup plus étendu que jeudi et bien qu'elle ait été affectée par quelques prises de bénéfices en fin de séance, elle a clôturé en hausse appréciable.

Les cuprifères et les électroniques, où Kennecott, Phelps Dodge, General Electric et Litton se sont mis en évidence, ont été fermes tandis que les alimentaires, les pétroles, les chimiques et les mécaniques ont nettement progressé. Les transports aériens, les caoutchoucs ont gagné du terrain et les pharmaceutiques et les papiers se sont améliorés par endroits. En revanche, les constructions aéronautiques, à l'exception d'United Aircraft, et les sidérurgiques se sont alourdies et les automobiles et les matériaux de construction ont marqué le pas. Les cinémas, les télévisions et les grands magasins ont évolué irrégulièrement.

Beurre: arrivages courants, 92.64, 93.65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, Québécois coté 47-1/4; blanc, 47-1/2.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs 20-22; procédé par rouleur, No 1 en sacs 19 à 19-1/2, autres catégories pour nourrisseur 17 à 17-1/2.

Poudre de lait de beurre pour nourrisseur 15 à 15-1/2 poudre de lait 3-1/4 à 3-1/2.

Pommes de terre: prix de gros: Québec \$2.20 à \$2.30 les 50 lbs; N-B. \$2.20 à \$2.30 les 50 lbs; 50 à 52 les 10 lbs.; I.P.E. \$2.55 à \$2.60 les 50 lbs.; 66 à 68 les 10 lbs.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: A- extra gros \$7.9 A- gros \$4.3; A-moyens \$4.9; A-petits \$4.2.

Daewoo, 9000 8 6 1/2 8; Devils EU 300 14 14 1/4; D'Export 600 140 134 1/4; D'Leahrd 100 20 20.

Automotive Hardware Co. Ltd., 6 cents, le 15 juillet, inscription le 21 juin.

Dominion Textile Co. Ltd., 15 cents l'action ordinaire, \$1.75 l'action privilégiée à 7 pour cent, tous deux le 15 juillet, inscription le 25 juin.

First National City Corp., 60 cents en devises américaines, le 1er août, inscription le 30 juin.

Maple Leaf Gardens Ltd., 25 cents, le 5 juillet, inscription le 30 juin.

Rapport hebdomadaire sur nos 2 marchés locaux à bestiaux

Les prix étaient fermes, dans l'ensemble, sur le marché aux bestiaux de Montréal, cette semaine. La demande étant bonne, les génisses, les vaches et les boeufs ont apporté des prix légèrement plus élevés, dans certains cas. Le prix du porc était en baisse.

Les arrivages, aux marchés de l'est et de l'ouest, se chiffraient comme suit: 1,245 bêtes à cornes, 1,724 vaches, 144 porcs et 116 agneaux et moutons.

Le bœuvillon de choix se vendait de 32.75 à 33.75, la bonne qualité, 31-32.50, la qualité moyenne, 29-30.50 et la qualité commune, 25-30-27.5.

Les vaches de bonne qualité, 23-26, la qualité moyenne 22-23.5, la qualité commune, 19-22.25, conserves et charcuterie, 15-25-21.

Les génisses de choix rapportaient de 26.25 à 28.75, la bonne qualité, 25-26.50, la qualité moyenne, 23-25.25, et la qualité commune, 20-25-20.

Les boeufs de bonne qualité cotaient de 25.75 à 32.00 et les qualités moyenne et commune, 22-25-26.50.

Les prix des veaux de bonne qualité variaient entre \$41 et \$45, la qualité moyenne, 36-41.50, la qualité commune, 25-36.

Les agneaux poids-légers se vendaient de \$37 à \$50, la qualité commune, \$32.

Les moutons de bonne qualité rapportaient de \$12 à \$18.50.

Le prix du porc s'établissait à 50-52, soit \$1.50 plus bas que celui de la semaine dernière.

Le Canada pourra bénéficier de la pénurie de bois qui sévit aux E.-U.

(AFP) — Il y a pénurie de bois aux Etats-Unis et, s'il n'y est pas remédié bientôt, l'industrie du bâtiment — déjà déprimée — connaît de nouvelles difficultés dans la décennie qui commence.

Après avoir fait cette constatation dans une déclaration rendue publique vendredi matin à la Maison Blanche, le président Nixon a recommandé une série de mesures destinées à palier la pénurie de bois de charpente et de contreplaqué.

Ses recommandations, fondées sur le rapport que vient de lui remettre une commission spéciale chargée d'examiner ce problème, prévoient notamment un accroissement substantiel des importations américaines de bois en provenance de la Colombie-Britannique, (au Canada) et, à plus long terme, une étude poussée des possibilités de certains matériaux de remplacement.

Etant donné que les Etats-Unis exportent du bois en même temps qu'ils en importent, le gouvernement japonais a été prié de limiter volontairement les achats de bois qu'il effectue aux Etats-Unis.

Enfin, le Ministère de l'Agriculture a été avisé d'accroître la productivité de l'industrie forestière américaine. Les permis de coupe de bois seront multipliés, mais le programme de reboisement sera accéléré de manière à maintenir les réserves forestières des Etats-Unis à leur niveau actuel et à préserver l'environnement, un mot devenu très à la mode.

Denrées alimentaires

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92.64, 93.65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, Québécois coté 47-1/4; blanc, 47-1/2.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs 20-22; procédé par rouleur, No 1 en sacs 19 à 19-1/2, autres catégories pour nourrisseur 17 à 17-1/2.

Poudre de lait de beurre pour nourrisseur 15 à 15-1/2 poudre de lait 3-1/4 à 3-1/2.

Pommes de terre: prix de gros: Québec \$2.20 à \$2.30 les 50 lbs; N-B. \$2.20 à \$2.30 les 50 lbs; 50 à 52 les 10 lbs.; I.P.E. \$2.55 à \$2.60 les 50 lbs.; 66 à 68 les 10 lbs.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: A- extra gros \$7.9 A- gros \$4.3; A-moyens \$4.9; A-petits \$4.2.

Daewoo, 9000 8 6 1/2 8; Devils EU 300 14 14 1/4; D'Export 600 140 134 1/4; D'Leahrd 100 20 20.

Colt Ind. (Canada) poursuit son programme d'expansion

A Sorel et Brampton

TORONTO — Lors de l'inauguration officielle du nouveau centre de distribution de la compagnie Colt Industries (Canada) Ltd., division Crucible Steel, le président M. R. Kenneth Robertson a fait remarquer que ce nouveau centre représente un événement important dans le programme d'expansion en cours de cette compagnie. Le programme a-t-il ajouté a débuté au mois d'octobre 1969 et la première étape représente un investissement d'environ \$1,100,000.

"Cet entrepôt très moderne", dit-il, "est équipé d'installations qui permet de scier à froid des blocs d'acier allant jusqu'à 1600 po. ca. de deux ponts roulants d'une capacité de 5 et de 10 tonnes et d'équipements de manipulation pour acier inoxydable. Ce centre nous permettra de rencontrer les demandes toujours croissantes d'outils en acier et de matrices d'une façon rapide et efficace de nos clients de l'Ontario et des provinces de l'Ouest. Une surface de terrain a été prévue pour tripler si nécessaire l'étendue du nouveau centre qui consiste présentement de 15,000 pi. ca."

Un nouveau "Trepanner" — perforateur pour larges ouvertures horizontales — faisant aussi partie du programme, est déjà en opération à l'usine de Sorel. Que cette machine permet la perforation de trous dans les différentes classes d'acier Crucible, pouvant aller jusqu'à 30 pieds de longueur avec un diamètre de 2 à 4 pouces. C'est la seule machine de cette envergure au Canada.

Gabriel Aero distribuera les produits Raytheon

Gabriel Aero Marine Instruments Ltd. distribuera maintenant au Canada les radars et l'équipement maritime et commercial que fabrique Raytheon en plus d'offrir les services d'entretien et d'installation habituels. C'est ce qui a été annoncé par la firme américaine Raytheon dont Gabriel Aero est actuellement un distributeur de ces produits maritimes au Canada depuis 1967. Gabriel Aero a des bureaux de vente à Montréal, Halifax et Sydney.

Gabriel Aero Marine Instruments pourra ainsi accroître ses revenus provenant de la distribution dans l'est du Canada des produits Raytheon dont la renommée n'est plus à faire.

Fruits et Légumes

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures hier matin.

Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des producteurs horticoles, du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Fruits: Pomme: McIntosh A.C. \$3.50 8 celloes de 5 lbs; Cortland, \$2 à \$2.25; A.C. \$3 le boisseau. Fraises: \$3.75 à \$4 pour 12 chop.

Légumes: Asperges: \$7.50 à \$8 les 24 lbs. Betteraves: \$1.25 la doz. Choux: verts, \$2.50 à \$3 pour 18.

Choux-fleurs: \$2.50 à \$3, la doz. Ciboulette: 90 à \$1 la doz. Concombres: de serre, \$4 à \$4.25 pour 24, de couches, \$1.75 la doz. Epinards: \$1.75 à \$2 le minot; \$2 à \$2.25 pour 12 paquets de 10 onces.

Laitue: frisée, \$1.75 à \$2.00 pour 2 doz. Boston, \$1.75 à \$2 pour 16; Iceberg, \$1.75 à \$2 pour 18; Romaine, \$1.75 à \$2 pour 20. Oignons: \$2.50 à \$2.75 pour 4 doz.

Plants de fleurs: 85 à \$1.00. Pommes de terre: \$2.20 à \$2.30 les 50 lbs. Radis: 45 à 50 la doz.; \$1.75 à \$2 pour 30 celloes de 6 onces. Rutabaga: \$6 à \$7.50 les 50 lbs. Rhubarbe: 40 à 60 la doz., suivant la grosseur; extra grosse, 90 la doz.

Dividendes C-I-L

Les dividendes suivants ont été déclarés au cours d'une réunion du Conseil d'administration de la Canadian Industries Limited tenue, le 19 juin.

Actions privilégiées: 1-7/8 p. cent en fonds canadiens payable le 15 juillet 1970 aux actionnaires inscrits le 30 juin 1970.

Actions ordinaires: Un dividende de 15 cents par action en fonds canadiens payable le 31 juillet 1970 aux actionnaires inscrits le 30 juin 1970.

York Food of Canada s. En monnaie américaine.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Alcan 1250 22 20 21 +2 Duvon 2000 51 51 51 -2

Expo Iron 500 56 56 56 +1 Glen Lake 1225 56 56 56 +1

Guard 2000 25 25 25 +1 Houston Oil 1550 190 185 190 +20

Lyons 1500 12 12 12 +1 Lynx 2100 124 115 124 +4

McIntyre 250 163 163 163 +3 Midsea 2100 27 27 27 +2

Miro 1000 12 12 12 +1 Montclair 2000 60 60 60 +20

Prime Pot 1000 6 6 6 +1 Puff Gold 2000 6 6 6 +1

Que Exp 3500 10 10 10 +10 Quenston 1000 15 15 15 +3

St Luc 2700 22 22 22 +5 St Lucia 1800 33 29 33 +3

Stargis 500 43 43 43 +3 Subco 600 67 67 67 +2

Succès des exposants québécois à Curacao

(OIPQ) — La participation des sept industriels québécois à la Foire Internationale des Caraïbes qui a eu lieu à l'Hôtel Hilton de Curacao au début du mois de juin a connu grand succès. C'est ce qu'a annoncé le Ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Lévesque, précisant que les ventes durant l'Exposition se sont élevées à \$150,000 et que les possibilités de ventes pour les prochains mois sont de l'ordre de \$700,000.

Cette foire intéressait les propriétaires d'hôtels et de motels et les produits exposés étaient des plus variés. La Société Bombardier (de Valcourt) présentait pour la première fois dans les Antilles son hydrotomoteur, le Seadoo. Les autres exposants étaient la compagnie pharmaco-chimique Chemcell Ltd, Grace Kennedy & Co., Hotel Printing Ltd, Sigman & Jones et J.E. Vallée, toutes de Montréal. Ils fabriquent du matériel de décoration intérieure, des produits alimentaires et sanitaires, des appareils électro-ménagers, des imprimés et des meubles de jardin. Les visiteurs venus des principales îles des Antilles, de l'Amérique Latine et de l'Amérique Centrale ont manifesté un grand intérêt pour cette Foire.

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec a assuré les frais de la participation à l'exposition de Curacao, conformément à sa politique visant à stimuler l'exportation des produits québécois.

Cours des changes

Pays	Monnaie	Cours
Afrique du Sud	Rand	1.4650
Allemagne	Deutsche Mark	2.4992
Angleterre	Livre	2.9275
Argentine	Peso	3.020

Réponse aux demandes de la CCC

Le Saint-Siège publiera bientôt de nouvelles normes pour la laïcisation des prêtres

par Jean-Pierre Proulx

La congrégation pour la doctrine de la foi vient de faire savoir à la Conférence catholique canadienne que le Saint-Siège publiera bientôt de nouvelles normes concernant la procédure de dispense de l'état clérical, dispense appelée communément laïcisation.

Sans préciser la teneur exacte des nouvelles normes, la congrégation a confié que la procédure serait "plus simple et plus expéditive".

La lettre de la congrégation à la CCC constitue en fait une réponse aux démarches entreprises par l'épiscopat canadien pour l'amélioration de la procédure de laïcisation. Le conseil d'administration de la CCC a délégué en avril dernier un communiqué de la CCC. Mgr Emmet Carter, évêque de London, auprès du pape, "pour lui soumettre personnellement des suggestions susceptibles d'améliorer la situation".

Outre le Saint-Père Mgr Carter a rencontré le secrétaire d'Etat, le cardinal Villot, le préfet de la congrégation du clergé, le cardinal Wright et le secrétaire de la congrégation de la doctrine de la foi, Mgr Paul Philippe.

Mgr Carter a soumis aussi à la congrégation de la doctrine de la foi la liste des causes canadiennes encore pendantes et a demandé de hâter l'étude de ces requêtes.

Le communiqué, citant le président de la CCC, Mgr Plourde, précise "que cette démarche était motivée par l'inquiétude des évêques devant les délais trop longs apportés à la solution des cas et par les demandes répétées de différents groupes de prêtres au Canada".

Dans sa réponse à la CCC, la congrégation de la doctrine de la foi a expliqué que ces retards sont dus d'une part à l'augmentation sensible des cas et d'autre part à un manque de personnel.

Précisons que les normes

actuellement en vigueur sont provisoires. C'est le 2 février 1964 que Paul VI dans une lettre aux évêques donnait à ceux-ci le droit de s'occuper des prêtres qui demandaient la laïcisation. Jusque-là, seules les requêtes de nullité d'ordination pouvaient être soumises à Rome.

(La déclaration de nullité d'ordination signifie que l'on reconnaît qu'un individu n'a jamais été réellement ordonné prêtre soit par défaut de "forme" ou parce que l'individu a agi par contrainte. La dispense de l'état clérical ou laïcisation est évidemment différente: il s'agit simplement de la levée des obligations, en tout ou en partie, rattachées à la fonction sacerdotale).

Le droit canon ne prévoyant aucun mécanisme pour la laïcisation, la procédure suivante fut instaurée: c'est à l'évêque du lieu de recevoir personnellement celui qui demande la laïcisation. La lettre de 1962 précise que l'évêque doit inviter le requérant à bien sonder les motifs de sa demande.

L'évêque l'invite ensuite à présenter un mémoire dans lequel il expose sa situation et donne les raisons justifiant sa demande.

S'ouvre ensuite "un procès informatif". Les évêques ont confié la tâche de mener ce procès les uns à leur chancellerie, les autres au tribunal ecclésiastique. C'est le cas à Montréal.

Ce "procès informatif" se fait généralement sous forme d'entrevue avec le requérant. Le Saint-Siège a préparé à cet effet un questionnaire il y a quelques années. Il a pour but d'examiner plusieurs aspects de la vie du requérant.

C'est ce questionnaire qui a suscité des critiques de la part d'un certain nombre de prêtres qui ont eu à y répondre. En réalité, même si sa teneur écrite présente de fait

des aspects désagréables (il nous a déjà été donné d'en examiner un), la plupart de ceux qui sont chargés de l'enquête s'en servent comme point de repère sans plus, en respectant la situation concrète du requérant. C'est en tout cas ce que nous a expliqué l'abbé Jean Thorn du tribunal ecclésiastique de Montréal.

Quoi qu'il en soit, lors de sa mission à Rome, Mgr Carter a précisément demandé une révision de ce questionnaire pour le rendre plus respectueux des personnes, nous a déclaré le porte-parole de la CCC, M. Guy Poisson, p.s.s.

On pourra aussi, selon les cas, faire appel à des témoins ou à des experts, médecin, psychiatre, etc.

Le procès informatif terminé, le dossier est remis à l'évêque qui donne alors son point de vue. Le dossier est alors acheminé à la congrégation pour la doctrine de la foi, plus précisément à une commission formée à cette fin.

Chaque demande est alors confiée à deux ou trois théologiens ou canonistes. Au terme de leur étude, chaque commissaire fait un rapport écrit, rapport qui est discuté à l'assemblée de la commission qui se réunit toutes les semaines.

Un commissaire fait alors un rapport synthétique sur le cas et les avis reçus et le dossier est alors remis personnellement au pape qui accorde ou non la laïcisation. La réponse est alors envoyée à l'évêque du prêtre requérant.

En vue précisément de hâter la procédure, l'abbé Poisson nous a expliqué que l'épiscopat canadien a demandé au Saint-Siège que l'étape de l'étude par les commissaires romains soit plutôt faite au Canada par des commissaires du pays, les avis de ceux-ci étant ensuite envoyés directement au pape.

On a aussi demandé au Saint-Siège de hâter l'envoi de la réponse une fois celle-ci octroyée par le pape. Il semble,

en effet, que pour un certain nombre de raisons techniques, un délai quelquefois appréciable se produise assez souvent.

Combien de temps se passe-t-il entre la démarche officielle d'un requérant et l'obtention de la réponse? A cette question, l'abbé Thorn de Montréal et l'abbé Poisson ont fourni la même réponse: cela varie avec les cas. Mais en général, les délais peuvent varier entre trois et dix mois mais il y a des exceptions à chacun des extrêmes. Mais ce qui est sûr, c'est que pour l'intéressé, c'est toujours long!

Percé fera tout pour qu'il n'y ait pas de Maison du pêcheur

PERCÉ (PC) — "Sous aucune considération, il n'y aura de nouvelle Maison du pêcheur, à Percé, cet été. Qu'elle soit libre ou non, qu'elle s'appelle le Reine-Elizabeth ou autrement, il n'y aura pas de maison pour recevoir gratuitement les jeunes. Nous avons maintenant une Auberge de Jeunesse, ce sera suffisant, et je ne tolérerai pas de nouvelle Maison du pêcheur."

C'est ce qu'a affirmé jeudi soir, au cours d'une conversation téléphonique, le maire de Percé, M. Abner Biard, en commentant une nouvelle parue dans des quotidiens québécois faisant état d'une nouvelle Maison du pêcheur.

M. Biard, qui est maire de ce centre touristique de la Gaspésie depuis novembre dernier, a avoué ne pas être au courant de l'achat d'un terrain en vue de l'établissement d'une nouvelle maison du pêcheur qui pourrait accueillir gratuitement 200 personnes, de n'impor-

te quel âge et de n'importe quel milieu.

"Nous avons maintenant des règlements très stricts là-dessus et nous les ferons respecter, quoi qu'on dise," a dit le maire de Percé en soutenant qu'il n'y aura pas de Maison du pêcheur cet été à Percé parce que la municipalité et la population vont s'y opposer catégoriquement dès le début.

"Même si c'est dirigé par Robert Lemieux, qui est avocat, ce n'est pas grave: je vais faire appliquer le règlement de la municipalité et il n'y aura pas de Maison du pêcheur à Percé, même si ce devait être dirigé par des curés."

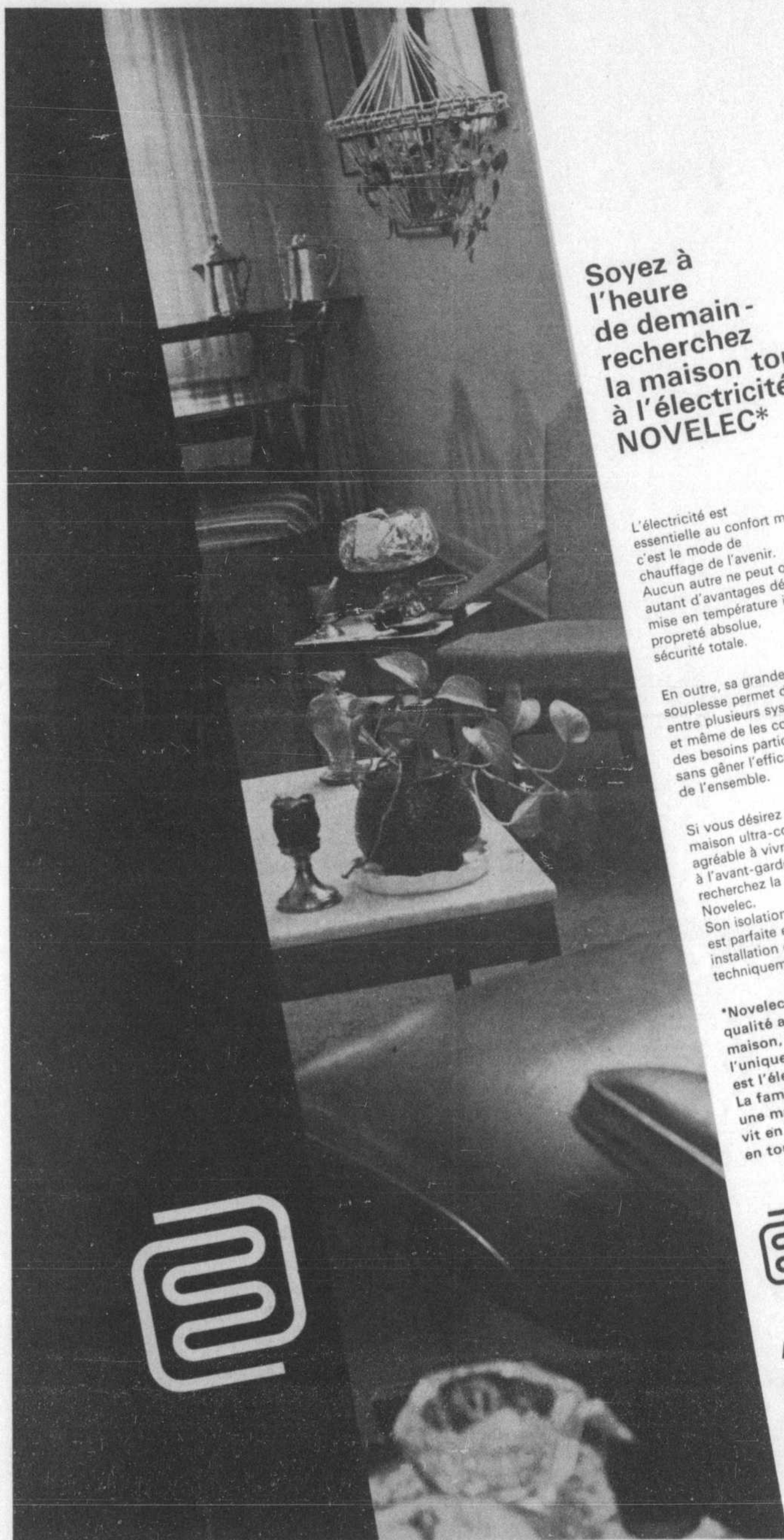
Après avoir dit qu'il n'était pas contre la jeunesse mais qu'il fallait que celle-ci "ait sa tête sur les épaules", M. Biard en a profité pour recommander aux parents d'envoyer leurs enfants à l'Auberge de la Jeunesse de Percé et non

dans des endroits comme la maison du pêcheur.

Il a précisé qu'un centre d'accueil serait organisé pour recevoir les jeunes qui n'ont pas d'argent. Ce centre pourra les diriger vers l'Auberge de Jeunesse, où il leur en coûtera presque rien pour demeurer.

L'Auberge de Jeunesse, située à un mille du terrain de la Maison du pêcheur nouvelle version, va ouvrir ses portes lundi prochain et le maire Biard espère bien que ce sera le seul lieu de rendez-vous pour les jeunes à Percé.

Quant à la Maison du pêcheur, il est fermement décidé à tenir son bout et il a avoué que si ses nouveaux dirigeants poussaient plus loin leur organisation ça pourrait tourner mal. Il n'a personnellement aucun préjugé, a-t-il dit, mais il doit faire respecter le règlement établi par la municipalité.



Soyez à l'heure de demain - recherchez la maison tout à l'électricité NOVELEC*

L'électricité est essentielle au confort moderne, c'est le mode de chauffage de l'avenir. Aucun autre ne peut offrir autant d'avantages décisifs: mise en température immédiate, propreté absolue, sécurité totale.

En outre, sa grande souplesse permet de choisir entre plusieurs systèmes, et même de les combiner pour des besoins particuliers, sans gêner l'efficacité de l'ensemble.

Si vous désirez une maison ultra-confortable, agréable à vivre et à recevoir, à l'avant-garde du confort, recherchez la maison Novelec. Son isolation thermique est parfaite et son installation électrique techniquement au point.

*Novelec, label de qualité apposé sur une maison, dont l'unique source d'énergie est l'électricité. La famille qui vit dans une maison Novelec vit en tout confort et en toute sécurité.

Novelec label de qualité

La Ligue Électrique du Québec

Selon le concile diocésain de St-Jérôme

L'Église doit se mettre au service des défavorisés

L'Eglise devra apparaître comme une communauté de foi missionnaire au service des plus défavorisés: telle est la conclusion majeure qui se dégage de la deuxième assemblée plénière du concile diocésain de St-Jérôme. Cette assemblée qui a eu lieu samedi dernier a regroupé environ 90 délégués de diverses régions du diocèse de St-Jérôme.

Les participants ont adopté

une proposition qui déclare que les "défavorisés (jeunes travailleurs, marginaux, etc.) doivent être considérés comme une portion privilégiée de la communauté" et qu'on doit prendre tous les moyens nécessaires pour les rejoindre. Dans ce sens, ils se sont prononcés en faveur de la proposition suivante: "Que les religieux s'orientent carrément dans un travail d'animation au niveau des milieux plus défavorisés en restaurant un bénévolat conjointement avec les laïcs."

L'approfondissement de la foi a été une deuxième préoccupation majeure des délégués à ce concile. Ils veulent que la communauté chrétienne mette l'accent, dans l'année qui vient sur la formation chrétienne et sur le regroupement de chrétiens en vue du ressourcement, de la réflexion ou de l'action. Les participants ont également fixé comme priorité l'élaboration d'une pastorale missionnaire.

En plus de ces propositions prioritaires, l'assemblée a aussi voté une dizaine de propositions particulières présentées par différentes zones du diocèse. Ces propositions seront transmises au Conseil diocésain de pastorale qui, avec l'évêque, est l'organisme de décision dans le diocèse en ce qui concerne la pastorale. Ces propositions particulières touchent une foule de sujets: remariage des divorcés, pastorale pour les touristes, rénovation du sacrement de pénitence, etc.

On pouvait remarquer une sous-représentation de la zone de St-Jérôme qui est pourtant la zone la plus peuplée du diocèse.

Mgr Guido del Mestri

Nouveau prononce au Canada

OTTAWA (PC) — Le pape Paul VI a nommé Mgr Guido del Mestri à titre de prêtre apostolique au Canada.

Présentement, l'évêque, d'origine yougoslave, est délégué apostolique au Mexique.

Agé de 59 ans, Mgr del Mestri détient un doctorat en philosophie, en théologie et en droit canonique.

Il a été ordonné prêtre en 1936 et reçut l'ordination épiscopale le 31 décembre 1961.

Après avoir servi au sein du personnel subalterne dans les représentations pontificales de Yugoslavia, du Liban, de la Roumanie, de la Syrie, de l'Indonésie et de l'Allemagne, Mgr del Mestri était nommé, en 1959, délégué apostolique en Afrique orientale.

On sait que le prêtre sortant de charge, Mgr Emanuele Clarizio, a été rappelé à Rome pour occuper la charge de vice-président de la commission pontificale du tourisme et de l'immigration.

Hull s'est posé la question:

Puisque le Grand Charles n'est pas venu, pourquoi le petit viendrait-il?

HULL, Qué. (PC) — Le Conseil municipal de Hull a rejeté une suggestion du conseiller Jean-Yves Gougeon, d'inviter le prince Charles à visiter la ville de Hull, le 2 juillet.

Le prince est attendu à Ottawa au début du mois prochain pour une visite officielle et M. Gougeon pense que s'il acceptait de franchir l'Outaouais et de visiter la partie québécoise de la région de la capitale fédérale, Hull en tirerait un avantage de peu.

ERRATUM

Dans le numéro d'hier du Devoir, à la page 13, au 10e paragraphe de l'article intitulé: "Les opposants craignent que la CUM perde ses responsabilités touchant l'aménagement", il fallait lire plutôt: L'exécutif, a-t-il dit, a débattu cette alternative et, à l'unanimité, a retenu la deuxième solution car c'est celle qui coûtera le moins cher aux contribuables. L'autre entraînerait un dédoublement des services existants et, conséquemment, une augmentation des charges fiscales.

blicité.

Mais, le conseiller Jean-Marie Séguin ne partageait pas cet avis. Il a rappelé qu'en 1967, Charles de Gaulle, alors président de la République française, avait été invité à Hull à l'occasion de la visite qu'il était censé faire à Ottawa. Ayant dû écourter son séjour sur le sol canadien à la suite du cri de "Vive le Québec libre" qu'il avait lancé à Montréal, la visite à Ottawa, puis à Hull, avait été annulée.

"Nous avions invité le Grand Charles, dit-il, et il n'est pas venu. Alors, pourquoi le petit viendrait-il?"

Et, si le prince venait quand même, a ajouté M. Séguin, "peut-être pourrions-nous lui offrir la sculpture que nous avons achetée en vue de la visite du Grand Charles".

Pour ou contre?

Le maire Marcel D'Amour, décida donc de mettre aux voix la proposition d'inviter le prince. Il commença par interroger le conseiller Fernand Mutchmore.

"Eh, bien, dit ce dernier, j'y assisterai si je suis en

ville. Et si je n'y suis pas, je n'assisterai pas."

"Ce n'est pas là la question que je pose, répliqua le maire. Êtes-vous pour ou contre?"

Mutchmore — "Eh bien, je n'ai rien contre lui et si vous voulez l'inviter, cela m'est bien égal."

Le maire — "Écoutez, tout ce que je veux savoir c'est si vous êtes pour ou contre."

Mutchmore — "A vrai dire je ne suis ni pour, ni contre l'idée."

Le maire, agacé, cria: "Pour ou contre, c'est tout ce que je vous demande."

Mutchmore — "Bon, je crois que je suis contre."

M. Julien Groulx, suivant sur la liste, déclara lui aussi qu'il n'est ni pour ni contre.

Le maire — "Nous y voilà encore une fois. Tout ce que je demande c'est un non ou un oui."

Groulx — "Je suis contre."

Après avoir sondé tous les conseillers, le maire n'a pu que constater que le conseil municipal n'approuvait pas la proposition de M. Gougeon.

"Bon, ce n'était qu'une idée, dit ce dernier.

B.L.R. CONSTRUCTION INC.
334-9170
Maison Modèle - 11823 Bois de Boulogne, Mtl.

B.C. CONSTRUCTION ENRG.
645-4630
Maison Modèle - 1100 - 7e av. Pointe-aux Trembles

ROLLAND CHARBONNEAU CONSTRUCTION
322-3436
Maison Modèle - 6000 boul. Maurice-Duplessis, Mtl. Nord

BERTRAND GENDRON LTÉE
331-1640
Maison Modèle - 6820 Metivier, Mtl.

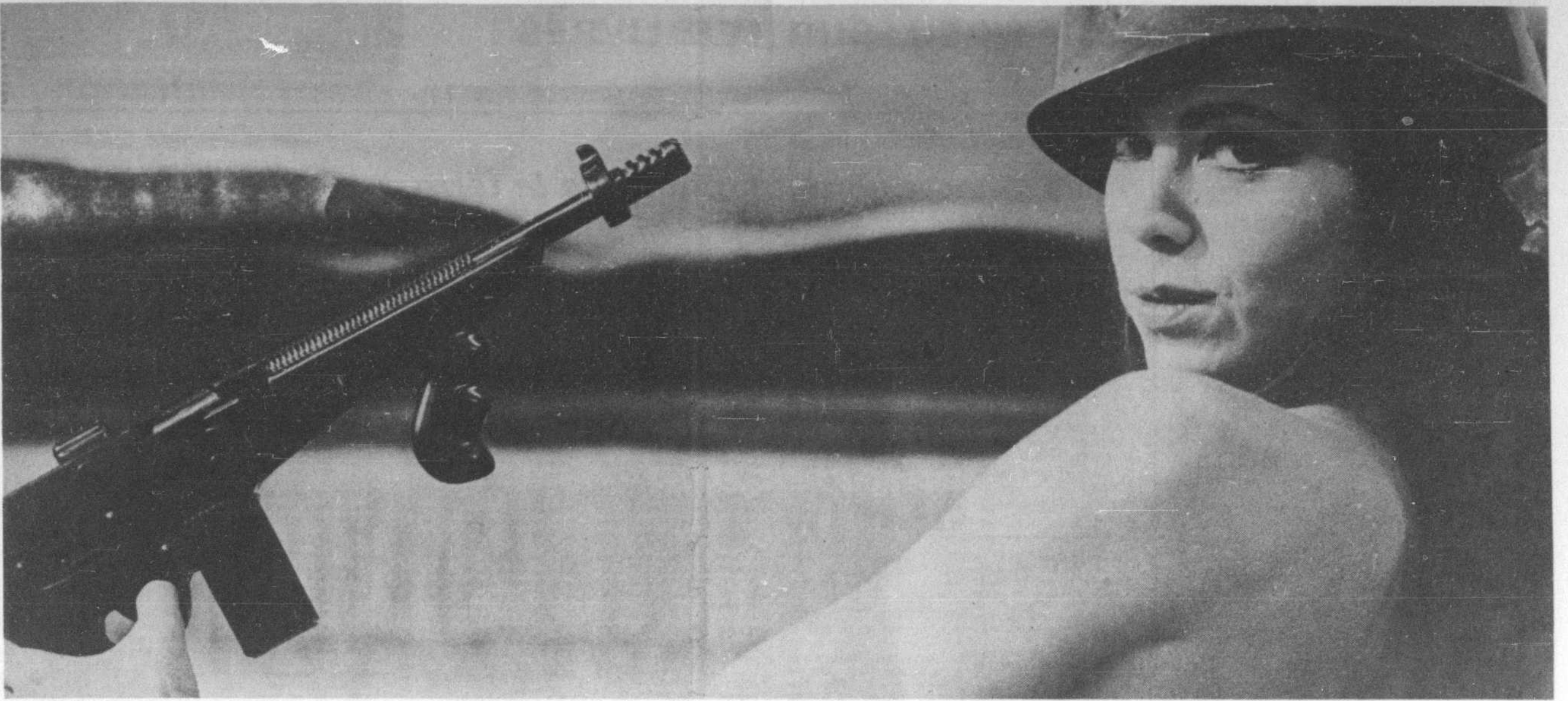
A. APRIL CONSTRUCTION LTÉE
351-7000
Maison Modèle - 2300 Messier Mtl.

ITALO CONSTRUCTION INC.
366-8230
Maison Modèle - 1426 Thierry, LaSalle

E. PELLETIER CONSTRUCTION
384-6387
Maison Modèle - 12280 Bois de Boulogne, Mtl.

BERNARD LEBOEUF CONSTRUCTION
331-8448
Maison Modèle - 11990 Forsyth, Pointe-aux-Trembles, Heures de visite: Samedi et dimanche seulement de 1.00 à 5.00 P.M.

LES HABITATIONS PIERRE-BERNARD LTÉE.
352-1920
Maison Modèle - 5805 Pierre-Bernard, Mtl.



Le cinéma commercial québécois: un avenir?

par Jean-Pierre Tadros

Le cinéma québécois a connu une saison particulièrement florissante. Le problème de l'épanouissement d'un cinéma populaire se pose donc. Or l'on s'aperçoit que les films qui connaissent aujourd'hui la faveur du grand public tombe bien souvent dans le commercialisme bête. Il nous a donc paru utile, à partir d'un rapide bilan de ce cinéma populaire, d'interroger l'avenir du cinéma québécois dans son ensemble.

En songeant à la saison cinématographique qui s'achève, une remarque s'impose en ce qui a trait au cinéma québécois: c'est que celui-ci s'est résolument placé sous le signe de l'abondance. Pensez à ce super-Valérie qu'est L'INITIATION; pensez au demi-million de RED; pensez à cette avalanche de gags et de poitrines en techniscope et technicolore dans DEUX FEMMES EN OR, et vous comprendrez alors ce que le mot abondance signifie.

Mais il y a aussi le nombre de films québécois (treize, pour les superstitieux) à être sorti en salle depuis octobre, affrontant pour la première fois le public, pour le meilleur et pour le pire. Ceci nous invite à nous méfier de toute simplification appauvrissante. D'autant plus que le cinéma qui se fait ici actuellement est marqué d'une salutaire vitalité qui l'empêche, encore et en partie, de tomber dans le commercialisme bête.

Car si le succès VALÉRIE devait, de l'avis même des cinéastes, instaurer un climat de confiance au sein de la profession, il est heureux de noter, en premier lieu, que nous n'avons pas encore été inondés de films complaisamment érotiques et dont la vacuité n'a d'égal que la candeur de ceux qui les font. Tout au contraire un réel souci de sortir le cinéma de cette ornière qui la menace s'est vite fait sentir. Et je pense naturellement à Q-BEC MY LOVE de Jean-Pierre Lefebvre qui, sous les apparences du canular, n'a rien moins fait qu'à interroger notre attitude de spectateur-consommateur. Et c'est lui qui, par la bouche de son héroïne Q-Bec, nous rappelait qu'"une quelconque nation a tou-

jour les politiciens, les curés, les pornographes et les terroristes qu'elle mérite", c'est-à-dire, en clair, les films qu'elle mérite.

Or si l'on jette un regard sur le cinéma qui s'est fait cette année, force nous est de reconnaître qu'on reste en une période de grands tâtonnements, et si l'on en juge par l'accueil du public le cinéma que nous méritons n'a rien de fort reluisant.

Des traditions encombrantes

Il est vrai qu'on traîne avec nous une tradition fort encombrante par certains côtés. Et tout d'abord cette tendance au folklore que nous a léguée l'ONF. Passer de Perreault au cinéma-fable n'est pas chose facile. Et c'est la triste constatation que l'on ne peut manquer de faire après la désastreuse expérience de Marcel Carrière et de son ST-DENIS DANS LE TEMPS. Rien de plus significatif que cette hésitation constante qui semble saisir le réalisateur qui le fait osciller entre une reconstitution historique de la victoire des Patriotes et un cinéma-reflet qui se rapproche étonnamment de "Pour la suite du monde". L'on comprendra alors qu'il est certaines traditions dont il est bien difficile de se défaire.

Mais si Marcel Carrière nous vient précisément de l'ONF, et a travaillé avec Pierre Perreault; il est intéressant de noter qu'un Denys Héroux, qui n'est aucunement un transfuge de l'ONF, a du mal, lui aussi, à sortir de cette vision touristique du Québec, autre avatar de l'ONF. On nous a souvent répété que le public québécois aimait à voir à l'écran "ses" Laurentides, "sa" place Bonaventure, "son" Université de Montréal. Denys Héroux s'emploiera consciencieusement à les lui photographier. On comprendra alors qu'on n'accorde qu'un intérêt secondaire à l'intrigue. On aura donc de belles images (le cinéma québécois en est plein; c'est bien, mais souvent peu), des images qui n'égalent malheureusement pas celles d'un Jean-Claude Labrecque ou d'un Michel Brault, mais cela ne fait rien, on les a et on s'en repaît. Le résultat, c'est un décor complètement aseptisé, qui nous amène à

cent lieues de cette réalité québécoise qu'on voulait justement décrire.

Parallèlement à ce besoin de se défaire d'un certain style folklorique, se manifeste un égal souci de se débarrasser de cette étiquette jugée infamante par certains, que jusqu'alors on avait généreusement accolé au cinéma québécois: celle d'hermétisme. Contre ce cinéma s'est dressé, énorme, RED, le film québécois à "gros" budget, qui se proposait d'ouvrir la voie à un cinéma populaire (c'est-à-dire accessible) typiquement québécois. RED se définira donc, avant tout, comme le film qui a le souci de rejoindre les gens non seulement dans leur paysage, mais également dans leur grands thèmes. Aussi, Carle s'est-il employé de couvrir la plus vaste superficie humaine et géographique possible. Et c'est ainsi qu'on est amené à suivre Red, le méti-éros, dans un enchevêtrement d'aventures qui ne vas pas souvent sans défier la simple logique psychologique.

Carle voulait coller à la réalité, une réalité par essence complexe, ce dont on ne peut qu'applaudir. Mais au lieu de l'investir méthodiquement il s'emploie à nous égarer. Il est vrai que pour Carle il s'agissait d'utiliser des clichés, mais pour les détruire. Et comme il le dit fort bien, "Je ne vais jamais au bout du cliché: je commence avec un cliché et je prends une direction contraire de façon à créer le cliché et l'anti-cliché en même temps". Cette phrase, que j'extrait d'un entretien avec Carle, je la cite à dessein. Car la question qu'on ne peut manquer de se poser c'est pourquoi cette peur de la simplicité? Pourquoi, dans la mesure justement où l'on prétend faire du cinéma populaire, cette crainte de raconter une histoire toute simple où l'on s'emploierait à faire ressortir les nuances psychologiques d'un personnage, où l'on travaillerait les répliques. Il existe un minimum de travail de scénarisation qu'on se refuse trop souvent à faire.

La carence de scénario

L'on s'aperçoit alors que le grand écueil qui guette ce cinéma populaire qu'on essaye de créer, est justement le scénario. On retient une idée, et grâce à beaucoup d'artifices du métier, on es-

time avoir fait un grand film. On met l'accent sur la spontanéité intelligente.

Seulement spontanéité créatrice veut souvent dire précipitation. Huit mois et des poussières pour réaliser DEUX FEMMES EN OR, peut-on alors s'étonner de toutes les lacunes dont souffrent le film, et à commencer par l'absence d'intrigue. On se rabat alors sur une suite de gags, qu'on placera bout à bout. Et comme il faut bien retenir l'attention du spectateur on pimentera le tout grâce à un procédé qui a fait ses preuves: les scènes de nu.

Je veux bien croire que notre société a un besoin presque maladif de rire, et de rire avec des gens d'ici. Je veux bien admettre, également, que le film de Four nier nous sert tous les gags québécois dans un décor typiquement québécois, avec des personnages québécois urbains, ce qu'est précisément devenu notre société. Mais on serait néanmoins en droit d'attendre d'un cinéaste qu'il nous serve des plats autrement plus consistants que celui que le cinéma dit populaire tend de nous faire avaler.

Les vrais films québécois restent à mon sens les films de Groulx (et je pense en particulier à "Où êtes-vous donc?"), de Jean-Pierre Lefebvre, de Carle, aussi, mais du Carle d'avant "Red" pour lequel j'ai beaucoup d'admiration. Le cinéma québécois, qui ne pourra survivre que dans la mesure où il se voudra profondément québécois, reste donc à s'affirmer autrement que par de belles images. Et cette explosion de films québécois que nous avons connus ces derniers mois ne doit pas nous faire oublier que tout reste à faire, ou presque.

Un feu de paille?

Car rien n'indique que cette profusion de longs métrages québécois qui viennent d'envahir nos salles ne se révélera pas un simple feu de paille, comme on en a connu au lendemain de la guerre. Certes, un climat de confiance s'est instauré dans le milieu cinématographique. On devient de plus en plus ambitieux, et on ne craint plus de se lancer à la conquête du public. Mais où cet enthousiasme nous mènera-t-il si on ne prend pas de mesures concrètes pour soutenir l'effort de ceux qui ont pour tâche d'asseoir le cinéma québécois sur des

bases saines. Je veux dire par là, surtout, sur des bases qui permettraient d'éviter à ce que le cinéma québécois devienne un cinéma spécialisé destiné avant tout à l'exportation, comme au Danemark. Des bases qui n'obligeraient pas nos cinéastes à bâcler un film en huit mois de temps, et à produire à tout prix pour survivre.

Or, on en arrive à cette situation assez cocasse lorsqu'on étudie de près la genèse et les conditions d'existence du cinéma québécois, c'est que celui-ci n'existe et ne peut continuer à exister que grâce à l'aide du gouvernement fédéral. Où en serions-nous aujourd'hui sans l'ONF (donc je ne voudrais pas dire que du mal), et sans la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne. Et l'on aurait rien à redire contre cette aide du fédéral si ce dernier pouvait établir une politique de cinéma à l'échelle nationale. Or le problème de l'exploitation ne révèle que des provinces.

La situation qui se développe alors, et que nous vivons actuellement, fait que la Société générale de développement par son aide à la production (aide dont la politique est bien imprécise d'ailleurs) contribue à réaliser des films qui ne sont nullement assurés d'une distribution. Comment alors arriver à sortir de cette impasse qui guette notre cinéma sinon par une intervention directe du gouvernement provincial qui se déciderait enfin, à considérer les problèmes du cinéma dans son ensemble. Malgré les nombreuses promesses électorales, les gouvernements québécois de ces dernières années ont toujours pris soin de différer l'adoption d'une Loi générale du cinéma. Or, au moment même où l'on voit surgir le spectre d'un cinéma bêtement commercial, il nous apparaît urgent que le gouvernement se décide à agir.

Une loi-cadre

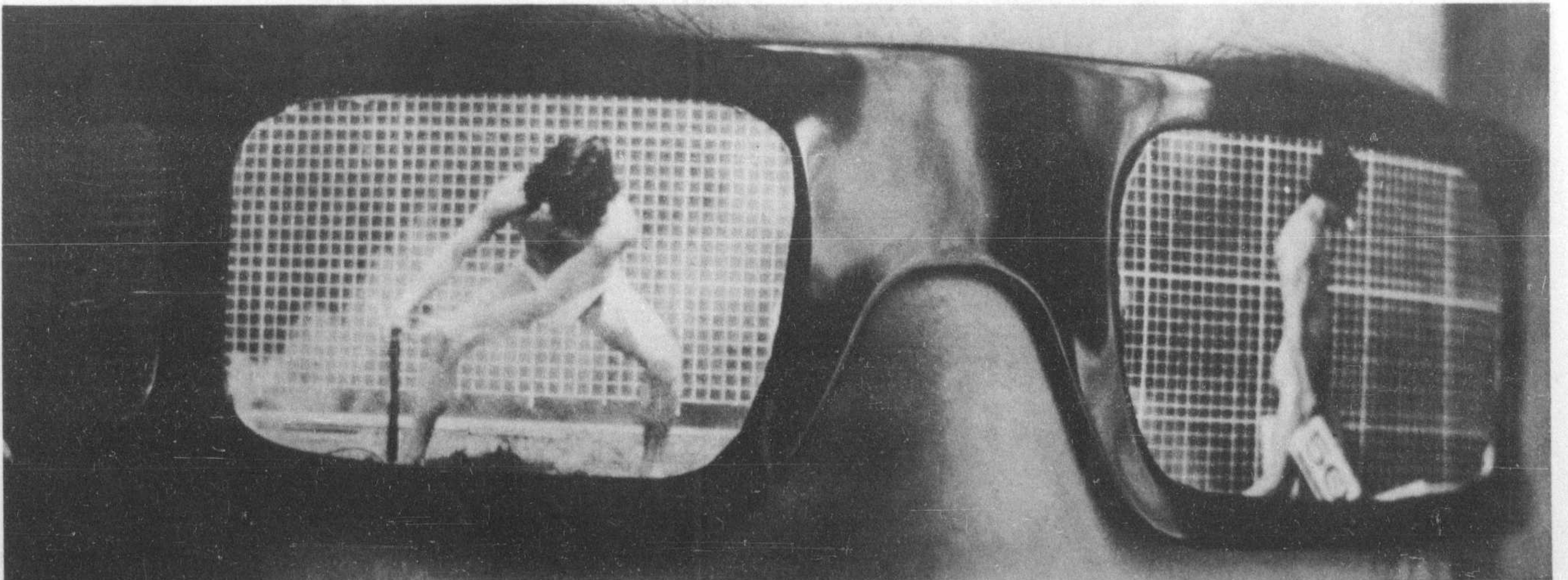
Mais qu'on nous comprenne bien. L'adoption d'une loi-cadre ne résoudrait pas, comme par enchantement, tous les problèmes du cinéma québécois. Ce qu'elle permettrait, c'est de permettre à l'industrie cinématographique québécoise naissante de reposer sur des assises solides. Elle permettrait, en premier lieu, de rejoindre ce public potentiel que seul le cinéma de "Valérie" arrive

à approcher. Il serait donc intéressant de signaler, ici, le travail entrepris par le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma qui s'emploie patiemment mais aussi fort efficacement, à faire connaître le cinéma québécois en province. On pourra s'étonner alors de voir la petitesse des moyens dont il dispose. Or quoi de plus vital aujourd'hui que d'arriver à établir un réseau de distribution qui donnerait sa chance aux films québécois.

Il ne nous appartient pas dans le cadre de cet article d'élaborer des solutions. Il nous paraît néanmoins primordial d'attirer l'attention du public, et par ce biais du gouvernement, sur le danger de voir sombrer notre cinéma dans la facilité. On ne réclame pas des chefs-d'œuvre, mais que tout simplement que le cinéma québécois arrive à s'implanter ici, dans toute la diversité des genres. Et nous prétendons, également, que cela ne sera possible que dans la mesure où le gouvernement provincial se décidera à étudier dans son ensemble les problèmes que posent l'implantation d'un cinéma de caractère national.

Nous mentionnons le problème de la distribution, qui devrait nécessairement tendre à atteindre le plus possible une audience non seulement québécoise, mais étrangère. Il y aurait également le problème des co-productions à envisager. Il est urgent d'arriver à établir sur des principes nouveaux qui permettraient de conserver le caractère québécois des films ainsi produits, mais qui auraient l'énorme avantage, à nos acteurs, à nos techniciens, et à nos réalisateurs aussi, à déboucher vers l'extérieur.

Et enfin, il y a l'épineux problème de la relève, qui insufflerait cet indispensable "sang nouveau" dont le cinéma québécois ne saurait longtemps se passer. Or la relève, si elle se prépare lentement, aura bien du mal à s'affirmer si l'on ne prend pas des dispositions adéquates pour la soutenir. Ici, c'est le problème de la continuité du cinéma québécois qui se pose dans toute son ampleur. Et c'est dans le mesure où l'on arrivera à assurer cette relève que l'on pourra espérer voir s'installer ici un cinéma typiquement québécois qui rejoigne le grand public, tout en prétendant à l'universalité.



demandez catalogue et magazine gratuits

marabout

226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

L'OËIL SUR LES LIVRES

achetez LES LIVRES PRATIQUES D'INFORMATION

marabout service

GUIDES-ENCYCLOPÉDIES-OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Nouveautés

ECLIPSE/3 - Continuant sa politique d'œuvre en traduction, la revue *ECLIPSE* (CP 10, Faculté des arts, université de Sherbrooke) publie pour son troisième numéro des poèmes en traduction de Michèle Lalonde et de Margaret Atwood. Outre les poèmes à proprement parler on trouvera dans ce numéro une entrevue avec Michèle Lalonde et des notes sur l'œuvre de Margaret Atwood (par Tom Marshall) et l'œuvre de Michèle Lalonde (par Raymond Souster).

MEDAILLONS D'ANCETRES par Julien Déziel - L'auteur a réuni en volumes la plupart des monographies telles qu'elles ont été dites en émission à Radio-Canada. On y trouvera, brièvement écrite, l'histoire et la petite histoire de quelques "anciens canadiens". Selon l'auteur, notre ambition, en restant dans les cadres de la petite histoire, a été d'inviter nos lecteurs à s'intéresser à la vie audacieuse de nos ancêtres. Julien Déziel est président de la Société généalogique C.F. et membre de la Société historique de Montréal. Aux Éditions du Saint-Laurent.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ACADIENNE, 27e cahier, vol. III no 7 - Ce numéro spécial est consacré aux "Papiers Amherst, 1760-1763, concernant les Acadiens. Ces "papiers" ont été recueillis par Régis Brun. Selon la rédaction de la revue "Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que ces documents concernant les Ac-

adiens sont très peu connus, qu'ils n'ont jamais été publiés pour la presque totalité, ni exploités par les historiens. Or ils traitent d'une période obscure de l'histoire des Acadiens et sont très importants par la lumière qu'ils projettent sur les faits que nous ne connaissions que vaguement."

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE par Berthelot Brunet - La réédition du célèbre ouvrage de Brunet que présente Marcel Valois en ces termes: "Avec l'aisance, l'irrespect et la simplicité de Brichot dans "A la Recherche du Temps perdu" ou encore de Léautaud dans la vie, Berthelot parle de tout ce qui est littérature. C'est en courant qu'on lira ce texte bref et plein. Il entraîne la réplique, l'étonnement, la contraction, le sourire. Bousculant ses auteurs préférés, ressuscitant en deux phrases une œuvre oubliée, le critique fantasque et disert va son chemin. Le lecteur lui emboîte le pas". Collection Reconnaissance, HMH éditeur.

DOMAINE CANADIEN - ANGLAIS - Elisabeth Kimball évoque les souvenirs de son oncle, Stephen Leacock, sous le titre "The Man in the Panama Hat". McClellan and Stewart. "Tomas" par A. J. Hackman est le premier roman d'un néo-canadien, actuellement professeur au Collège militaire de Saint-Jean. L'auteur y rapporte, sous une forme nouvelle, la double expérience humaine de l'artiste et de l'exilé. Chez Beauchemin.

À propos de Gaston Drouin

Tout de noir vêtu, un poète de la terre

par Pierre Coulombe

L'image de la motocyclette est malheureusement rattachée à une certaine violence. Mais ce que l'on appelle "le vertige de la vitesse" a donné aussi des poètes. Tel est Gaston Drouin qui s'est tué récemment lors d'un "raid" sur deux roues. Nous publions ici le témoignage d'un professeur qui a connu le jeune poète et dans lequel il signale la qualité de l'œuvre déjà publiée ou à paraître.

Depuis quelques jours, les poèmes et les hommages spontanés se succèdent sur la tombe puis dans les cercles estriens pour témoigner du vide créé par l'absence de Gaston Gouin, poète sherbrooke.

La foute de la nuit de poésie se rappellera sans doute de ce personnage tout de noir vêtu, s'avancant d'un pas assuré sur la scène du Gesù, la tête haute, les yeux étonnés et hypnotisés, qui réussit à calmer une assemblée en désordre en récitant d'une voix à la fois posée et ferme l'une de ses dernières œuvres: Québec-poster.



Aujourd'hui, Gaston Gouin repose dans cette terre du Québec qu'il a célébrée, dans un coin du cimetière de Saint-Camille-de-Wolfe, à quelques milles de la maison où il est né le 22 avril, il y a 26 ans.

Il est fils de la terre, patriote, écrivain, artiste, en plus de posséder un génie bien particulier dont seules les an-

nées auraient pu révéler toute la force et la complexité.

Son attitude, ses gestes, son langage trahissent son attachement à cette ferme de Saint-Camille où il grandit dans un décor sans cesse fait et refait au gré de sa fantaisie et de son imagination. Les drames de son enfance sont accrochés à cette terre paternelle où on retrouve encore des vestiges de sa jeunesse.

Sur ces arpentements rocaillieux, il cultive le goût de la liberté et de la noblesse. À l'université, il combat dans les rangs de ceux qui tentent de restituer à notre race sa dignité et sa fierté. Son entêtement n'a d'égal que sa sincérité. Sous les coups, il tient la tête haute, refoulant sur ses antagonistes les charges qu'ils utilisent contre lui. Sans cesse, il revient à l'attaque avec une persistance sereine et une fierté provocante dont seuls peuvent témoigner ces vers de Temps Obus.

castrez castrez nos fortes branches comme il y a trois cents années nous continuerons à lever comme des monstres et vous sècherez de frayer et en perdez votre latin à nous vouloir nommer (p. 75)

L'action, chez lui, comme chez le paysan, ne se sépare

pas de la réflexion. En même temps qu'il anime les esprits, il effectue une analyse de son être qui nous vaut le premier livre de la "Collection Amorce", Temps Obus, publié aux Éditions du Cosmos (Sherbrooke) en 1969. La critique trouve cette œuvre riche de promesses et pleine des espérances d'une génération. En mars 1970, les mêmes éditeurs publient dans Contes et Nouvelles du Québec (Concours 1) une parodie du petit chaperon rouge intitulée "Le petit serin blond". Un second recueil de poèmes est déjà livré à l'éditeur et doit marquer la rentrée de l'automne: J'il de noir. Il y a quelques semaines, Gaston Gouin mettait le point final à un roman annoncé depuis un an et qui sera l'œuvre ultime de sa vie Le temps alloué.

Son talent ne s'arrête pas aux lettres: la peinture et l'écriture lui servent aussi de moyens d'expression. La postérité aura sans doute pas de grands éloges pour les tableaux qui ornent la maison familiale: ils n'ont pas la touche des grands maîtres mais trahissent les thèmes favoris de la pensée de leur auteur. Ses dessins auront certes plus de succès. Le poème-affiche publié à l'occasion de la Nuit de poésie (27 mars) et la Dame de pique (le Double-Roi) témoignent de l'effervescence de son esprit créateur. Les encres servant d'illus-

tration à son premier volume sont également susceptibles d'être remarquées.

Une telle fécondité étonne. Elle n'a rien de surprenant toutefois chez un homme qui fait songer aux héros de l'A-battis. Il a la stature du bûcheron et la sensibilité de l'enfant. Toute la complexité de sa personne se résume en un mot: il est profondément humain.

Robuste, austère, silencieux et secret, il tient du paysan son opiniâtreté, sa franchise désarmante, de même que beaucoup de réserve. Sa parole atteste moins d'une impuissance que d'une retenue. Il ne se livre jamais tout entier et pourtant on sent chez lui l'indignation ou l'enthousiasme: les deux pôles ne sont pas bien éloignés dans son être tourmenté et bouillonnant de ferveur. Il est une énigme. Il a tellement le sens de l'histoire que chaque geste paraît calculé, chaque parole, théâtrale. Pourtant ils émergent du plus profond naturel. On n'imagine pas autrement une réplique du chevalier courtois: n'a-t-il pas dit dans sa biographie "Je me réclame d'un autre temps, d'un cycle qui tourne hors siècle et hors distance"? Est-ce la Gaulle ou le Québec de '70 qui vit en lui? Nul ne saurait le dire tant son âme est enracinée dans les éléments les plus singuliers de la race et dans la réalité présente.

Il aime le mystère et sa mort même en témoigne.

On n'éclaircira sans doute jamais les circonstances exactes qui ont produit l'accident insolite dont il a été victime. Un cycle de son œuvre semble clos et il se trouve en même temps à un tournant de sa vie. Il rêve d'une grande aventure et la même journée où il décide ce voyage, il revient à Saint-Hilaire la maison de Borduas dont le Refus global a inspiré toute une époque de sa vie. Il s'arrête, puis repart: personne n'allait plus jamais entendre le son de sa voix. Trois jours plus tard, le 10 juin 1970, il s'éteint dans un hôpital de Sherbrooke où il a été transporté.

La liberté qu'il a rêvée, chantée et pour laquelle il a combattu devient à la fois l'arme et le message de sa mort.

Gaston Gouin est né à Saint-Camille de Wolfe le 22 avril 1944. Coordonnateur du "Campus estrien" à l'université de Sherbrooke il a écrit de nombreux articles et poèmes dont une étude sur le "Refus global" de Borduas (26 nov. 1968). Son œuvre: "Temps Obus", "Collection Amorce", Sherbrooke, Ed. du Cosmos 1969. "Le petit serin blond" in "Contes et nouvelles du Québec" (Concours 1), éd. 1969. "S'il de Noir", sous presse. "Le Temps alloué" (roman), à paraître. "Voyage aux Antipodes" in Liberté, Montréal, vol. 12, no 2 (mars-avril 1970) p. 72. Gaston Gouin est mort à Sherbrooke le 10 juin 1970.

Les Lettres étrangères / le Pérou

Quand les Indiens jouent le beau rôle

par Naim Kattan

Au moment où son roman "Tous sangs mêlés" paraissait à Paris en traduction française on apprenait la mort tragique du romancier José María Arguedas. Né en 1911, Arguedas, qui a perdu très jeune sa mère, et qui a été élevé par des domestiques, n'a guère parlé que la langue des Indiens, le quechua, jusqu'à l'âge de neuf ans. Il ne commença ses études qu'à quatorze ans, et alors qu'il était étudiant à l'Université de San Marcos à Lima il fut arrêté avec un groupe d'étudiants d'extrême gauche. Il avait dépassé la trentaine quand il commença ses études d'ethnologie. Il n'obtint le titre de docteur qu'en 1962. Cependant, à partir de 1957 il était déjà professeur à l'Université de San Marcos. En 1963 il est nommé directeur de la Maison de la Culture, et en 1964, directeur du Musée national d'Histoire. Il y a quelques mois Arguedas mit fin volontairement à sa vie.

Nous sommes à San Pedro, petite ville des Andes péruviennes. L'un des derniers et grands seigneurs féodaux, Don Andrés Aragon de Peralta, meurt. Miné par l'alcool, à moitié fou, il donne la mesure d'un ordre en voie de disparition. Avant de mourir il maudit publiquement ses deux fils Don Fermin et Don Bruno. Frères ennemis, représentant chacun une vision du monde, une virtualité, une option pour une forme de civilisation ils décident d'oublier le passé, de s'unir afin de démentir la malédiction qui les frappe et qui frappe à travers eux le Pérou dans sa recherche d'un avenir. Dans un récit long, mouvementé, qui épouse sou-

vent les formes d'un western, Arguedas nous décrit l'itinéraire de chacun des deux frères, et ce faisant évoque l'aventure contradictoire et ambiguë du Pérou actuel.

Les deux frères assistent à la mort du régime féodal dont ils sont les ultimes et derniers héritiers. Don Bruno tente de sauver ce qui dans l'archaïque est essentiel et vital, tandis que Don Fermin épouse les données du modernisme industriel. Don Bruno est un personnage excessif. Sa ferveur religieuse intermittente ne calme point sa sensualité insatiable. D'ailleurs il n'y a guère là de contradiction. Ce que Don Bruno cherche c'est d'établir un rapport avec une nature qui est une force médiatrice liant l'homme à l'au-delà.

Les Indiens qui peuplent les Andes, serfs ou communautaires libres, n'ont pas à comprendre cette tentative; ils l'acceptent comme une donnée immédiate puisqu'elle fut l'un des fondements de leur civilisation millénaire. Or, cette civilisation fut dévoyée, détruite. L'homme blanc est devenu le dieu, maître de la terre ayant un pouvoir de décision sur la vie et la mort des Indiens. Et la tentation est grande pour un auteur qui connaît si intimement la culture indienne de lancer un appel nostalgique pour un retour aux origines. Arguedas ne défend pas une forme de civilisation démolie par la conquête et par sa propre impuissance et qui survit comme rappel d'une harmonie possible entre l'homme, la nature et les forces d'au-delà. La civilisation espagnole elle-même apparaît comme dépassée. Les seigneurs cèdent devant la montée des Métis entreprenants et résistent mal à

l'implantation nord-américaine.

Don Bruno le sait bien et il rend les armes. Il finit par épouser une Métisse et reconnaît le fils qu'elle enfante comme son seul héritier. Il confie sa famille et ses biens à un Indien, Rendon Wilka. Celui-ci ne réfute pas le monde moderne. Il a connu les bas-fonds de Lima et il revient dans son village natal pour organiser les Indiens. Ceux-ci accepteront l'industrie mais à leurs propres conditions. Ils retrouveront dans leur vie communautaire séculaire une cohésion que la force brutale et aveugle des consortiums internationaux ne parviendra pas à détruire. Y a-t-il dans la civilisation inca des lignes de force qui survivent et qui permettront aux Indiens de sauvegarder les rapports qu'ils n'ont pas perdus avec la nature et l'au-delà? Don Bruno en doute et Rendon Wilka également. Ce dernier utilise d'ailleurs les formes archaïques de la vie communautaire indienne comme un instrument pour accéder au modernisme.

Don Bruno ne rejette pas péremptoirement l'industrialisation du Pérou à condition que le promoteur ne soit pas détaché du passé et de l'avenir de son peuple. Aussi, accepte-t-il de remettre à son frère Don Fermin un nombre important de ses serfs. Don Fermin a en effet découvert une mine d'argent. Il a hypothéqué toute sa fortune pour l'exploiter. Parvenant au but, il découvre qu'il est déjà le jouet d'un consortium américain. Les forces qui se liguient contre lui sont imposantes: la police, l'armée, les jeunes ingénieurs. Lui aussi rend les armes. Il accepte de remettre la mine aux Américains et reçoit en contrepartie suffisamment d'argent pour devenir millionnaire. Il cherchera à établir des industries péruviennes grâce à ce capital. Le consortium est aveugle. Il broie les communautés indiennes quand il a besoin de leurs terres. Ceux qui lui résistent sont assassinés ou expédiés dans les prisons.

"Tous sangs mêlés" n'est pas une fresque sociale. Certes, c'est un document, mais c'est bien plus. Il est étonnant qu'Arguedas ait retrouvé la forme traditionnelle du roman et que celle-ci apparaisse non seulement significative mais aussi la seule qui corresponde à l'univers qu'il évoque. Arguedas n'analyse pas les personnages selon les données de la psychologie ni les forces antagonistes selon celles de la sociologie. Nous sommes ici dans un monde de légendes.

Les hommes incarnent les archétypes dont les dimensions sont souvent réduites, brisées.

La volonté d'Arguedas c'est de retrouver l'essentiel sachant parfaitement que son projet est voué à l'échec. Il n'est donc pas surprenant qu'il entoure du même mépris et les communistes et les capitalistes yankees. Mais alors, toutes les voies sont-elles bouchées, toutes les portes fermées? Si l'on n'accepte pas la civilisation actuelle tout en étant conscient qu'on ne peut faire revivre une civilisation archaïque, ne se trouve-t-on pas en pleine impasse? D'où le ton tragique de ce roman.

Le Pérou ne peut vivre sans mourir. L'écrivain souhaite garder dans la nouvelle vie des vestiges de l'ancienne vitalité car autrement cette vie ne serait qu'une acceptation de la mort, qu'une forme prématurée de celle-ci. Ainsi, dans un document dont la valeur historique n'échappera à aucun lecteur, nous nous trouvons en face des dilemmes auxquels aucune communauté culturelle n'échappe aujourd'hui. Nous vivons une époque de transition où tout groupe humain est tiraillé entre deux vies et deux formes de mort. Le drame c'est qu'il est difficile de discerner dans les forces en présence celles qui portent la marque de la vie et celles qui portent celle de la mort.

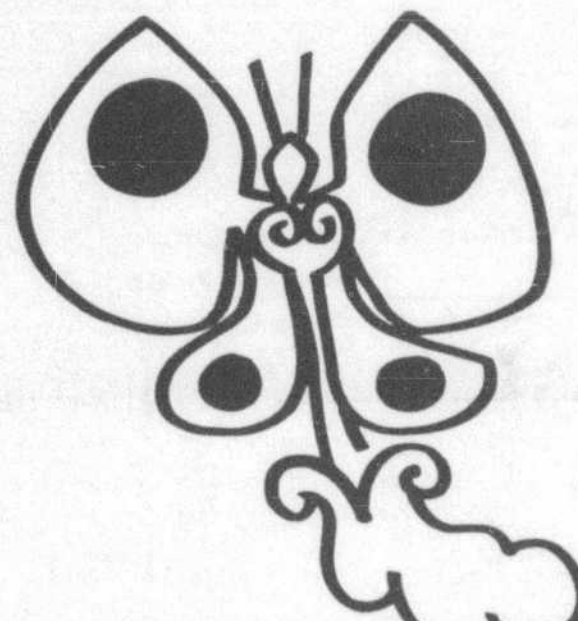
L'on peut lire ce roman comme un western, où pour une fois les Indiens jouent le beau rôle. Pour certains esprits simplistes il y a en cela une revanche qui apaise la conscience malheureuse de l'homme blanc. Arguedas dépasse cette forme facile de la distribution des responsabilités. S'il n'avait pas autant d'amour pour l'Espagnol que pour l'Indien il aurait succombé au désespoir, par conséquent, au silence.

"Tous sangs mêlés" par José María Arguedas (traduit de l'espagnol par Éditions Gallimard, Paris).

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

Ne vous amusez pas dans l'eau avec des jouets gonflables d'été. Gardez-les sur la plage où ils ont leur place.

Partez. Lâchez tout. Venez passer avec nous une semaine de "vacances". Vous travaillerez fort. Et vous pourriez bien vous retrouver changé....



stages de créativité

Le papillon est une chenille qui a fait un stage de six mois, dans un cocon. Par un long travail d'observation-transformation de soi, elle s'invente un être insoupçonné, plus libre, plus léger, plus beau. Elle fait de ses 48 pattes rampantes les ailes de son envol. Elle passe de la répétition à l'instant.

Nous vous proposons un stage de cinq jours. Une semaine à la recherche de votre créativité. Rue Saint-Sulpice, dans le Vieux-Montréal, vous occuperez un édifice de quatre étages. Vous y ferez de la musique avec Iolande Rossignol, de la littérature avec Paul Chamberland et Michel Garneau, de l'expression corporelle avec Françoise Graham, de l'expression plastique avec Yves Decelles et de l'audio-visuel avec Fernand Dansereau et Pierre Maheu.

Le stage se fera à partir de vos questions, de vos besoins, de vos caprices. Vous passerez d'un atelier à l'autre, inventant votre cheminement en toute liberté. Le groupe servira de point de départ, de ressource, de public.

Tous les moyens techniques seront à votre disposition: magnétophones et magnétoscopes, instruments de musique, caméras, projecteurs, cartons, gouaches, plumes, jambes, bras, mots, etc.

Vous vous en servirez pour entrer en contact avec ce qu'il y a en vous de plus précieux: la créativité. Vous voir beau.

Vous vous en servirez pour entrer en contact avec les autres (une quarantaine de participants), vous exprimer à eux et les découvrir. Les voir beaux.

Vous vous en servirez pour entrer en contact avec le monde et les objets dans un angle nouveau, celui de l'art. Voir beau.

Les huit animateurs D'IN-MEDIA (le huitième est le psychologue Denis Gagné) seront à votre service. Tous engagés dans ce travail d'observation-transformation de soi, ils feront avec vous une partie du trajet.

Le stage intéressera particulièrement les pédagogues, animateurs, communicateurs, créateurs, organisateurs... Mais il n'est pas besoin d'un métier préalable. Le désir de créer, de se créer, et de le faire avec d'autres, est bien suffisant. Tous sont les bienvenus. Même les chenilles à poil...

IN MEDIA
461, rue St-Sulpice

Quatre stages: du 5 au 10, et du 26 au 31 juillet; du 9 au 14, et du 23 au 28 août. Pour renseignements, détails, dépliant, téléphonez-nous: 849-8388.

VIENT DE PARAÎTRE...

AUX ÉDITIONS DU JOUR

PHILOSOPHIE DU POUVOIR

par MARTIN BLAIS

- Une réflexion sur la politique et sur ce qu'elle devrait être.
- Un livre percutant qui vous étonnera, bouleversera et choquera peut-être.

En vente partout à \$2.50 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651 Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

ÉDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

TOUS LES AUTEURS CLASSIQUES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

En vente, à prix populaires, dans toutes les librairies.

GARNIER FLAMMARION

L'OEIL SUR LES LIVRES

LE CATALOGUE GARNIER FLAMMARION EST GRATUITEMENT DISPONIBLE SUR DEMANDE

FLAMMARION-QUEBEC 475, boul. Père Lelievre Québec 8, P.Q.

La chronique de Jean Éthier-Blais

Pierre Vadeboncoeur pratique "L'Amour libre"

J'ai hésité avant d'écrire cet article, car le livre de M. Pierre Vadeboncoeur, *Un amour libre* (1) est consacré à l'histoire des rapports entre un père et son fils-enfant. Or, je suis un vieux célibataire maniaque et souriant. Que sais-je de l'enfance? et de la paternité? Pour tout dire, rien. Mais après tout, j'ai pensé que puisque l'Abbé Orsaino écrivait des ouvrages sur le couple, je ne voyais vraiment pas, pour moi, de vaticiner sur l'enfance. Quel repos que de parler de ce que l'on ne connaît pas! Et puis, l'ouvrage de M. Pierre Vadeboncoeur n'est pas un traité d'éducation; il ne prétend pas devenir notre Rousseau (autre bel exemple de cynisme) et nous présenter des formules magiques qui nous permettraient d'être toujours de plain-pied avec les infinis petits. Son livre, c'est aussi de la littérature. Et comme je crois qu'en-dehors de la littérature et des écrivains, tout est brouillies, je respire de nouveau à l'aise.

L'autre jour, j'ai fait un long voyage (neuf heures) en voiture avec deux charmants enfants, beaux comme des coeurs et romantiques en diable. Je les ramenais de chez leurs grands-parents, gavés tous deux de tendresse. Ils se tenaient mi-assis mi-debout à l'arrière de ma voiture; la petite fille, entre deux sommeils, chantonnait Meunier tu dors. Elle a un an et demi. Le petit garçon, lorsqu'il n'accompagnait pas sa sœur chez Morphée, s'a-

musait à regarder le paysage, à poser des questions à sa mère. Son langage me paraissait souvent incompréhensible, mais par je ne sais quel miracle de l'ouïe, la mère comprenait et répondait. Ce gazouillis, ajouté au ronflement du moteur et au vibrato du paysage, était charmant. Il y a une poésie de l'enfance. Le livre de M. Pierre Vadeboncoeur m'a fait comprendre que ce qui n'était pour moi que moments privilégiés, constituait pour d'autres le centre même de l'existence. Un amour libre raconte comment un père joue avec son enfant, les idées qui lui viennent à l'esprit devant ce regard inquisiteur, qui réclame sans cesse de nouvelles inventions, les mots de l'enfant. Ce n'est rien et c'est tout, puisque c'est la vie. Victor Hugo, qui a toujours tout dit mieux que quiconque, écrit que le cercle s'élargit. Sans doute est-ce aussi le cercle de l'âme. Et après avoir lu *Un amour libre*, on respire mieux. On y retrouve l'esprit du Je prendrai par la main de Hugo. Le vieux poète, avec ses deux petits-enfants, Jeanne et Georges, avance dans la forêt; où "les fauves sont pleins d'une telle vapeur que le frais tremblement des feuilles leur fait peur". Mais rien, dans cette "lente promenade" ne se passe, sinon que le poète, tenant les enfants par la main, sent son coeur qui bat. Il n'a point, dit-il, d'autre affaire ici-bas que d'aimer. C'est le sens du livre de M. Pierre Vadeboncoeur. L'enfant est là

qui s'appelle Daniel. Il a un an, puis deux, trois, quatre. Il grandit sous nos yeux, entouré de ses jouets et de ses songes. Mais lequel est le plus enfant, du père ou de Daniel? On a l'impression qu'ils ne se quittent pas; ou plutôt que c'est le père qui ne veut pas quitter son fils. Le père a plus de quarante ans, son fils est donc l'enfant de l'âge mûr. N'est-ce pas là le secret de cette passion? On se rattache, en vieillissant, à ce qui demeure et donc à la jeunesse, à la vie qui débute et fleurit. On se raccroche au temps. La mort est semblable au lapin-tortue d'un amour libre. Elle dresse les oreilles comme un lapin et puis, lorsqu'on s'approche d'elle, comme son heure n'est pas encore venue, elle s'éloigne lentement sous sa carapace. Le temps joue donc un rôle important dans ce petit livre et l'enfant est semblable à un baromètre. Dans la mesure où, pendant trois ans, il semble échapper à l'emprise du temps, le père est en sursis. Mais voilà qu'à partir du premier oubli, lui aussi "balance déjà, inconscient, entre deux abîmes". L'enfant, comme son père, est mortel. Il ne jouera plus de la même façon. Du reste, depuis les surprises du premier éveil, les jeux entre père et fils deviennent de plus en plus compliqués. Le lapin-tortue du début est vite remplacé par des inventions du second degré, qui elles-mêmes doivent céder la place aux robots. Le monde intérieur finit par "déborder de figures, comme une architecture exotique chargée d'ornements et de reliefs naïfs, ou comme une salle de château remplie d'agréments colorés, de plaisirs peints." A la simplicité du début succède une imperceptible contrainte. L'enfant n'est plus qu'un enfant. Il exige des prodiges d'imagination; il devient autre chose. A la poésie succède la pathétique. L'homme ne remplace pas l'enfant; celui-ci, un jour, cesse d'exister, tout simplement. Il faut en prendre son parti. C'est pourquoi rien n'est plus odieux qu'un homme fait qui n'a pas quitté les moues et les caprices de son enfance; à la recherche d'un

père avec qui jouer. On songe au vieillard dans *La mort à Venise*, sur le pont du bateau qui transporte Gustav von Aschenbach à travers la lagune: de loin, on pense que c'est un jeune homme, mais de près, sous le maquillage et le chapeau aux larges bords, on retrouve l'image de la vieillesse, rendue sinistre par le mensonge des fards. Les enfants sont merveilleux dans la mesure où nous sommes adultes. L'enfance, comme la jeunesse, attire par sa précarité même. J'aime les enfants parce qu'hélas! je ne suis pas l'un d'eux. Tout est jeu. Le père qui s'amuse avec son enfant me paraît l'image du jeu des humains.

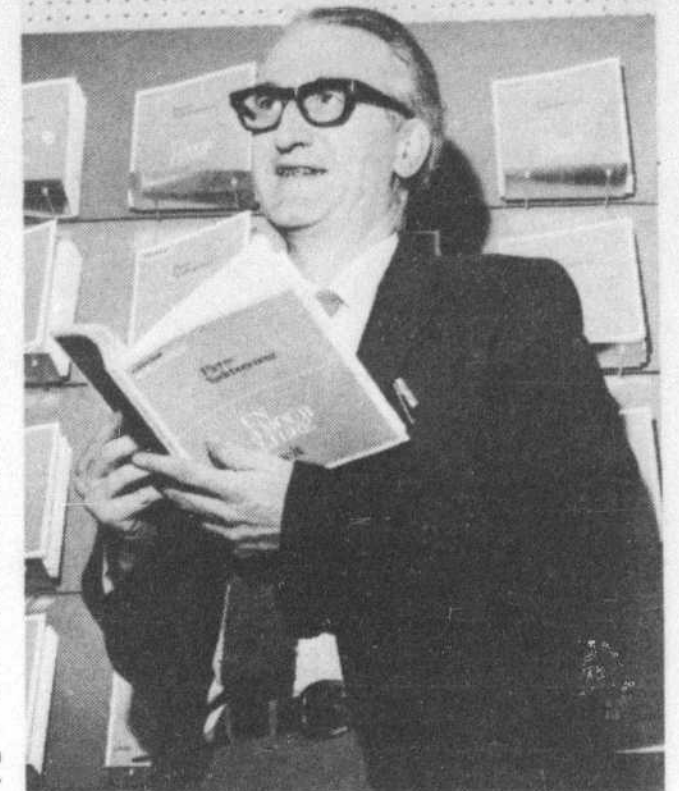
Un amour libre? Quel amour est libre? N'y a-t-il pas là contradiction dans les termes? Le père est au service de son enfant; le petit Daniel est le maître. A chaque instant, c'est lui qui commande, d'un regard comme d'un sourire. Les enfants nous connaissent instinctivement mieux que nous ne nous en rendons compte; c'est un sens qu'ils ont et qui disparaît, l'âge venu. Dès que Daniel parlera, il s'éloignera du père et vivra sa vie en secret. Et le père, lui, se détachera (en apparence) de cet enfant devenu garçon, adolescent, homme. Ce qui m'a amusé, dans *Un amour libre*, c'est de constater à quel point le petit Daniel devient la poupée de son père. C'est l'adulte qui s'amuse, qui retourne à sa nature d'homo ludens. L'enfant devient un prétexte à des singeries, à des efforts d'imagination, à des caresses, à des rires, à l'oubli de soi. Toutes choses excellentes et qui rendent l'animal de quarante ans, repu de discussions et de meetings, heureux. L'humanité de M. Pierre Vadeboncoeur est sympathique. Il est passé par de bien curieuses officines, comme, par exemple Cité libre, célèbre école d'étrémité d'esprit. Cela ne l'a pas marqué, semble-t-il, et n'a pas tari en lui la source d'amour, de générosité, de simplicité. Je m'en étonne, car le sectarisme de Cité libre et des milieux de l'apparat ouvrier, leur prétention intellectuelle, sont célèbres. Que M. Pierre Vadeboncoeur ait réussi à traverser ce delta de Styx en

restant humain et en s'amusant du spectacle de l'innocence de l'enfance, rien ne peut mieux donner la mesure de son autorité morale sur lui-même et de son sens de l'humour. Son livre, sérieux, mélancolique, poétique, est aussi plein de drôlerie, de facettes, de mots d'enfant spirituels et tendres, de clin d'oeil. La sensibilité littéraire est ici au service de l'humain.

Le livre refermé, on se pose des questions, sur l'amour, certes, mais aussi sur le temps, sur la paternité. Vaut-il la peine, dans notre demi-siècle, de faire des enfants? N'est-ce pas les condamner, sinon à la misère, du moins à un destin bien enrégimenté. Pour ma part, moi qui n'aime que la liberté, je crois que ce serait un crime que d'imposer à des enfants, dans vingt ans, la fourmière

qui nous attend. Les jeunes gens se jettent la tête contre les murs parce qu'ils savent, au fond d'eux-mêmes, ce qui les attend: une vaste prison et des coups de schlague. Pauvre petit Daniel! Il a eu une enfance heureuse; mais quelle sera sa jeunesse? Et naïtre Canadien français; Québécois! Ce destin est-il enviable? J'en reviens toujours à ceci: quel sera notre avenir? En Russie, comme en Chine, comme à Cuba, les jeunes stakhanovistes se retournent contre leurs pères et les dénoncent, qui à Brejnev, qui à Mao, qui à Fidel. Voilà ce qui attend l'humanité. Il a eu de la chance, le petit Daniel, car il appartient à l'une des dernières générations qui sauront ce que c'est qu'un amour libre.

(1) Pierre Vadeboncoeur, *Un amour libre*. Montréal, H.M.H. 1970.



agence du livre français

NOUVEAUTÉ

l'homme et la société
revue internationale de recherches et de synthèses sociologiques

LE NUMÉRO \$5.00

ABONNEMENT RÉGULIER \$18.00 (4 NUMÉROS)

marxisme et sciences humaines

- théorie marxiste de la société
- marxisme et anthropologie
- critique de l'économie politique
- commerce international et flux des capitaux
- Lénine, Rosa Luxemburg et l'impérialisme
- critique des théories de malthus
- critique du scientisme
- l'empirisme sociologique et l'étude des organisations

N° 15 Janvier-Février-Mars 1970 18 F.

TOUS LES NUMÉROS PUBLIÉS ANTERIEUREMENT SONT AUSSI DISPONIBLES

SOMMAIRE:

ÉTUDES, DÉBATS, SYNTHÈSES, ESSAIS THÉORIQUES

- ZYGMUNT BAUMAN:** Essai d'une théorie marxiste de la société
TONY ANDREANI: Marxisme et anthropologie
SAMIR AMIN: Le commerce international et les flux internationaux de capitaux
CHRISTIAN PALLOIX: La question de l'impérialisme chez V.I. Lénine et Rosa Luxemburg
PAUL M. SWEETZ: Pour une critique de l'économie politique
CLAUDE MEILLASSOUX: Le Commerce précolonial et le développement de l'esclavage à Gubu du Sahel (Mali)
PABLO GONZALEZ CASANOVA: La violence latino-américaine dans les enquêtes empiriques nord-américaines.
ARMAND MATTELART: Une lecture idéologique de l'essai sur le principe de population
V.L. ALLEN: La doctrine de l'empirisme et l'étude des organisations
ANDRÉ RÉGNIER: Les surprises de l'idéologie, Heisenberg et Althusser
MICHAEL LOWY: De la grande logique de Hegel à la gare finlandaise de Petrograd
JOACHIM ISRAEL: Remarques sur quelques problèmes de la théorie marxiste des classes
RODOLPHE ROELENS: Les avatars de la médiation dans la sociologie de Lucien Goldmann
ALFRED SOHN-RETHEL: Travail intellectuel et travail manuel, essai d'une théorie matérialiste
FREDY PERLMAN: La reproduction de la vie quotidienne
COLLOQUES ET CONGRÈS: Congrès international des études africaines
 Colloque international sur le développement du commerce et des marchés africains en Afrique Occidentale depuis la deuxième moitié du XIXème siècle

1249 OUEST, RUE BERNARD - MONTRÉAL 154 - TÉL.: 271-6888

GRANDE VENTE SOLEIL

CHEZ
GUY DELORME INC.
"LA MAISON DU LIVRE"
PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

PROFITEZ DE CETTE
VENTE POUR VOUS PROCURER
LES LIVRES DE VOS VACANCES

20% D'ESCOMPTE SUR TOUS LES LIVRES EN LIBRAIRIE

ET **50%** SUR CERTAINS TITRES (sauf revues et journaux)

JUSQU'AU 30 JUIN



Nouvelles de chez Fides

Lors d'une réunion tenue le 22 mai dernier, l'assemblée générale et le Conseil d'administration de la Corporation des Éditions Fides accueillèrent deux nouveaux membres laïcs, Me Marcel Faribault, administrateur de nombreuses sociétés, dont le Trust général du Canada, Sidbec, Dosco, et M. Yves-Aubert Côté, directeur du service des sciences comptables à l'École des Hautes Études Commerciales et président de l'Action Catholique du diocèse de Montréal.

En vertu des nouveaux règlements qui ont été approuvés le 1er avril dernier par le Ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, l'assemblée générale et le Conseil d'administration de la Corporation des Éditions Fides comprennent cinq Pères de Sainte-Croix, et quatre laïcs. Les cinq Pères sont les RR.PP. Paul-A. Martin, Henri-Paul Sénécal, Elphège-M. Brassard, Paul-E. Roy et Pierre-M. Poisson. Tous faisaient déjà partie du Conseil d'administration de Fides, à l'exception du Père Poisson qui succède à R.P. Roland-M. Charland; ce dernier demeure toutefois membre du personnel

de Fides à titre de directeur du Service de bibliographie.

Pour ce qui est des laïcs, outre MM. Faribault et Côté, l'assemblée générale et le Conseil d'administration comprennent MM. Paul-A. Poirier et Victor Martin qui étaient jusqu'ici membres associés de la Corporation.

Au cours de la réunion du 22 mai, le Père Martin a été réélu président, le Père Sénécal, premier vice-président, et le Père Brassard, secrétaire; M. Victor Martin a été élu deuxième vice-président et M. Paul-A. Poirier, trésorier. Par ailleurs, le Père Martin demeure directeur général des éditions, le Père Sénécal, directeur des éditions pédagogiques, le Père Brassard, directeur des éditions religieuses et de l'"Eglise canadienne". M. Martin, directeur des librairies et M. Poirier, gérant général. M. Jean-Paul Pinsonneault a été nommé directeur littéraire et Mme Julia Richer, directrice des relations publiques. Le Comité exécutif est institué comme auparavant des Pères Martin et Sénécal et de MM. Martin et Poirier.

VIENT DE PARAÎTRE

EN VENTE DANS TOUS LES POSTES DE VENTE-ÉDITÉ PAR BEAUCHEMIN

CUISINEZ POUR VOTRE SANTÉ

AUTEUR: LISE JACQUES

PRÉFACE: DR PIERRE PESANT, M.D.

PRIX: \$2.95



- Pour ceux qui veulent perdre du poids ou maintenir leur poids idéal
- Pour ceux qui aiment cuisiner, bien manger et qui doivent suivre un régime spécial inutile de jeûner ou de suivre des diètes miracles — N'attendez pas d'être malade...

Ce livre par l'originalité de sa présentation est à la portée de tous — Les recettes sont simples et faciles

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE
450 ave. Beaumont, Mtl 303, Qué. 273-7541
Veuillez m'expédier exemplaire(s) de

CUISINEZ POUR VOTRE SANTÉ

Nom:

Adresse:

Ci-joint chèque ou mandat: \$
Prix de l'ouvrage \$2.95 plus 25¢ de frais de poste

La chronique de Jean-Charles Bonenfant

Regards sur le nationalisme canadien-français

Au moment où le nationalisme séculaire des Canadiens français se concrétise, il devient de plus en plus intéressant d'en connaître les origines. Un des hommes qui aura le plus contribué à cette approche scientifique est sans doute le professeur Ramsay Cook, de l'Université de Toronto. Les lecteurs du Devoir le connaissent bien par ses chroniques et aussi par son livre publié en 1966 sous le titre *Le Sphinx parle français* avec en sous-titre les mots "Un Canadien anglais s'interroge sur le problème québécois". C'est sous d'autres aspects que son nom est signalé au début de cette chronique: celui de compilateur d'une anthologie de textes sur le nationalisme canadien-français et celui d'inspirateur d'une thèse sur Henri Bourassa.

Anthologie du nationalisme

C'est à la mémoire d'André Laurendeau qu'est dédié *French-Canadian Nationalism* (1). Comme le compilateur l'explique dans une brève introduction, c'est un ouvrage dans lequel les Canadiens français d'hier et d'aujourd'hui parlent par eux-mêmes. C'est une "histoire intellectuelle du nationalisme canadien-français", ce qui explique l'absence de textes venant d'hommes politiques importants comme Louis-Joseph Papineau, Honoré Mercier, Sir Wilfrid Laurier et Maurice Duplessis. Le professeur Cook a toutefois fait exception pour Henri Bourassa car, comme il le dit, parler du nationalisme sans Bourassa, c'est comme Hamlet sans le prince. On trouve dans le recueil des textes de François-Xavier Garneau, Étienne Parent, Mgr L.-A. Paquet, Errol Bouchette, Olivier Asselin, le chanoine Lionel Groulx, le cardinal J.-M. R. Villeneuve, Antonio Perrault, Esdras Minville, François-Albert Angers, André Laurendeau, Paul-Émile Borduas, Michel Brunet, Léon Dion, Jean-Marc Léger et Jean-Marc Piette. Ces textes sont précédés de trois chapitres que le compilateur regarde de comme des interprétations. Le premier est une synthèse de la genèse du nationalisme canadien-français tentée naguère par Jean-Charles Falardeau



et l'auteur de cette chronique; le second est un essai de Pierre Elliott Trudeau sur la situation du Québec au moment de la Grève de l'amiante et le troisième est un rappel par Fernand Ouellet de l'arrière-plan historique du séparatisme au Québec. Le recueil peut faire connaître mieux que bien des essais la lointaine genèse des événements qui se déroulent aujourd'hui dans le Québec.

Henri Bourassa

Au cours du mois de février, dans *Le Devoir*, le professeur Ramsay Cook a signalé la thèse de M. Joseph Levitt, dont il avait d'ailleurs suggéré la rédaction à l'auteur, sur le programme social des Nationalistes du Québec de 1900 à 1914 et qui a été publiée en anglais sous le titre un peu imagé de *Henri Bourassa and the Golden Calf*. (2) C'est une analyse des idées sociales d'un mouvement dont on a plutôt noté jusqu'ici l'orientation nationale. Comme l'auteur le signale lui-même dans sa préface, le sujet avait déjà été abordé par à côté dans la biographie que Robert Rumilly publia d'Henri Bourassa, en 1953, moins d'un an après sa mort. Il fut aussi traité rapidement mais avec assez de perspicacité par Roland Parenteau dans

Nos Gloires Nationales



un article intitulé "Les idées économiques et sociales de Bourassa" et publié dans la livraison spéciale de l'Action Nationale de janvier 1954 consacrée à "la pensée de Henri Bourassa". (3)

Les premiers chapitres racontent rapidement la naissance du mouvement nationaliste au moment de la guerre sud-africaine pour se concrétiser en 1903 dans la Ligue nationaliste. L'auteur donne en annexe le programme que publia alors la Ligue et qu'on lit avec intérêt aujourd'hui. On y trouve des leçons de morale nationale, le premier paragraphe deux traits qui semblent disparus du nationalisme contemporain: le messianisme et le canadianisme. On y lit, en effet, "qu'il est raisonnable de croire que la Providence, en donnant le Canada à l'Angleterre, a voulu



le familiariser par la conquête, puis par l'usage des institutions parlementaires avec la jouissance de la liberté". L'analyse de la pensée nation-

naliste se fait chapitre par chapitre, les grands sujets étant les monopoles, la colonisation, l'éducation, le travail et les problèmes sociaux. En conclusion, l'auteur après avoir rappelé que, selon le professeur Michel Brunet, les trois dominantes pendant longtemps de l'histoire intellectuelle canadienne-française étaient la vocation messianique en Amérique du Nord, l'agriculture et la crainte de l'intervention de l'État dans le domaine social, prétend que les Nationalistes à l'époque où il les a étudiés ne répondent à cette vision que sur le premier point. Il distingue toutefois entre les chefs nationalistes, Olivier Asselin et Jules Fournier d'une part, et de l'autre Bourassa lui-même. On ne peut certes accuser les deux premiers d'agriculture et quant à Bourassa, même s'il déplorait les changements qui pouvaient s'opérer dans la société canadienne-française face au nouvel ordre économique, il semble avoir compris qu'on ne pouvait les éviter. Même si Mgr Adolphe Paquet ne faisait pas partie du mouvement nationaliste, sa célèbre exhortation de 1902 fait partie des idées de l'époque et M. Levitt l'aborde. Comme d'autres, il a des difficultés à expliquer l'affirmation que la vocation de la race française en Amérique est "moins de manier des capitaux que de remuer des idées", mais sur ce point il est intéressant de constater qu'il rejoint les explications de François-Albert Angers, savoir, comme écrit ce dernier, qu'il ne s'agissait pas d'une "très normale attitude spiritualiste d'avertissement de ne pas confondre les moyens, en l'occurrence la richesse avec la fin, qui doit être ordonnée au salut par l'élevation spirituelle même sur le plan national".

Aux dernières lignes de son ouvrage, M. Levitt, tout en rappelant que les Nationalistes songeaient avant tout au Canada français, note que leur conception de la société intéressait aussi le Canada anglais. Ils furent les premiers à se demander si l'individualisme économique était nécessairement lié au nouvel ordre industriel. Bien plus, avant d'au-

tres, ils prétendirent que l'intégration du Canada dans l'économie nord-américaine constituait un danger pour la souveraineté du pays.

L'époque de Duplessis

Ce n'est pas trop s'éloigner du sujet général de cette chronique que de signaler un recueil de textes commentés qui vient de paraître sous le titre de *Quebec in the Duplessis Era, 1935-1959: Dictatorship or Democracy?* dans une série qui, sous le titre d'Issues in Canadian History compte déjà plus d'une douzaine de volumes dont un sur Louis Riel et un autre sur la déportation des Acadiens. (4)

C'est le professeur Cameron Nish, de Montréal, qui a choisi les textes avec l'aide de collaborateurs dont un étudiant de Laval, Jean-Pierre Gagnon, travaillant sous la direction du professeur Jean Hamelin. Le choix est en général assez bon et on a fait de réels efforts d'objectivité pour traiter un sujet qui évidemment sépare encore les lecteurs en deux camps opposés. C'est ainsi que, dans une brève bibliographie annotée, le professeur Nish ne peut s'empêcher de dire que les deux ouvrages consacrés à l'ancien premier ministre du Québec par Pierre Laporte et Leslie Roberts sont "biased", les deux auteurs étant toutefois incapables de cacher leur admiration.

1. FRENCH-CANADIAN NATIONALISM "Anthology", Edited by Ramsay Cook, Macmillan of Canada, Toronto, 1969, 336p.
2. Joseph Levitt, HENRI BOURASSA AND THE GOLDEN CALF, "The Social Program of the Nationalists of Quebec (1900-1914)", Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1969, 178p.
3. Il faut aussi signaler le chapitre récent de François-Albert Angers intitulé "L'industrialisation et la pensée nationaliste traditionnelle", publié dans *ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE*, Les Cahiers de l'Université du Québec.
4. QUEBEC IN THE DUPLESSIS ERA, 1935-1959: DICTATORSHIP OR DEMOCRACY? Selected, edited and translated by Cameron Nish, Issues in Canadian History, The Copp Clark Publishing Company, Toronto, 1970, 164p.

Un livre joyeux sur la souffrance

C'est un petit livre plein de lumière, de joie et d'espérance qu'on lance à l'hôpital Saint-Charles Borromée, les éditions Paulines. Il a été écrit par un pensionnaire de cet hôpital, M. Claude Brunet. Il s'intitule "Ma souffrance, ses questions, ses frictions, ses leçons".

M. Brunet, qui a trente ans, est devenu paraplégique il y a dix-sept ans. Depuis lors, il a subi de multiples interventions chirurgicales si bien qu'aujourd'hui, il est cloué à un lit roulant.

Il n'est pas resté inactif pour autant. Il a étudié et écrit beaucoup. Surtout il a réfléchi.

La lecture de son livre nous fait voir un homme résolu, serin de qui ne l'empêche aucunement d'illustrer la maladie avec réalisme. Mais

M. Brunet a la foi, cela se sent.

Il aborde le problème de la maladie et de la souffrance avec un esprit résolument moderne. Il aime les poètes et les chanteurs et il se sert de leurs oeuvres comme tremplin pour une réflexion qui débouche invariablement sur la foi et l'espérance.

Il est aussi pratique car son ouvrage s'adresse aux malades. Alors, il leur explique par exemple comment s'y prendre avec les infirmiers grincheux. Il a aussi l'expérience de la maladie ce qui lui fait prendre quelquefois un ton un tantinet moralisateur, qui n'a rien de mal, de désagréable.

Souignons enfin, l'excellente présentation de l'ouvrage: c'est moins un livre qu'un album abondamment illustré de magnifiques photographies. J. P. P.

Un voyage vers la poésie

Si nous n'avons pas Rock Festival, nous aurons parmi les manifestations parallèles de la Saint-Jean Baptiste, une nouvelle "Nuit de la poésie". Elle est organisée, cette fois, par Michel Bujold et Paul Chamberland et se tiendra... on ne le sait pas très bien encore.

En attendant les poètes qui voient de l'intérêt à s'y proposer en personne et en vers, sont priés de se faire connaître chez Michel Bujold, au 300 Sherbrooke est, apt 5; ou en lui téléphonant à 288-0435.

Mais il y a nuit de poésie et nuit de poésie. Celle-ci se définit dans un esprit particulier que l'on pourra trouver (avec une loupe) dans le petit "Poster" que le poète a composé à cet effet et que nous reproduisons ci-dessous.

la nuit et l'aube de la poésie

il y a fête de la parole

à l'angle St-Denis, Craig (côté sud-ouest)

24 juin 7 p.m. sans s'arrêter jusqu'à 25 juin 7 a.m. sans s'arrêter

nb1

nb2

nb3

300 Sherbrooke est, apt 5, Michel Bujold (288-0435) Paul Chamberland

"Un païen chez les Pingouins"

Adrien Thério, un artisan de la contestation cocasse

par François Roberge

Adrien Thério demeure un artisan respectable de la littérature québécoise. Sans posséder au départ le génie flamboyant de certains auteurs, il poursuit une oeuvre où le style s'affine peu à peu tandis que se précise en parallèle un humour parfois mordant.

Son dernier livre étonne quelque peu de lui. On connaît assez sa carrière d'universitaire (au Canada anglais souvent) pour estimer qu'il s'agit d'une dangereuse confession... car le païen ressemble étrangement à l'auteur... et les pingouins évoquent de trop près une grande partie du milieu universitaire canadien pour que nul ne s'offusque à la lecture de ce livre brutal du "french-canadien" poli dont se sont enorgueillies maintes universités.

Adrien Thério rue dans les brancards. Il explose, va, vient, s'irrite décrit avec acuité une série de personnages "qui semblent marcher avec leurs fesses" et qui ne s'amuse pas. Lui, dans la peau du jeu-

ne professeur inquiet découvre avec ravissement les trésors mal enfouis sous les mini-jupes et les bienfaits de l'amour humain.

Il a beau jeu, car le professeur de littérature canadienne-française chez les Canadiens anglais ne peut certes séduire par une science sans attrait de jeunes élèves brûlants du désir de connaître. Il ne peut prétendre allumer la flamme qu'anime le prêtre chez ses fervents.

C'est donc par sa seule personne qu'il doit conquérir l'affection vitale sans laquelle il ne peut survivre. Il peut donc s'employer à cette tâche sans être accusé d'utiliser sa chaire à des fins peu orthodoxes.

Hormis cette aventure humaine, assez belle somme toute, Adrien Thério nous administre une dose généreuse de sa succulente médecine, l'humour à froid. C'est derrière cet humour que se trouve, bien à la vue, une rude dénonciation des milieux universitaires. Un livre contestataire, sain et cocasse à la fois... écrit dans un français impeccable.

Au cercle du livre de France.

Catalogue

Deux catalogues viennent de paraître. Le premier vient de la maison d'édition Bellarmine et est consacré à la saison 1970-71.

En liminaire, les Éditions Bellarmine évoquent leur rôle. "Depuis plus d'un demi-siècle, les Éditions Bellarmine sont au service du Québec et du Canada français."

Leur action a pris et prend encore diverses formes: revues, brochures, livres. Pour la jeunesse et pour les adultes.

Deux thèmes principaux ont été au centre de leur action: les questions spirituelles et les questions sociales. D'autres thèmes ont aussi retenu leur attention, comme le montre ce catalogue.

Depuis 1967, une intime collaboration avec les Publications des Facultés Jésuites de Théologie et de Philosophie permet aux Éditions Bellarmine de présenter des ouvrages importants dans le vaste domaine des sciences ecclésiastiques.

Nous offrons ce catalogue aux libraires, à nos amis, à tous ceux qui sont susceptibles d'être intéressés par la production des Éditions Bellarmine. Nous songeons particulièrement au monde de l'éducation, scolaire et extra-scolaire (éducation des adultes).

Les Éditions Bellarmine entendent oeuvrer en contact étroit avec le milieu. Commentaires et suggestions sont donc bienvenus.

J'AI LU

FLAMMARION QUÉBEC
475 Blvd PERE LELIÈVE
VILLE VANIER, QUÉBEC 8

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

romans
Roger Peyrefitte
Romancier et chroniqueur satirique de notre époque

leur aventure
Tout homme lancé dans une aventure meurtrière y révèle sa nature profonde. La 2^e Guerre mondiale a été l'aventure de notre civilisation. Chaque peuple y a montré le pire et le meilleur de lui-même.

l'aventure mystérieuse
présence des extra-terrestres
les secrets de l'au-delà
les mystères de l'histoire
les civilisations disparues

DÉCOREZ VOTRE INTÉRIEUR
EN ACHETANT LA COLLECTION "J'AI LU" VOUS OBTENEZ LES MAGNIFIQUES CUBES BIBLIOTHÈQUES QUI PEUVENT SE COMBINER DE MILLE FAÇONS AU GRÉ DU GOÛT ET DE L'IMAGINATION.

J'AI LU, LA COLLECTION DE POCHE LA MOINS CHER AU CANADA.

PROMOTION "J'AI LU" 1970

NOUVEAU LIVRE
NOUVEL ÉDITEUR

JASMIN PAR JASMIN

CHEZ



CLAUDE JASMIN
ÉDITEUR

Une rétrospective littéraire
et un bilan
du journaliste-écrivain

CLAUDE JASMIN

Librairie Universitaire
1108, rue de Bleury
861-6321

SAUF-CONDUIT

par Éloi de Grandmont

Le voyage, les vacances et l'amour

Il n'y a pas si longtemps, j'ai écrit avec mon camarade Pierre Roche une chanson qui parle du "bon temps perdu" et qui parle, par la même occasion, des vacances. Cela commence ainsi:

"J'ai passé l'été dans le bleu,
"J'ai passé l'été sous le vent.
"Au bord d'un lac et dans tes yeux
"J'ai passé là-bas du bon temps..."

On devine la suite!
Le voyage le plus connu chez nous et le plus amoureux, c'est celui que la plupart des gens ne font qu'une fois: leur "voyage de nocce". Ici, je profite de l'occasion pour définir rapidement le sens des mots que nous employons (en m'appuyant sur Quillet):

1. Voyage. Le mot a des origines latines anciennes. Il vient de "viaticum", provision de route, qui lui-même vient de "via", chemin. On emploie généralement le mot "voyage" pour désigner le fait de se déplacer du lieu où l'on habite pour se rendre en un lieu assez éloigné.

2. Tourisme. Le mot est récent. Le Littré original n'en parle pas. Ses origines sont anglaises sans l'être, assez curieusement. Tourisme et touriste viennent de l'anglais "tourist" qui lui-même vient du français "tour". Les premiers "touristes" furent des Anglais qui voyageaient par curiosité ou désœuvrement, alors que les "voyageurs" le faisaient pour affaires ou pour s'instruire. Notons en passant que le mot "touriste" a pris une légère teinte péjorative depuis que les Américains en ont fait un de leurs sports favoris.

3. Excursion. Si le "voyage" a plus d'ampleur que le "tourisme", par contre une "excursion" deviendra un déplacement moins lointain encore, mais qui poursuit un but précis.

4. Course. C'est une "excursion" rapide qui a, le plus souvent, un but utilitaire ou qui comporte une obligation.

5. Promenade. Pour son agrément ou par hygiène, la "promenade" devient la "course" sans but.

6. Tour. Ce mot bien connu de tous les gens qui voyagent passe pour un mot anglais. L'agence Cook, de réputation mondiale, fait merveille dans les "tours". Nous y retrouvons "tour", notre vieux mot français.

7. Tournée. Je cite d'abord Quillet: "Voyage qu'on fait en divers endroits; courses que certains fonctionnaires font dans leur ressort; voyage périodique pour affaires." Il faudrait, en toute justice, ajouter la "tournée théâtrale" toujours fertile en péripéties de tous genres... et ne pas oublier la "tournée des Grands Ducs".

8. Croisière. Tourisme en mer, avec escales.

9. Villégiature. Un point d'aboutissement, après un voyage, est toujours agréable. On s'y repose pendant un certain temps

et l'on revient chez soi, content de retrouver son foyer et parfois ses pantoufles!

Cette partie linguistique effleurée, nous retournons en vacances et à l'amour, sujet délicat et, pourtant, traité des milliards de fois.

Il arrive que l'on ait la curiosité de demander, au spectacle d'un couple heureux, (la chose existe):

— Au fait, comment vous êtes-vous rencontrés?

— Nous étions en vacances... au Port Saint-François... Un soir... un soir de clair de lune... (Ah! Il avait bien calculé son affaire!) ... il me dit: "Quand j'aurai terminé ma médecine, nous nous marierons." Nous avions dix-neuf ou vingt ans. Nous nous sommes mariés deux ans plus tard. Il n'avait pas terminé sa médecine. Il a emprunté de l'argent, qu'il a obtenu assez facilement parce que c'était non seulement un mari modèle mais aussi un étudiant modèle. Voilà toute l'histoire.

Lui ajoute:
— Tu avais quand même peur d'en parler à tes parents. Pas vrai?
— Ça...

Quittons cette douce histoire, si simple, que je n'ai même pas eu besoin de l'inventer. Attaquons-nous au célibataire (jeune fille ou jeune garçon) en vacances et en voyage.

Le moyen de transport joue, dans le cas qui nous occupe, un rôle non négligeable. L'avion? Non. Oublions l'avion. Et méfiez-vous de tous ces godelureux qui se vantent d'avoir séduit des hôtes de l'air en six heures et demie! Ou leur voisine immédiate, ce qui revient au même. Parfois on échange des adresses ou des numéros de téléphone, lamentablement perdu deux jours plus tard.

D'autre part, le paquebot offre des avantages. Je tiens ces renseignements d'un commissaire de bord de la Transat. 5 jours en mer. Le premier jour, on s'observe. Le deuxième, on s'arrange pour être présentés les uns aux autres. Le troisième, on forme un groupe d'amis, pour manger à la même table, pour danser jusqu'aux petites heures. Le quatrième, on est amoureux. Le cinquième, on se quitte. Adieu déchirants. Elle lui apprend qu'elle habite Wichita Falls (Texas). Il lui apprend qu'il habite Flin Flon (Manitoba). Alors quand nous reverrons-nous? Et nous reverrons-nous?

Vous ne prenez jamais le bateau. C'est le bateau qui vous prend. Bonnes vacances. bon voyage. Amours inoubliables.

P.S. On pourrait chicaner sur "voyage de nocce" ou "voyage de nocces". Depuis la fin du dix-septième siècle, l'usage veut que l'on écrive "nocce" au singulier et je n'y peux rien!

Visiter la Bulgarie en voiture

Si vous visitez l'Europe au volant de votre voiture cet été, allez donc en Bulgarie. Vous n'avez qu'à mettre le cap sur le sud-est et peser sur le champignon.

C'est aussi simple que cela.

Ce petit pays balkanique sur la côte de la Mer Noire encourage de plusieurs façons les touristes à voyager dans leurs propres automobiles. L'agence de tourisme nationale Balkantouriste offre un service de renseignements complets à chaque poste frontière international, où ses préposés à l'information (parlant français et anglais) offrent des brochures, cartes routières et guides touristiques. Vous voulez savoir d'avance votre itinéraire? Balkantouriste vous le préparera. Vous arrivez sans permis? Les Bulgares se feront un véritable plaisir de rendre votre séjour agréable.

Il faut savoir d'abord que vous n'avez pas besoin de visa pour aller en Bulgarie. La frontière est facile à passer, les effets personnels étant francs de droits à l'entrée comme à la sortie. Vous n'avez besoin que de votre permis de conduire canadien (ou international) et des papiers de la voiture.

Vous n'êtes même pas obligé d'avoir une assurance au tiers — mais tout de même (la carte verte n'étant pas utilisée) vous pouvez en souscrire une à la frontière pour un montant variant entre \$4 et \$10 selon la durée de votre séjour dans ce pays sympathique.

La grande route internationale qui relie l'Europe au Moyen-Orient traverse la Bulgarie. C'est la route Trans-

Balkanique, qui part de Paris et passe par Vienne et Budapest. Une autre branche part de Venise et passe par Trieste et Zagreb avant de rejoindre l'autre à Belgrade. Ensuite c'est Sofia, Plovdiv et la frontière turque (direction Istanbul).

C'est par cette route qu'arrivent la plupart des automobilistes en Bulgarie. Mais il y a dix autres points différents où les grandes routes internationales traversent les frontières bulgares avec la Grèce, la Turquie, la Yougoslavie ou la Roumanie.

Ces grandes routes de l'Europe orientale, sans être des autoroutes à l'américaine, sont bien entretenues. Elles font environ 26 pieds de large, et dans des pays où la circulation automobile est tout de même moins dense qu'au Canada, vous pouvez rouler tout à fait à votre aise. A ce sujet, on conduit à droite en Bulgarie et les signaux routiers internationaux sont utilisés. C'est très pratique car les indications sont d'abord en lettres cyrilliques — mais aussi très souvent en lettres romaines.

Sur les grandes routes, il y a des stations d'essence à tous les 25 milles. L'essence de la première qualité (92 octanes) coûte l'équivalent de 55 sous le gallon. Vous pouvez, cependant, obtenir un rabais de 10% en achetant des coupons à la frontière.

Les stations d'essence offrent les services habituels; la Bulgarie possède aussi un réseau adéquat de garages pour les réparations majeures.

Ne craignez pas les panes sur la route. Le Club Auto-

bile Bulgare a un service routier, semblable à celui de la Grande-Bretagne. Restez assis sagement, et après un certain temps, une voiture jaune "aide-routière" viendra vous dépanner. Les mécaniciens de service de patrouille font des réparations mineures, ou bien remorquent votre automobile jusqu'au garage le plus proche. Et cela sans frais pour les touristes, merci!

Au long des grandes routes s'échelonnent quelques motels; il y a une grande variété d'hôtels dans les villes. Le choix des terrains de camping est très étendu, la plupart avec l'eau et l'électricité, salles de bains, douches et autres commodités. Le coût varie selon les facilités, de 15 à 30 sous par personne par nuit.

Même un touriste qui couche habituellement dans les hôtels, peut aller camper à la dernière minute. On loue des tentes pour 50 sous la nuit, une couverture, un drap, un matelas pour une somme totale de 60 sous, et voilà!

On trouve des terrains de camping près de toutes les attractions touristiques: dans les montagnes, aux portes des principales villes, près des monastères, des spas et même sur la côte de la Mer Noire. Sur la Riviera bulgare les frais de camping sont légèrement supérieurs à ceux de l'intérieur, mais relativement aux prix nord-américains, les montants sont si minimes à être presque ridicules.

Il existe à Montréal l'Office du Tourisme Bulgare, 1550 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal 107.

Inauguration du nouveau terminus d'autobus Voyageur

Les premiers ministres du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick présideront l'inauguration, lundi, du nouveau terminus d'autobus Voyageur à Montréal.

MM. Robert Bourassa, John Roberts et Louis-J. Robichaud ont accepté l'invitation

du président des Entreprises Transport Provincial Ltée, M. Louis-R. Desmarais, de venir inaugurer ce terminus ultra-moderne, centre nerveux du réseau d'autobus VOYAGEUR qui dessert leurs trois provinces.

Le nouveau terminus VO-

YAGEUR, construit au coût de \$2 millions et demi est situé à l'angle du boulevard de Maisonneuve et de la rue Berri, sur l'emplacement de l'ancien terminus de l'Est. Pourvu des plus récents perfectionnements de la technologie dans l'acheminement des autobus, il comporte des commodités qui allient une ambiance agréable à l'efficacité du service.

Les fêtes d'inauguration débuteront demain par une réception qui sera offerte aux employés des Entreprises Transport Provincial Ltée dans les locaux qu'ils occuperont désormais.

La cérémonie officielle d'inauguration du 22 juin se déroulera à 11 heures. Elle groupera plusieurs centaines d'invités de marque des trois provinces desservies par le réseau VOYAGEUR, de même que des secteurs des États-Unis reliés au terminus par la compagnie d'autobus Greyhound.

Le lendemain, mardi 23 juin, marquera l'entrée en service du nouveau terminus. A ce moment, le terminus du boulevard Dorchester sera fermé et tout le trafic d'autobus desservant la Métropole de ce point sera acheminé vers le nouveau local du boulevard de Maisonneuve.

par semaine entre Montréal et Amsterdam. Il y aura 36 vols hebdomadaires entre New York et Amsterdam, 7 entre Chicago et Amsterdam.

A l'horaire de KLM

Au cours de la haute saison 1970, KLM effectuera 13 vols

LES ESCALES D'ULYSSE

Le 747 d'Air France est complet jusqu'en juillet

Le B747 d'Air France, en service en exclusivité au Canada depuis jeudi 11 juin, est arrivé au moment où les points de trafic sont de plus en plus nombreuses, même dans les périodes antérieures considérées "creuses". Au cours du mois de mai, par exemple, Air France a enregistré sur sa ligne Montréal-Paris une augmentation de 18,3 pour cent comparativement à l'an dernier. Pour les transporter, Air France a dû mettre en ligne neuf vols supplémentaires, en plus des vols quotidiens réguliers et des affrètements. Mé-

me avec leur capacité de 360 passagers, la plupart des vols en B747 à destination de Paris et plusieurs à destination de Chicago sont déjà complets jusqu'à la mi-juillet. Il reste quand même des places à bord de plusieurs vols sur Paris ainsi que sur Chicago et les voyageurs désireux de voler en 747 peuvent maintenant programmer leurs déplacements de façon à faire l'aller-retour ou au moins un des parcours dans cet appareil. Rappelons que les tarifs pour le B747 sont exactement les mêmes que pour les appareils utilisés jusqu'à maintenant par les transporteurs IATA.

Championnat américain de parachutage

Le 10e championnat américain de saut en parachute se déroulera du 20 au 28 juin à Plattsburgh, au Clinton County Airport. Plus de 200 concu-

"Découverte du Québec" avec Tourbec

Découverte du Québec: c'est le nom des excursions que Tourbec offre aux jeunes de 14 à 25 ans pour un prix intéressant. Il n'y a pas que cet aspect qui soit alléchant dans le programme de Tourbec, il y a l'itinéraire et la formule.

Un voyage de 14 jours, en autant de régions de la province, souvent méconnues: les fjords du Saguenay, Manic 5, la Gaspésie, etc. Comme le dit le dépliant de Tourbec: "14 jours de vacances, loin de la ville, dans un continuel contact avec la nature et les gens qui y vivent. Vacances reposantes avec ses après-midi sur la plage et ses soirées autour du feu de grève. Vacances sans tracas avec un animateur expérimenté qui vous aide à découvrir le charme de chacun des coins visités. Vacances amusantes remplies d'activités".

La formule est idéale: un petit groupe (14 voyageurs) dans ce qu'il est convenu d'appeler un minibus. Pas de contraintes, des contacts faciles et chaleureux avec les compagnons de voyage. Le prix, \$99, comprend le transport, l'hébergement en résidence étudiante ou en auberge de jeunesse, 2 repas par jour, les services d'un guide et plusieurs visites et activités tout au long du séjour.

Visitez l'Europe en Automobile

Pour cela adressez-vous à une maison spécialisée

Vente et location hors taxe
Citroën - Peugeot - Renault - Fiat - VW, Sunbeam, Simca, Alfa Romeo, etc. Standard et automatiques.

Toute l'Europe en train pour aussi peu que \$118.00

Prix sans concurrence

EUROP AUTO

5186 Côte-des-Neiges

735-3083

VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT

D'UNE AUTOMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de RENAULT - VW - CITROËN - FIAT - SIMCA - PEUGEOT - VOLVO - MICROBUS - ETC...

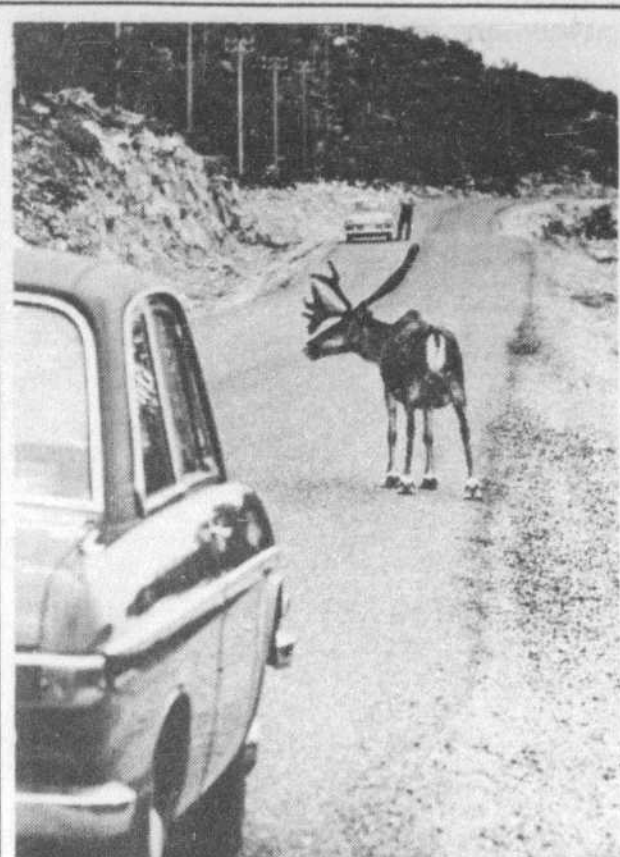
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis conduire international etc...
Réservations billets: Bateau - Avion

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200

"Touring Club de France"

L'OEIL SUR LES ROUTES



Les attraits du Finnmark

Le directeur du tourisme de la Laponie norvégienne, M. Agnar Romberg-Berentsen Cnake, photo ci-dessous, était de passage cette semaine à Montréal pour vanter les attraits touristiques du Finnmark, région la plus septentrionale d'Europe où vivent quelque 20,000 Lapons et 130,000 rennes mi-domestiques. Le soleil luit au Finnmark de la mi-avril jusqu'en septembre, et l'été est marqué de températures aussi chaudes qu'à Montréal en juillet. La pêche sportive à elle seule attire des milliers de touristes chaque année: 48 rivières à



4 TOURS D'AUTOMNE

ESPAGNE - FRANCE

La saison idéale pour visiter le pays du flamenco.

10 sept. au 1er oct. - \$790.

Direction: Pedro Villalba

EUROPE CENTRALE

Le voyage qui met l'accent sur les pays germaniques.

10 sept. au 1er oct. - \$869.

Direction: Jérôme et André Malavoy

PROVINCES DE FRANCE

Pour bien apprécier le pays de nos ancêtres.

10 sept. au 1er oct. - \$796.

Direction: André Malavoy

FRANCE - ITALIE - SUISSE

Dernière chance, avant l'invasion de l'hiver.

26 sept. au 17 oct. - \$878.

Direction: François Nicaise et André Malavoy.

Dépliants sur demande

Voyages
ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL 107, P.Q.
TEL.: 861-2485
La maison aux milliers de références...



UNE SÉRIE SPECTACULAIRE DE VOYAGES ACCOMPAGNÉS

SCANDINAVIE ET RUSSIE

Danemark — Suède — Finlande — U.R.S.S.

Pologne — Allemagne — France

Du 22 juillet au 12 août — 21 jours — \$1,070

ALLEMAGNE - YOUGOSLAVIE - GRÈCE - TURQUIE

Dubrovnik et Sv. Stefan, en Yougoslavie

Séjour de repos et détente dans le décor enchanteur de l'Adriatique

Oberammergau et le "Jeu de la Passion"

CROISIÈRE DU STELLA OCEANIS

Une semaine de visions inoubliables

Iles de la Mer Égée — Éphèse en Asie Mineure

La Turquie avec Istanbul et le Bosphore

Escapes à Héraklion (Crète), Santorin, Rhodes, Kusadasi, excursion à Éphèse, puis par les Dardanelles jusqu'à Istanbul.

Au retour deux autres escales: Délos et Myconos

Athènes: séjour de 4 jours avec l'Acropole, Corinthe, Mycènes, Épidaure, Nauplie et Delphes

Du 23 septembre au 14 octobre — 21 jours — \$1,285

AFRIQUE ET AMÉRIQUE DU SUD

SAFARI PHOTOGRAPHIQUE

GRÈCE — KENYA — ZAMBIE — RHODÉSIE

AFRIQUE DU SUD — BRÉSIL

Du 4 au 25 novembre - 21 jours - 6 pays - \$1,425.

Tous les prix en dollars canadiens.

Nous rappelons que nos voyages à l'EXPO '70 d'OSAKA sont toujours en grande demande.

S'inscrire sans retard

Plus de 50 années d'expérience à votre service.

VOYAGES HONE

1460 ave. UNION, Montréal 111 - Tel.: 845-8221

Le métro à notre porte - Station McGill-Union

ABONNEMENTS-VACANCES

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

	CANADA	ÉTATS-UNIS
2 semaines.....	\$2.00	2.50
3 semaines.....	3.00	3.75
4 semaines.....	4.00	5.00
5 semaines.....	4.50	6.00
6 semaines.....	5.00	7.00
7 semaines.....	5.50	8.00
8 semaines.....	6.00	9.00

S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins trois jours à l'avance à Case postale 6033, Montréal 101.

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste ☐ par porteur ☐ Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre sans frais additionnels durant semaines à l'adresse ci-bas mentionnée. (Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle)

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine.
Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro.
Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

Nom:

Adresse actuelle:

Adresse de vacances:

Période du au inclusivement

Design et architecture: où est l'intérêt?

deux tubes circulaires disposés à un pied l'un au-dessus de l'autre et reliés par un anneau comme une queue de tasse; le tube circulaire supérieur circonscrit deux hémisphères de plastique translucide blanc, opposés du côté concave et contenant la source lumineuse. C'est simple, c'est beau, c'est facilement transportable, cela éclaire bien. C'est un objet design.

tion s'est confirmée au premier étage de la Maison des Arts avec l'exposition des meubles ou objets "Design" produits par les étudiants de la section Design du CEGEP du Vieux-MTL. Si les étudiants font preuve d'un peu plus d'imagination que nos élèves architectes de l'Université de

g) Projet de Pierre Godsey. Théâtre de plein air. La maquette, très succincte, ne suffit pas à une appréciation normale, et c'est dommage car la disposition en hémicycle, comme dans les théâtres grecs, est en soi intéressante.

Il faut, je crois, retenir de l'ensemble un manque d'imagination alarmant, et, au simple niveau de cette exposition, un manque de travail évident. Si ces projets sont de mauvaise qualité, je ne pense pas qu'on puisse en imputer la faute à une quelconque déficiente qualité de l'enseignement, car je tiens pour vrai que lorsqu'on

**le temps
de vivre**

14
ANS

**MARINA
VLADY**

1941 et 1950 de
BERNARD PAUL

LESTMANCOLOR

— L'UNIQUE DE SON VOIR

23e SEMAINE

SHAPLEY FARMER
RYANUS GRUNDEN RUS
HILL OF THE W
BARRETT NEURONDER

BIAN
more

ART - "The Serpent" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00 - 11.00

CINEMA V - "I am Curious (Blue)" 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

CINEMA DE PARIS - "I am Curious (Blue)" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.



CE SOIR A 7h.45
LE DIMANCHE A 2h.00
(Pas de courses le jeudi)

Blue Bonnets

CINEMAX PRESENTS:

CANTAL HENARD de l'apprentissage
de la sexualité

DANIELLE OUTREY



Boomerang

LA JOIE DE L'AMOUR
l'initiation
UN FILM DE GILBERTO DE SODAS HEREDIA
CARTES DE L'ÂGE D'OR ACCEPTÉES
20e SEMAINE !
LE CINEMA PARISIEN
TEL. 01.42.52.11.00 - 01.42.52.11.01 - 01.42.52.11.02
Horaires: 10.00, 11.30, 1.25
3.25, 5.10, 7.30, 9.35

TECHNISCHE
TECHNICOLOR
CINEMA D'I

Sam. et dim. 5.30 - 8.30 • Lun. à ven. 8.30

FLEUR DE LYS 858 EST, STE CATHERINE TEL. 288 3303

L'OEIL SUR LES ROUTES

"Hit-Parade" (fin)

André Brassard et sa réalité théâtrale

par Michel Bélaïr

Pour terminer la série du "Hit-Parade", il ne reste plus aujourd'hui qu'à recueillir les propos d'André Brassard sur "Aux yeux des hommes" de John Herbert adapté par René Dionne. A peine de retour d'un voyage en Europe, André Brassard s'est montré surpris de "se retrouver dans la bonne gang", puis, en y repensant bien, il s'est dit d'accord avec le choix du "Hit-Parade".

Etre vrai!

Pourquoi cette surprise? — "Parce que la pièce de Herbert est finalement bien traditionnelle par rapport aux quatre autres: ce n'est pas la un théâtre nouveau, un théâtre de recherche ou encore une expérience d'animation. "Aux yeux des hommes" est une pièce très conventionnelle alors que le choix des autres spectacles semble motivé par leur nouveauté. Toutefois, avec un peu de recul, il faut admettre que la pièce était très forte et débouchait sur une foule de problèmes importants qui révélaient autant de situations dramatiques "vraies".

— Qu'est-ce qui vous a fait monter cette pièce? — J'ai monté "Aux yeux des hommes" parce que c'est un texte que j'aime beaucoup: j'avais assisté à la création en anglais et j'en étais sorti vaguement insatisfait, non comblé. Aussi n'ai-je pas hésité lorsque le Quat'Sous m'a proposé la mise en scène puisque j'avais le sentiment que c'était une pièce qu'il fallait faire en exploitant à fond le sujet. Bien sûr, ce n'est pas du théâtre d'avant-garde, mais je me fous éperdument des étiquettes lorsqu'un texte réussit à atteindre une vérité profonde qui est à la fois celle du théâtre et de la vie. Vous savez, lorsque je fais une mise en scène, je n'ai pas de méthode préconçue; je ne pense jamais, je ne peux pas! Je sens un texte et je sais qu'il faut le monter de telle ou telle façon. Ainsi, dans "Aux yeux des hommes", je savais ou plutôt, je sentais que les comédiens devaient évoluer derrière des grilles, que la porte de la cellule devait ouvrir sur la salle. Je ne pourrais pas vous fournir de raisons intellectuelles vous prouvant le bien-fondé de ces quelques détails, mais, visuellement, le spectacle "devait" se faire ainsi. C'est sans doute l'absence de ces quelques petits détails et de certains autres qui m'avait déçu lors de la création. Oh, si vous me tendez la perche, disons que la présence des grilles à l'avant-scène me



André Brassard

semblait importante parce qu'elle mettait en relief le voyeurisme stérile dans lequel nous nous enlisons tous. Que les acteurs du drame étaient ainsi confrontés au regard, à la présence absente d'une société qui les relègue au rang de sous-homme. C'est là le type de pensées profondes que peut livrer un metteur en scène... après avoir lu dans les journaux, la critique de son spectacle. En

Conférence
La musique
et le théâtre

Le metteur en scène montréalais, Roland Larocque, a quitté le Canada le 19 juin pour représenter officiellement le Centre du Théâtre Canadien à une conférence qui se tiendra à Berlin Est du 19 au 22 juin.

Cette conférence a pour thème "LA FONCTION DE LA MUSIQUE AU THÉÂTRE". Cette conférence est la première séance de travail d'un nouveau Comité pour le Théâtre Lyrique qui est une initiative du Centre International du Théâtre. C'est le Centre de la République Démocratique Allemande de l'Institut International du Théâtre qui est l'hôte de cette première rencontre.

Roland Larocque, qui actuellement fait la mise en scène d'une pièce tchécoslovaque "Memorandum" de Havel à London, Ontario pour le Talbot Theatre Center, est l'un des rares metteurs en scène canadiens qui dirige autant en anglais qu'en français et aussi bien à l'opéra qu'au théâtre.

core une fois, je vous le dis franchement, ces motifs ne m'ont même pas effleuré l'esprit: si j'ai monté la pièce de cette façon, c'est parce que cela correspondait à l'image que je m'en étais faite.

— Vous choisissez toujours vos pièces d'après l'image que vous vous en faites?

— Disons plutôt que je choisisais, puisque, depuis deux ans, je n'ai pas eu l'occasion de "choisir" mes mises en scène. On m'offre des choses: je les accepte ou je les refuse. Je ne propose plus comme je le faisais au début, c'est-à-dire que j'ai de moins en moins l'occasion de faire ce qui me plairait davantage. Il faudrait que je prenne un peu de recul. Par exemple, j'aimerais refaire "au complet" les "Belles-sœurs": avec une nouvelle mise en scène, une nouvelle distribution: je sais pourtant que je devrais me débattre comme un diable pour l'obtenir... si jamais je l'obtiens. Au fond, j'ai besoin de me retrouver, de me recycler presque. Je travaille présentement à une comédie musicale de Michel Tremblay que nous devons présenter à Terre des Hommes cet été, mais après, j'ai presque envie de reformer un groupe comme le Mouvement Contemporain où j'agissais comme directeur artistique et où je pourrais monter tout ce qui m'intéresse. C'est encore un rêve, mais peut-être se réalisera-t-il un jour.

— Avec André Brassard, il ne fut presque pas question du

"Hit-Parade": à peine me parla-t-il de sa grande admiration pour Paul Buissonneau et pour sa "Vieille". Après ces rencontres avec les "responsables" des cinq meilleurs spectacles de l'année, convient-il d'ailleurs d'aller plus loin et de quantifier l'apport réel que représentaient leurs productions? Je ne le pense pas: il suffit

simplement de se rendre compte que tout n'est pas perdu et que notre avenir théâtral nous réserve peut-être des surprises agréables.

Il y a encore des forces vives à exploiter. Comme le disait André Brassard qui revient d'Europe où il a assisté à une trentaine de spectacles: "On a quelque chose que les autres n'ont pas". Avant de

jeter définitivement l'éponge, il serait peut-être salutaire que certains le réalisent aussi et que l'on se mette à faire, au Québec, un théâtre qui soit nôtre et qui se particularise encore davantage. Ce n'est pas là une question d'étiquette (théâtre joual, théâtre d'avant-garde...), c'est tout simplement une question de survie.



Une scène de "Aux yeux des hommes"

Festival Orford JMC 1970



LES SAMEDIS	LES DIMANCHES	LES MERCREDIS
JUIN 20 MAXI-VENTE DE MINI-ŒUVRES Vente de tableaux et de sculptures commentées par Henri Bergeron, avec projections de diapositives. Présentation audio-visuelle sur le Folklore avec Jacques Labrecque. 27 MAREK JABLONSKI , piano LISZT: "Fantaisies" SCHUBERT: Impromptu opus 90 no 4 BRAHMS: 3 minor Sonata opus 5 CHOPIN: Barcarolle, Mazurka, 2 Etudes RACHMANINOFF: 3 Préludes LISZT: Hungarian Rhapsody JUILLET 4 ALEXANDRE LAGOYA , guitare Œuvres pour guitare de MUDARRA — GANZ — BACH — VILLA LOBOS — CASTELNUOVO-TEDESCO — TURINA 11 GALA ORFORD Levée de rideau par Monique Miville-Deschênes Mise en scène par Yves Massicotte Une œuvre de répertoire sous la direction de Jacques Zouvi 18 ORCHESTRE DE CHAMBRE PAUL KUENTZ DE PARIS BACH: Concerto pour violon et hautbois solistes: Monique Frasca-Colombier et Jacques Simard JACQUES HETU: Adagio et Rondo (Première Mondiale) 25 PAUL TORTÉLIER , violoncelle KARL ENGEL , piano BEETHOVEN: Intégrale des Sonates pour violoncelle et piano (2ème partie) AOUT 1 Gala des participants du Centre d'Arts d'Orford, Orchestre sous la direction de Paul Kuentz / 8 CLAUDE HELFFER , piano BERG: Sonate opus 1 WEBER: Variations opus 27 SCHONBERG: Suite opus 25 LUCIANO BERTO: Sequenza IV BOUCOURCHIEVITCHEV: Archipel IV (Première canadienne) XENAKIS: Hermia 15 ENSEMBLE DE L'ORCHESTRE MONDIAL JM sous la direction de Marius Constant VARESE: Hyperprisme XENAKIS: Symphonie LIGETI: Concerto pour violoncelle MARIUS CONSTANT: Winds 22 RÉCITAL DES GAGNANTS DU PREMIER PRIX DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC	JUIN 21 OUVREMENT DU FESTIVAL ORFORD Deux présentations audio-visuelles de Marthe Blackburn et Wilfrid Sauvé le Folklore avec Jacques Labrecque et la Danse contemporaine avec commentateur José Saspores et les danseurs Chantal Belhumeur et Noël Hall / 28 LES GESTEUX Monique Miville-Deschênes Louis De Santis — Yves Massicotte "Les Oiseaux de Bélonie" Opéra-plume en 2 actes de MONIQUE MIVILLE-DESCHÊNES JUILLET 5 GUY FALLOT , violoncelle 12 ORCHESTRE DE CHAMBRE PAUL KUENTZ DE PARIS VIVALDI: "Les Saisons" HAYDN: Concerto pour violoncelle soliste: Jean-Marie Gamard GILJANI: Concerto pour guitare et orchestre de chambre soliste: Alexandre Lagoya 19 VLADO PERLEMUTER , piano RAVEL: Miroirs CHOPIN: Nocturne, Trois Mazurkas, Sonate opus 35 26 ORCHESTRE DE CHAMBRE PAUL KUENTZ DE PARIS BACH: Suite en Si mineur soliste: Suzanne Shulman, flûte MOZART: Concerto K.449 scilicet: Karl Engel, piano "Cifrado" Première mondiale d'une œuvre de PAUL TORTÉLIER dirigée par le compositeur AOUT 2 JOSEPH MACEROLLO , accordéon Œuvres originales pour accordéon de GERHARD WUENSCH — MORRIS SORDIN — ROBERT FLEMING — M. KOLINSKY — SAMUEL DOLIN 9 WON-KYUNG CHO Danse Coréennes 16 THE PURCELL STRING QUARTET Norman Nelson et Raymond Owens, violons Philippe Ettar, alto Ian Hampton, violoncelle BARTOK: Quatuor no 4 MURRAY SCHAFER: Quatuor 23 PAUL TORTÉLIER , violoncelle KARL ENGEL , piano BEETHOVEN: Intégrale des Sonates pour violoncelle et piano (1ère partie) 30 Ensemble des cuivres et bois sous la direction de Georges Carai Groupe d'harmonie dirigé par Aimé Laineuse Pour tous les autres jeudis de juin, juillet et août, programme à déterminer	JUIN 24 QUATUOR ORFORD Andrew Dawes et Kenneth Perkins, violons Terence Helmer, alto Marcel Saint-Cyr, violoncelle BEETHOVEN SCHUBERT BARTOK PAPINEAU/COUTURE JUILLET 1 MAUREEN FORRESTER , contralto JOHN NEWMARK , au piano SCHUBERT, WAGNER, SCHUMANN, BRAHMS 8 ZARA NELSOVA , violoncelle GRANT JOHANNESSEN , piano BEETHOVEN HINDEMITH CHOPIN 15 ELIZABETH BENSON-GUY , soprano JOHN NEWMARK , au piano JOHN BOYDEN , baryton MIKAEL ELIASSEN , au piano HUGO WOLFF: Spanisches Liederbuch 22 ENSEMBLE COUPERIN LE GRAND 29 ENSEMBLE DE CHAMBRE D'ARTHUR GARAMI Arthur Garami, violon Steven Kondak, alto Mario Duchesne, flûte Raphael Masella, clarinette Dorothy Weidman, harpe Charles Reiner, piano BEETHOVEN SAINT-SAËNS BARTOK DEBUSSY MICHEL PERRAULT AOUT 5 GAGNANTS DU CONCOURS NATIONAL DE RADIO-CANADA 12 LES PETITS CHANTEURS DU MONT-ROYAL sous la direction du Père Dupuis Œuvres de la Renaissance 19 GÉNÉRALE DE L'ORCHESTRE MONDIAL JM sous la direction d'Erich Leinsdorf BARTOK: Concerto pour orchestre SCHONBERG: 5 pièces opus 16 DEBUSSY: Prélude à l'après-midi d'un faune STRAVINSKY: L'Oiseau de feu (1910) LES MARDIS Colloques JUIN 30 Guy Fallot La Sonate pour violoncelle seul de Kodaly JUILLET 7 Alexandre Lagoya Le répertoire classique de la guitare 14 Impressions de Maurice Ravel par Viado Perlemuter 21 Frédéric Chopin par Viado Perlemuter 28 Paul Tortelier par lui-même AOUT 4 Présentation par Gilles Lefebvre de l'Orchestre Mondial — ses chefs, ses répétiteurs et ses participants / 11 Marius Constant et la Musique d'aujourd'hui LES JEUDIS Concerts donnés par les étudiants et les professeurs du Centre d'Arts d'Orford JMC JUILLET 23 PAUL TORTÉLIER , violoncelle KARL ENGEL , piano BEETHOVEN: Intégrale des Sonates pour violoncelle et piano (1ère partie) 30 Ensemble des cuivres et bois sous la direction de Georges Carai Groupe d'harmonie dirigé par Aimé Laineuse Pour tous les autres jeudis de juin, juillet et août, programme à déterminer

Horaires

Le sigle c marqué une émission en couleur

SAMEDI

CBFT 2	CBMT 3
10.25 Aujourd'hui à CBFT 10.30 Le Journal 11.00 Cinq-jeunes 12.30 L'après-midi 1.00 Les quatre saisons 1.15 D'hier à demain 2.15 Baseball 3.15 partie de la N.B.C. 5.15 Échos du sport 5.30 Les At des quilles 6.00 Téléjournal 6.05 Atome et Galaxies 6.30 Taran 7.30 Cher Oncle Bill 8.00 Billet de faveur "Homicide" (Américain 1960) 9.30 Cinéastes de notre temps 10.30 Politique fédérale 11.00 Téléjournal 11.15 Nouvelles du sport 11.30 Cinq-Nuit "Cartes sur table" (Franco-Espagnol 1965) "Paisa" (Italien 1946)	9.30 Test Pattern and Music 10.00 Standby Six 10.15 Davery and Goliath 10.30 Roker and his friends 11.00 The Beatles 11.30 This living world "The blue holes" 12.00 The Romance of Science "James Watt and the Steam engine" 12.30 USA/Canada Bowling 1.00 Hi-Biddle Day 1.30 Klabanie 2.00 Four hands on the wheel 2.30 Powder Puff for Joan 4.00 Sports week 4.30 CBC Sports presents The Queen's Plate 5.00 The bugs bunny road runner hour 6.01 CBC TV News 6.06 Encounter 6.30 The Galloping Gourmet 7.00 Laurel and Hardy "The marrying kind" 7.30 Christian 8.00 Beverly Hillsbillies 8.30 Great Movies "Where the Spies are" 10.30 Country-Time 11.00 CBC News 11.15 Night Report 11.30 Cinq-Six "Kid Galahad" 1.00 Final Report
CFTM 10	CFCF 12
8.15 Mire-Musique 8.25 Bonjour! 8.30 Cinq-Jeunes "Capitaine Blood" (Américain) 10.00 Épée de Florence 10.30 Rintintin 11.00 Mes amis les animaux 11.10 Bon Week-end 12.00 Les trois monétaires 12.30 Cinq-Samedi "Le fils du Cheik" (Espagnol) 2.00 Cinq-Samedi "Révolte au Mexique" (Américain) 3.30 Venez donc chez moi 4.00 Sur le matériel 4.30 La rampe sportive 5.30 C'est arrivé cette semaine 6.00 Terre des jeunes 7.00 Jeunesse 8.00 Les grands spectacles "Hold-up à Londres" (Américain) 10.00 Brigade criminelle 10.30 Le 10 vous informe 11.30 Au delà du réel 12.00 En pantoufles "La fille du torrent" (Français) 1.30 Dernière édition 1.35 Fermeture	10.30 Newroom 12 11.00 Batman 11.30 Hercules 12.00 Long John Silver 12.30 Joe Joe 1.00 L'après-midi 1.30 Animal world 2.00 Saturday at the movies "Six of a Kind" (Comedy 1984) 3.00 Our Great outdoors 3.30 Wrestling 4.30 Wide world of sports 6.00 The U.S. open 7.30 The Jackie Gleason Show 8.30 Academy performance "Texas across the river" (Comedy 1966) 10.30 The Des O'Connor show 11.30 The national news 11.45 Pulse 12.15 Pajama playhouse "I'm alright Jack" (Comedy 1960) 1.30 Newroom 12
DIMANCHE	
CBFT 2	CBMT 3
10.25 Aujourd'hui à CBFT 10.30 Messe de la Saint-Jean 11.30 Cinéma: "Deux pas sur la pointe" 1.00 Les travaux et les jours 1.30 Les descendants 2.30 Les grandes comédies: "Le détective du Bon Dieu" (Britannique, 1964) 4.00 L'univers des sports 5.30 Cinquième Dimension 6.00 Téléjournal 6.05 Au pays des géants 7.00 Quelle famille 7.30 Zoom 8.30 Festival de France "Le soleil des saurs" 10.30 Propos et confidences de Robert Choquette 11.00 Téléjournal 11.15 Sport-dimanche 11.30 Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui: "Gato, l'île d'amour" (Français, 1968)	9.30 Test Pattern and Music 10.15 Standby Six 10.30 This is the life 11.00 Would you believe 12.00 Let's Talk Music 12.30 On Safari 1.00 Miriam Breiman 1.15 A way out 1.30 Country Calendar 2.00 In the round 2.30 CBC Sports Presents Kaleidoscope 4.00 The new majority 4.50 CBC TV News 5.00 Collage 5.30 Hymn Sing 6.00 Wonderful World of Disney 7.00 The music machine 7.30 My world and welcome to it 8.00 Ed Sullivan Show 9.00 Forsythe Saga "Birth of a Forester" 10.00 Canada at war 10.30 Summer Weekend 11.15 Night Report 11.29 Cinq-Camp "Johnny Angel" 1.00 Final Report
CFTM 10	CFCF 12
9.45 Mire-Musique 9.55 Bonjour! 10.00 Musique canadienne 11.00 Franc parler 12.00 Bon dimanche 1.30 Cinq-Dimanche "Les deux orphelins" (Italo-français, 1964) 3.00 Cinq-Dimanche "Entrée en scène" (Américain) 4.30 Bon voyage 5.00 Mini Putt 5.30 Les commandos du désert (Américain) 6.00 Amour, délice et Qi 6.30 La grande valée 7.30 Le rideau s'ouvre 8.30 Le Virginien 9.30 Québec suit chanter 10.30 Le 10 vous informe 11.00 En pantoufles "Passion sous les tropiques" (Américain) 12.30 Dernière édition 12.35 Fermeture	10.00 Newroom 12 10.30 Out Roberts presents 11.00 Batman 11.30 Teledomica 1.30 Continental miniature 2.00 Mr. Gardiner 2.30 Bewitched 3.00 The word tomorrow 3.30 Under attack 4.30 Question period 5.00 The U.S. open 7.00 I dream of Jeanne 7.30 The Glen Campbell goodtime hour 8.30 Bewitched 9.00 W 5 10.00 Marcus Welby M.D. 11.00 The national news 11.15 Pulse 11.45 Sports Hot Seat 12.15 Montreal Bulletin Board

"C'est le
super-
cabaret
des grands
spectacles"

Le
Jardin
des
Étoiles

Deux représentations
chaque soir
(à 8h 30 et 10h 30)

16 juin au 5 juillet	Le Grand Music Hall d'Israël
7 juillet au 19 juillet	Rita Pavone
21 juillet au 2 août	Le Casino de Paris avec Mick Michéyl
4 août au 16 août	"Demain matin, Montréal m'attend" Comédie musicale de Michel Tremblay et François Dompierre, avec Denise Filiatrault, Louise Forestier, Denise Proulx
26 août au 7 septembre	Les Ballets africains

Procurez-vous vos billets à l'entrée de La Ronde, à la
sortie du métro (île Ste-Hélène), à la Place des Arts
(10h à 21h, lun. au sam. et 12h 30 à 21h, le dim.) ou au
guichet du Jardin des Étoiles.

Prix d'entrée: \$3 et \$4 avec accès gratuit pour la journée
à Terre des Hommes.
(Avec un visa "régulier", rabais de \$1.00)

Terre des Hommes
spectacle unique au monde



l'information



WINNIPEG IMPORTE UN JOUEUR Chris Parker, 12 ans, de West Seneca, N.Y., en est encore tout ébahi. Il y a quelques temps, il vidait le contenu de sa tirelire, soit \$15.11, qu'il faisait parvenir à la direction des Bisons de Buffalo, dans l'espoir de l'aider à se tirer d'embarras financier. Rien n'y fit, mais Jim Fanning, le directeur général des Expos de Montréal, dont les Bisons sont le principal club affilié, n'a pas voulu laisser passer un tel geste sous silence.

Lorsqu'il fut décidé de déménager l'équipe à Winnipeg, Jim a invité Chris à y passer la fin de semaine afin d'assister aux trois parties inaugurales des Whips, aux frais des Expos... qui lui remettaient ses \$15.11. C'est Fanning lui-même qui est allé cueillir Chris à l'aéroport de Winnipeg jeudi. Incidemment, les Whips, qui évolueront aussi au parc Jarry (lorsque les Expos n'y seront pas), reçoivent la visite des Mud Hens de Toledo, dès lundi soir à Montréal. (Téléphoto PC)

Au hasard des nouvelles

LARRY WILSON, un ancien porte-couleurs des clubs Detroit et Chicago, de la Ligue de hockey Nationale, était nommé hier instructeur des Reds de Providence, de la Ligue Américaine, succédant à Dave Creighton, un autre ancien joueur de la LHN qui demeure avec les Reds à titre de directeur général. Wilson a été joueur-instructeur des Gems de Dayton, de la Ligue Internationale, au cours des deux dernières saisons, et les a menés à deux championnats.

UN MONTANT RECORD DE \$160,000 en bourses seront versées cette année à l'Omniun de tennis des États-Unis, qui sera disputé à Forest Hills. C'est \$23,000 de plus que l'an dernier. Le gagnant du simple-messieurs recevra \$20,000 et le finaliste \$10,000.

ANDRÉ MARCHAND, le nouveau député de Laurier à l'Assemblée nationale, assistera à l'inauguration officielle de la saison de l'Association de baseball Sainte-Thérèse, dimanche à 1h30 au parc Villieray, alors que l'équipe cadet recevra la visite de celle du centre Immaculée-Conception, les meneurs de la section Centrale de la Ligue cadet (midjet de Montréal). Les six autres équipes de calibre "A" de l'association du président Jacques Desjardins (de moustique à benjamin) seront également présentes.

JACQUES MARI, l'une des grandes vedettes du récent camp d'évaluation pour joueurs canadiens des Alouettes de Montréal où il s'est mérité une bourse de l'Université de Bridgeport, Conn., n'a pas oublié les Pionniers de Villieray-Ahuntsic, pour qui il s'est aligné durant deux saisons (comme cadet) avant de faire le saut avec les Maple Leafs de N.D.G. la saison dernière. En effet, Jacques, qui est d'origine espagnole, ira prêter main forte au président Marcel Henry et ses instructeurs, lorsque les Pionniers commenceront leur entraînement avant-saison fin juillet, au parc Villieray. Il doit se rapporter à Bridgeport pour le début de septembre. Incidemment, question de se procurer des fonds nécessaires, les Pionniers tiennent un "lavethon" pour automobiles aujourd'hui, toute la journée, au centre d'achats de Ville d'Anjou. Le coût: un dollar.

RON REED, un gagnant de 18 parties avec les Braves d'Atlanta en 1969, a été appelé par ceux-ci hier au club Shreveport. Reed s'était fracturé une épaule lors de l'entraînement printanier et n'a recommencé à lancer que ces jours derniers. Par ailleurs, **DENNY DOYLE**, le jeune 2e-but des Phillies de Philadelphie blessé le 9 juin, à une épaule lui aussi, ne pourra pas revenir au jeu en fin de semaine, tel que prévu plus tôt.

sportive

Les Pirates de Pittsburgh l'emportent 8-4 quand...

Dave Cash, une recrue de 22 ans, "coule" nos Expos

PITTSBURGH (Le Devoir) — Une jeune recrue de 22 ans, Dave Cash, et le gros lanceur noir Luke Walker tiennent l'épingle du jeu, hier soir à Pittsburgh, pour mener les Pirates à un triomphe de 8-4 sur les Expos de Montréal.

Cash, qui obtient une chance de jouer régulièrement en l'absence des Roberto Clemente, Willie Stargell et Gene Alley, tous au rancart à cause de blessures, obtenait 3 coups sûrs et 4 apparitions au bâton, dont deux triples, bons pour 4 points produits, soit la moitié de la production de son équipe.

Les freins aux Expos

Walker, un excellent droitier qui peut aussi bien commencer des parties que les terminer en relève, a blanchi les Expos sur un seul coup sûr au cours des trois dernières manches, pour briser les reins d'une équipe qui avait déjà comblé un déficit de 4 points contre ses deux prédécesseurs au monticule, Bob Moose et Bruce DaCanton, et qui s'aurait menacé jusque là.

C'est ce dernier qui héritait de la victoire, sa 3e contre aucun échec cette saison, Walker se voyant crédité d'une partie protégée.

Dan McGinn contenait les puissants cogneurs des Pirates tant bien que mal durant 4 manches. Mais c'est Bob Dillman, venu le relever, qui devait subir l'échec puisqu'il plaça, à la 6e reprise, deux coureurs sur les buts, tous deux comptant peu après quand John O'Donoghue échoua complètement dans un effort pour contenir les Pirates.

Les Pirates, qui cognèrent 14 coups sûrs durant la rencontre, réussissaient alors leur 2e ralliement de 4 points, dont 3 furent poussés au marbre par le 3e triple de Cash.

Les Pirates ne prirent que deux manches avant de solutionner les offrandes du gaucher McGinn. Il faut dire que ce dernier avait passé la journée dans l'Armée de réserve au Vermont et ne se présentait au Forbes Field que juste à temps pour le match, grâce au réactif privé de Charles Bronfman, le grand patron des Expos.

Après le retrait au bâton

de son rival Bob Moose, McGinn accorde une passe gratuite au diminutif Freddie Patek, qui est ensuite retiré au 2e but sur le jeu facultatif de Matty Alou. Avec un peu de chance, Ron Fairly réussissait un double-jeu, mais son relai à Wine était un peu trop haut et Bobby fut chancé de retirer Patek. Suivi par Dave Cash avec un triple, Bob Robertson un simple, Manny Sanguillen un triple et Al Oliver un simple, et les Pirates menaient 4-0.

Les Expos attaquent

A leur tour au bâton pour le début de la 4e manche, les Expos réduisent le compte à 4-3 pour se débarrasser de Moose.

Des buts sur balles à Mac Jones, Rusty Staub et Mary Staehle, un simple par Jim Gosger, un double de 2 points par Fairly et un roulant de Coco Laboy produisirent les points. Bruce DaCanton, vint mettre fin à la manche, mais fut victime d'un triple de Jones à la 5e, un magistral coup de 465 pieds au champ centre-droit Jones comptant peu après sur le roulant de Gosger pour annuler le compte à 4-4.

Les gros canons de Pittsburgh se déchaînèrent à la 6e manche, contre Bob Dillman, venu en relève à McGinn à la 5e, et contre son successeur, le nouveau venu John O'Donoghue. Un triple de Dave Cash avec les buts remplis contre ce dernier fut le fait saillant. Cash fut poussé au marbre par le simple de Robertson peu après, et les Pirates reprénaient leur avance de 4 points.

C'est le vétéran Bill Mazeroski, à peine de retour au jeu après une longue absence causée par une blessure, qui commençait le bal.

"Maz", frappant en relève pour DaCanton après un retrait, y allait d'un simple au champ gauche. Patek obtenait un 2e but sur balles, et le pilote Gene Mauch remplaçait Dillman par son gros gaucher. Seules deux prouesses défensives par Staehle au 2e but tirèrent finalement O'Donoghue d'une impasse encore plus profonde. Il terminait bien la

partie mais le dommage était accompli.

Cash et Walker!

MONTREAL (4)					
	ab	p	cs	pp	
M. Jones, cg	2	2	1	0	
Gosger, cc	4	1	1	0	
Staub, cd	3	1	1	0	
Wegener, lb	4	0	1	2	
Staehle, 2b	2	0	0	0	
Sutherland, 2b	1	0	0	0	
Laboy, 3b	4	0	1	1	
Boccabella, r	3	0	1	0	
O. Donoghue, l	0	0	0	0	
Hahn, cf	1	0	0	0	
Wine, cc	4	0	0	0	
McGinn, l	1	0	0	0	
Bailey, fo	1	0	0	0	
Dillman, l	0	0	0	0	
Batemann, r	1	0	0	0	
TOTAUX:	31	4	6	4	

PITTSBURGH (8)					
	ab	p	cs	pp	
Patek, ac	2	1	1	0	
M. Alou, cc	5	2	1	0	
Cash, 2b	4	2	3	4	
B. Robertson, lb	5	1	2	2	
Sanguillen, r	4	1	2	1	
A. Oliver, cd	4	0	2	1	
Jeter, cg	3	0	1	0	
Hebner, 3b	4	0	0	0	
Moose, l	1	0	0	0	
DaCanton, l	1	0	0	0	
Mazeroski, fo	1	0	1	0	
Ellis, cd	0	1	0	0	
Walker, l	1	0	1	0	
TOTAUX:	36	8	14	8	

MONTREAL 000 310 000-4					
PITTSBURGH 004 004 00x-8					
DJ: Montréal 1. L.S.B. Montréal 4.					
Pittsburgh 9. 2B - Wegener. 3B -					
Cash 3, Sanguillen, M. Jones. BV: Patek.					
ml cs p pn bb r n b					
McGinn 3 2 3 2 3 3 1					
Dillman 1 1 3 3 2 2 1					
O'Donoghue 2 2 3 3 2 2 0					
Moose 3 2 3 2 3 3 1					
DaCanton 2 1 3 4 1 1 0 2					
Walker 3 0 0 0 1 3					
PP: Walker, McGinn. D-27.					
Ass.: 9, 707.					

Tournoi à Boucherville

Quelque 128 golfeurs amateurs, classe "A", et 94 professionnels participent demain au club de golf de Boucherville, au premier d'une série de quatre tournois amateurs, inscrits cette année au circuit de golf provincial O'Keefe.

Les pros se partageront une bourse de \$3,500, dont \$700 iront au vainqueur. Le circuit transportera ses pénates la fin de semaine des 27 et 28 juin au club Saguenay, à Arvida, pour y présenter son troisième d'une série de dix tournois amateurs.

Jacklin prend une avance de 3 coups à l'Omniun

CHASKA, MINN (PA) — Tony Jacklin réussissait hier une ronde excellente de 70 pour se maintenir confortablement installé en première place, à l'issue de la 2e journée de l'Omniun des États-Unis disputé au club Hazeltine National.

Le 70 de Jacklin, combiné à son 71 de jeudi, lui donnait un total de 141, trois coups sous la normale et une avance de trois coups sur son plus proche rival, Dave Hill qui, après une ronde de 69, déclarait que le terrain devrait être tout simplement mis en pâturage.

Jacklin, le Britannique de 25 ans qui fut le seul golfeur à maîtriser les vents violents, le froid et un terrain détrempé jeudi, continuait son assaut méthodique hier, parcourant les 7,15 de parcours comme s'il lui appartenait.

Hill, premier boursier sur le circuit professionnel américain l'an dernier, y allait du commentaire suivant une fois rentré au chalet: "Si j'avais l'occasion de jouer ici tous les jours pour le simple plaisir de la chose, je pense sincèrement que je renoncerais au golf en faveur d'une autre discipline."

Comptes rationnels

L'hécatombe de la première journée, alors que plus de la moitié des participants enregistraient des fiches de 80 ou plus, faisait place hier à des comptes beaucoup plus rationnels.

Le jeune professionnel de 2e année, Randy Wolff, y allait d'un scintillant 67 pour égaliser le record du parcours.

Par contre, certains vétérans qui éprouvaient toutes sortes de difficultés la veille ne firent pas beaucoup mieux hier.

Arnold Palmer présentait une carte de 74 pour un total de 153, sur un pied d'égalité avec le Sud-africain Gary Player qui rebondissait d'un 80 en faveur de 73. Billy Casper, champion du tournoi des Maîtres, obtenait un 2e 75 d'affilée pour un total de 150.

Wolff, 25 ans, se retrouvait au 3e rang à 145, sur un pied d'égalité avec Dick Crawford, un vétéran qui n'a jamais gagné un tournoi. Le gaucher Bob Charles, de Nouvelle-Zélande, suit à 147, après une ronde de 71, égal avec le vétéran Howie Johnson.

A 148, on retrouve Frank Beard, Bobby Nichols, Julius Boros et Ben Crenshaw, un amateur de 18 ans d'Austin, capitale du Texas.

Le Canadien Al Balding, de Toronto, suit avec 149, à la suite de rondes de 75 et 74.

Jack Nicklaus, après un désastreux 81 initial, obtenait un 72 pour un total de 153, tout comme le Canadien George Knudson, juste à la limite de ceux qui peuvent participer aux deux dernières rondes du tournoi, aujourd'hui et demain.

Des joueurs tels que Lionel Hebert, Al Geiberger et Dow Finsterwald, tous d'anciens champions de la P.G.A., ainsi que des gagnants de cette année comme Pete Brown, Mike Hill, et le vétéran Sam Snead (deux 79 d'affilée) sont tous éliminés, de même qu'Orville Moody, le champion-surprise de l'an dernier.

En bref

Ceppetelli enlevé aux Alouettes?

Red O'Quinn, gérant général des Alouettes de Montréal, a déclaré hier que le centre Gene Ceppetelli ne pourrait plus participer aux exercices de l'équipe, en raison du conflit qui existe entre l'équipe montréalaise et les 49ers de San Francisco.

O'Quinn a aussi déclaré que Jake Gaudaur, commissaire de la Ligue canadienne de football, avait avisé les Alouettes que Ceppetelli devait cesser toute activité avec les Alouettes.

Ceppetelli, originaire de North Bay, Ont., avait quitté les Tigres-Chats de Hamilton pour se joindre aux Eagles de Philadelphie et par la suite aux Giants de New York, de la Ligue Nationale de football. Pour régler une dette antérieure envers les Alouettes, les Giants avaient placé le nom de Ceppetelli sur la liste de repêchage, croyant qu'aucune équipe américaine ne ferait appel à ses services.

LANCEURS PROBABLES

LIGUE NATIONALE

Montréal, Morton (6-4) à Pittsburgh, Bias (4-3), 2h15
Pittsburgh, Short (3-7) à New York, Koonman (2-3), 8h05
St-Louis, Torre (5-6) à Chicago, Hands (8-5), 2h15
Houston, Griffin (2-7) à Atlanta, Stone (6-1), 8h05
Los Angeles, Mueller (2-2) à Cincinnati, McGlothlin (9-3), 2h15
San Francisco, McCormick (2-2) à San Diego, Kirby (3-7), 10h30

LIGUE AMERICAINE

Chicago, Moore (3-5) à Oakland, Dobson (6-6), 4h30
Milwaukee, Krause (4-9) à Californie, Wright (8-5), 11h
Minnesota, Boswell (2-5) à Kansas City, Rooker (3-4), 8h30
Detroit, Wilson (5-2) à Cleveland, Downing (1-6), 1h30
Washington, Coleman (5-4) à Baltimore, Cuellar (7-4), 8h
New York, Stuttmeyer (7-4) à Boston, Nagy (1-6), 7h30

Les inscrits à Blue Bonnets

CE SOIR

PREMIERE COURSE

TROT N.G. DE \$4,000 BOURSE \$1,500
1-Space Walk G. Lachance 3-1
2-Tranquil Elm G. Fillion 3-2
3-Wauheila A. Hanna 4-1
4-Speed To Burn G. Bouvette 4-2
5-Lane G. Y. Desjardins 5-1
6-Frosty Nip J. Hebert 6-1
7-Kid Diller Y. Desjardins 6-2
8-Tranquil Special M. Turcotte 8-1
9-Rumlee G. Fillion 8-1

DEUXIEME COURSE

AMBLE A RECLAMER \$2,000 BOURSE \$1,100
1-Harwood Wirtz G. Fillion 3-1
2-Addie Grattan Boy G. Fillion 3-2
3-Lowly Lann R. Turcotte 4-1
4-Burn Master P. Robillard 4-2
5-Battle C. Adon P. Robillard 4-3
6-Lee Bowser P. Robillard 4-4
7-Shadyale One J. Primeau 7-1
8-Stars L. P. Robillard 7-2
9-Atlantic Mir Y. Desjardins 8-1

TROISIEME COURSE

AMBLE A RECLAMER \$2,000 BOURSE \$1,100
1-Benjamin Hanover A. Boucher 3-1
2-Ken Glen Stewney K. Waples 4-1
3-Speed Star J. Jodanis 4-2
4-Key Bodegar J. Jodanis 4-3
5-Royal Bachelor B. Cote 5-1
6-Money Again A. Hanna 6-1
7-Nova Scott V. Bourgeois 6-2
8-Nickelby G. Fillion 6-1

QUATRIEME COURSE

TROT N.G. DE \$4,000 BOURSE \$1,500
1-Lincoln Land Abe Y. Gamache 3-1
2-Mighty Hunt G. Lachance 3-2
3-Matthew Canover P. Robillard 4-1
4-Mr. Pariah S. Brunson 4-2
5-Perfor Mir C. Pelletier 5-1
6-Tasha Lind Y. Desjardins 6-1
7-Sergeant Rum C. Bourgeois 6-2
8-Wyconet Toss G. Fillion 8-1

CINQUIEME COURSE

AMBLE A RECLAMER \$2,000 BOURSE \$1,100
1-Count Newport Pas nommé 3-1
2-Direct M. Adon Pas nommé 3-2
3-The Boudgarer Pas nommé 3-3
4-Ambro Import Pas nommé 3-4
5-Patrick Chief Pas nommé 3-5
6-Brewers Gem M. Lefebvre 6-1
7-The Great Tycoon A. Boucher 6-2
8-Arps Angus G. Fillion 6-1

SIXIEME COURSE

AMBLE A RECLAMER \$2,000 BOURSE \$1,100
1-Mr. Oregon Y. Gamache 3-1
2-Chief Pilot G. Fillion 3-2
3-Wonder Boy Pas nommé 4-1
4-Hay Man Pas nommé 4-2
5-Julia Glen B. Cote 4-3
6-Handy Lad J. Fillion 4-4
7-Shady Valley J. M. Robillard 4-1
8-U.P. Bud Pas nommé 4-2
9-Trotwood Waldo M. Turcotte 4-3
10-Vane Gift R. Samson 4-4

SEPTIEME COURSE

AMBLE N.G. DE \$750 BOURSE \$1,300
1-Alan Hanover C. Pelletier 3-1
2-Rain King M. Picard 3-2
3-Burr Fox J. J. Martineau 3-3
4-Juanita Knight Pas nommé 3-4
5-De Symbol Pas nommé 3-5
6-Carla Lady Senator G. Lachance 3-1
7-Wee Mir J. Jodanis 3-2
8-Green River Ruthie A. Hanna 3-3
9-Evelyn Ganner G. Lachance 3-4

HUITIEME COURSE

AMBLE A RECLAMER \$2,000 BOURSE \$1,100
1-Peter Jaro Pas nommé 3-1
2-Sir Chief J. G. Lachance 3-2
3-A. G. Mir Pas nommé 3-3
4-Tobias G. Fillion 3-4
5-R.P.M. R. Ste. Marie 3-1
6-Sir Alan B. Cote 3-2
7-Jillig P. Robillard 3-3

NEUVIEME COURSE

Grand Circuit amble pour 3 ans jockeys BOURSE \$1,600
1-Walt Time S. Daner 3-1
2-Jetta Pas nommé 3-2
3-Lana Hill G. Fillion 3-3
4-Betty Sue Hanover M. Dostie 3-4
5-Barbar Hanover K. Waples 3-1
6-Cool Reception C. Cote 6-1
7-Medusa Hanover D. MacTavish 6-2
8-Flying South J. Lefebvre 6-3
9-Worthy Voe Pas nommé 6-4

DIXIEME COURSE

AMBLE A RECLAMER \$2,000 BOURSE \$1,100
1-Mary N. A. Hanna 3-1
2-Notre Dame J. Primeau 3-2
3-Hobo Lem J. G. Lachance 3-3
4-Timer Mir J. G. Lachance 3-4
5-Gem Direct M. Lefebvre 3-1
6-Melrose Daney R. Montroy 3-2
7-Adina Marcel G. Fillion 3-3
8-Dart Mir Pas nommé 3-4
9-Admirable Pick J. Hebert 3-1

ONZIEME COURSE

AMBLE A RECLAMER \$2,000 BOURSE \$1,100
1-Carola Kay C. Rochelleau 3-1
2-Era Daniel K. Carmichael 3-2
3-Lovely Lady V. Bourgeois 3-3
4-Vallierfield Star R. Samson 3-4
5-Bridg A. Degise 3-1
6-Wildcat Mir J. M. Savard 3-2
7-Illini Champ Pas nommé 3-3
8-M. Turcotte M. Turcotte 3-4
9-Awanda Hanover M. Giguère 3-1
10-Fleche Colomale G. Fillion 3-2
11-Liverche B. Liverche 3-3
12-Active Chief C. Emond 3-4

DEMAIN APRES-MIDI

PREMIERE COURSE

TROT N.G. DE \$2,000 BOURSE \$1,300
1-Drummond H.C. Pas nommé 3-1
2-Boudgarer Pas nommé 3-2
3-Champ Moray P. Robillard 3-3
4-Timer Mir Y. Gamache 3-4
5-Melrose Hanover M. Lefebvre 3-1
6-Adina Marcel G. Fillion 3-2
7-Dart Mir Pas nommé 3-3
8-Admirable Pick J. Hebert 3-4

DEUXIEME COURSE

AMBLE A RECLAMER \$2,000 BOURSE \$1,100
1-Mr. Oregon Y. Gamache 3-1
2-Chief Pilot G. Fillion 3-2
3-Wonder Boy Pas nommé 4-1
4-Hay Man Pas nommé 4-2
5-Julia Glen B. Cote 4-3
6-Handy Lad J. Fillion 4-4
7-Shady Valley J. M. Robillard 4-1
8-U.P. Bud Pas nommé 4-2
9-Trotwood Waldo M. Turcotte 4-3
10-Vane Gift R. Samson 4-4

TROISIEME COURSE

AMBLE G. DE PLUS DE \$10,000 BOURSE \$4,500
1-Santa's Party Hervé Fillion 3-1
2-Tiger Paw R. White 3-2
3-Windy Way B. Amos Jr 4-1
4-Mr. Calophone K. Waples 4-2
5-Faber Boy J. G. Lachance 5-1

QUATRIEME COURSE

TROT N.G. DE \$10,000 BOURSE \$3,200
1-Dark Fox Hervé Fillion 3-1
2-Darwin's Raider G. Fillion 3-2
3-Rainbow Mir S. Grae 3-3
4-Desert Prince B. Cote 3-4
5-Laurel's Mon J. Hebert 6-1
6-Boss Allen C. Pelletier 6-2
7-Scotty Admiral C. Lachance 6-3

CINQUIEME COURSE

AMBLE A RECLAMER \$3,000 BOURSE \$1,200
1-Rakare A. Hanna 3-1
2-Ace Dean R. Bouchillier 3-2
3-Ping Pong P. Lachance 4-1
4-Earlone C. Pelletier 4-2
5-Deli Cash S. Grae 4-3
6-Flying Hank Pas nommé 4-4
7-Dam Good Scout R. Ouellette 4-1
8-Superior Paddy Desjardins 4-2

SIXIEME COURSE

AMBLE D. G. DE \$1,000 BOURSE \$2,500
1-Laila R. White 3-1
2-Laurel Adios K. Waples 3-2
3-Swing Easy B. Cote 4-1
4-Supers G. J. Koppes 4-2
5-Jaco Mir Y. Gamache 5-1
6-Meadow Road C. Crockett 6-1

SEPTIEME COURSE

AMBLE A RECLAMER \$5,000 BOURSE \$1,600
1-Beautiful Katy B. Cote 3-1
2-Sudden Yankee Pas nommé 3-2
3-Duke Cray J. J. Martineau 3-3
4-Hot Delight N. Y. Gamache 3-4
5-Sherman Larry Hervé Fillion 3-1
6-Handsome Harry R. Fillion 3-2
7-Minouche R. Fillion 3-3

HUITIEME COURSE

AMBLE G. DE PLUS DE \$8,000 BOURSE

L'OEIL SUR LES DISQUES



L'escalade mahlérienne se poursuit

par Jacques Thériault

On n'a pas encore fini d'entendre parler de Mahler; on n'a pas fini non plus de découvrir sa musique et toutes les facettes d'un art qui se présente avec ses mystères, sa poésie, son ironie et ses traits folkloriques. Cas exceptionnel que celui de Mahler? On a pu dire que ses longs développements symphoniques constituaient un enfer, mais ça peut être aussi un paradis à la mesure d'une vie qui a ouvert une porte, aussi petite soit-elle, à la musique de l'avenir, celle de Schoenberg et Berg surtout qui est, à chaque instant, évoquée dans l'Adagio de la dixième symphonie. Il a été mis dans un ghetto durant plusieurs décennies, puis il a pris d'assaut le XXe siècle grâce au disque. Fuyez-le si vous en avez la force, il vous rattrapera bien un jour ou l'autre, exigeant de sa proie un effort d'audition qui ne pourra qu'être bénéfique, riche d'enseignements. Il vous sera sans doute impossible d'aller jusqu'au bout de la pensée mahlérienne, de tout aimer, de tout comprendre. Mais, c'est peut-être bien ce que le compositeur a voulu, si l'on se fie à ses propres paroles à ce propos: "Une oeuvre dont on voit les limites exhale une odeur de mort, chose que nul en matière d'art ne peut en aucun cas supporter".

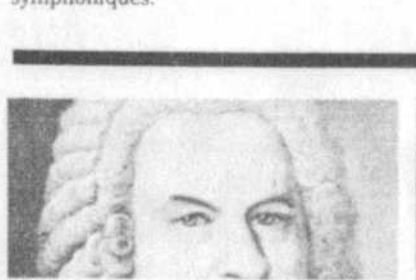
Si vous n'avez pas encore accordé une petite place dans votre vie à la musique de Mahler, sachez qu'il n'est jamais trop tard pour ouvrir ses oreilles bien grandes.

MAHLER: DES KNABEN WUNDERHORN (deux versions); Christa Ludwig, mezzo-soprano, et Walter Berry, baryton; Leonard Bernstein dirige la Philharmonique de New York (1er version) et Bernstein au piano (2e version); KS-7395 (2 disques) COLUMBIA

MAHLER: KINDERTOTENLIEDER, complété par les "Wesendonck Lieder" de Wagner; avec le mezzo-soprano Marilyn Horne et le Royal Philharmonic Orchestra dirigés par Henry Lewis; OS-26147 LONDON

MAHLER: SYMPHONIE NO. 6 et "Adagio" de la Symphonie No. 10; Rafael Kubelik dirige l'Orchestre Symphonique de la radio bavaroise; 139 341/42 (2 disques) DEUTSCHE GRAMMOPHON

MAHLER: SYMPHONIE NO. 5 et RUCKERT LIEDER (avec le mezzo-soprano Janet Baker); Sir John Barbirolli dirige le New Philharmonia Orchestra; SB-3760 (2 disques) ANGEL



BACH: MESSE EN SI MINEUR BWV 232, avec les sopranos Rotraud Hansmann et Emiko Iiyama, le contralto Helen Watts, le ténor Kurt Equiluz et la basse Max van Egmond; le Wiener Sängerknaben, le Chorus Viennensis et le Concentus Musicus Wien sous la direction de Nicolas Harnoncourt; SKH-20 (3 disques) TELEFUNKEN Das Alte Werke

Avant tout, il vaut mieux être prévenu: il ne faut pas écouter cette dixième version de la "Messe en si" de Bach en pensant à celles de Klemperer ou Karajan. Elle diffère totalement de toutes celles avec lesquelles on pouvait être familiers jusqu'à présent: les instruments utilisés sont d'époque, le chœur d'hommes et d'enfants est doublé, les tempos sont plus rapides, etc. Cette conception quasi révolutionnaire, on la doit à Nicolas Harnoncourt et il est arrivé à instaurer une homogénéité jamais atteinte sur disque dans le cas précis de cette page sacrée. Habitues à manier les instruments anciens et jouant ensemble depuis une quinzaine d'années, les musiciens s'avèrent comme étant de véritables spécialistes. Parmi les solistes, tous possèdent à merveille l'art de l'ornementation et du phrasé, mais Helen Watts et Max van Egmond se distinguent plus spécialement par leur expressivité et la richesse de leur timbre, pratiquement portés au paroxysme. La prise de son est exceptionnelle et l'enregistrement est tributaire de nombreux prix, dont la médaille d'or (1er prix) du Festival du disque de Montreux pour l'année 1969. A ne pas manquer.

Le premier album est surtout destiné aux amateurs de beau chant. On y trouve les treize "Wunderhorn Lieder" dans deux versions différentes: la première fut enregistrée au Philharmonie Hall de New York au cours de séances en 1967 et 1969; la seconde le fut au cours d'une exécution publique, en 1968 à Vienne. Et, il faut le souligner tout de suite, Columbia vous offre ces deux disques pour le prix d'un seul. Si l'on oublie l'accompagnement "débile" de Bernstein qui se prend, depuis quelque temps, pour un Gerald, on trouvera ces programmes intéressants... du point de vue vocal surtout, comme je le mentionnais plus haut. La spontanéité, la joie de vivre et la finesse dominent chacune des envolées des solistes. La version pour orchestre, elle, est à peu près comparable en beauté à celle de la maison Angel qui présente Schwarzkopf, Fischer-Dieskau et Szell. Seules les voix masculines diffèrent: Walter Berry réussit mieux à faire passer les chansons qui exigent un brin d'humour et Fischer-Dieskau le surpasse de beaucoup dans celles qui sont de caractère dramatique ("Der Tambourseil", par exemple). Notons aussi que la version Angel a omis d'inclure une chanson, "Urlicht", considérée sans doute que ce n'était pas nécessaire, étant donné qu'elle apparaît dans la deuxième symphonie du compositeur. Excellente prise de son.

J'ai moins aimé le programme Mahler/Wagner du tandem Horne/Lewis. On a l'impression, par moments, qu'ils ne sont pas du tout à l'aise dans ce genre d'ouvrage qui exige beaucoup d'intériorité et non moins de caractère. Il n'est qu'à écouter Kathleen Ferrier et Bruno Walter dans les "Kindertotenlieder" (Odyssey), ou Maureen Forrester (version pour piano sur Ace of Diamonds) dans les "Wesendonck Lieder" pour savoir ce que c'est que "vivre" intensément une partition.

Les pages symphoniques sont fort bien traduites, sinon avec toute la clarté souhaitable. Kubelik, comme Bernstein mais avec plus de finesse, conduit son orchestre d'une façon presque démoniaque, sacrifiant même parfois la clarté au profit d'un grand déchaînement des cuivres et des percussions. On aurait souhaité également que son phrasé soit plus souple, mais c'est là certainement l'une des bonnes versions que l'on puisse se procurer de la sixième symphonie.

Chez Barbirolli, c'est justement ce qui fait défaut à Kubelik que l'on retrouve et le jeu de l'orchestre est singulièrement précis. La quatrième face présente les Ruckert Lieder que chante avec éloquence Janet Baker. Excellente prise de son.



ALEXANDER BROTT: "Profundum Praedictum" pour contrebasse et cordes; CLERMONT PEPIN: "Monade" pour cordes; IRVING GLICK: "Sinfonia concertante" pour quatuor à cordes et orchestre à cordes; Gary Karr, contrebasse, et l'Orchestre de chambre McGill sous la direction d'Alexander Brott; LSC-3128 RCA VICTOR

Ce n'est pas le premier disque de l'Orchestre de chambre McGill, mais celui-ci est certainement le plus intéressant, tant du point de vue des oeuvres que des interprétations. Composé de pages canadiennes, il nous propose un voyage que pas un mélomane ne regrettera. "Profundum praedictum" (1962) de Brott est dédié à Gary Karr et fut exécuté dans plusieurs villes importantes du monde; le compositeur a voulu, ici, écrire une oeuvre susceptible de faire briller un instrument trop souvent délaissé et il y est arrivé avec brio, tantôt par le biais de l'humour, tantôt en faisant appel à toute la sensibilité de l'interprète qui est sans contredit un grand virtuose. "Monade" de Pepin date de 1964 et marque l'intérêt qu'il porte à la technique sérieuse; elle doit être traduite par 14 instruments à cordes et le compositeur nous indique que son oeuvre exprime "la multitude de détails différents entre eux qui concourent à former une entité une sans être uniforme". La "Sinfonia concertante" de Glick est de "facture classique" et axée sur la sensibilité de l'interprète. Un panorama à retenir pour ceux qui sont curieux de savoir ce qu'on écrit chez nous. Belle prise de son.

AUTRES NOUVEAUTÉS

STRAVINSKY: "L'Oiseau de feu" et répétition de la même oeuvre; Ernest Ansermet dirige le New Philharmonia Orchestra; FBD-S-1 (2 disques) LONDON

Ernest Ansermet a rarement enregistré avec un autre orchestre que celui de la Suisse Romande. Intitulé "Ansermet Memorial Album", ce disque (ou plutôt ces disques, puisque la maison London vous offre gratuitement une séance d'enregistrement supervisée par le chef) est l'un des derniers qu'il a pu entreprendre avant sa mort, au cours de sa dernière visite à Londres. Sa direction est moins réussie sur cette seconde version que sur la première où il est au pupitre de l'Orchestre de la Suisse Romande (disponible sur London également). Sans doute les couleurs sont-elles éteintes avec plus de délicatesse et on admire sa concentration excessive sur les détails rythmiques (le disque de la répétition l'indique clairement), mais j'aurais préféré qu'il retienne un peu moins la force dramatique de l'oeuvre au moment où quelques climats s'y imposent. Belle prise de son malgré un léger manque de présence.

BACH: Cantates No. 130 et No. 67, ainsi que des extraits de la Cantate No. 101; le chœur Pro Arte de Lausanne, le soprano Ely Ameling, le contralto Helen Watts, le ténor Werner Krenn, la basse Tom Krause et l'Orchestre de la Suisse Romande dirigés par Ansermet; OS-26098 LONDON

Ce microsillon a aussi été enregistré peu de temps avant la mort de ce célèbre chef d'orchestre. Il est prestigieux et constitue un témoignage incomparable sur son art de coloriste, sur ses possibilités de pénétrer à fond une page qui exige une interiorité particulière, sur sa facilité à faire couler la matière sonore d'un seul jet. L'orchestre sonne très bien et les solistes sont admirables. Excellente mise en ondre sonore.

RALPH VAUGHAN WILLIAMS: "Five Tudor Portraits", avec le contralto Elizabeth Bainbridge, le baryton John Carol Case, le chœur Bach et le New Philharmonia Orchestra sous la direction de David Willcocks; S-36685 ANGEL

Il s'agit évidemment de premières phonographiques. Ces suites chorales sont basées sur des poèmes de l'Anglais John Skelton (1460-1529). En voici les caractéristiques fondamentales et les titres respectifs: 1 - "The Tunning of Elion Rummung", une ballade pour contralto et chœur; 2 - "My Pretty Bess", un intermezzo pour baryton et chœur; 3 - "Epitaph on John Jaybird of Diss", burlesque pour chœur d'hommes; 4 - "Jane Scroop" (Her Lament for Philip Sparrow), romance pour contralto et chœur de femmes; 5 - "Jolly Rutterkin", scherzo pour baryton et chœur. Cette seule énumération indique combien ce recueil est diversifié. Il fut créé en septembre 1938. Pour ceux qui connaissent déjà les symphonies du compositeur, cette facette de sa production est importante. Excellente prise de son et traductions enthousiastes. Les textes des poèmes facilitent l'abord de ces pages; on les trouve à l'intérieur de la pochette.

ORGUES HISTORIQUES DE L'ITALIE, oeuvres de Frescobaldi, Gesualdo, Trabaci, Pasquini, Marcello, Zupolli, Gabrieli, Banchieri, Storace et Fantini; traduits par l'organiste E. Power Biggs; MS-7379 COLUMBIA

Il se peut que beaucoup de noms de compositeurs figurant au programme de ce disque vous soient inconnus. Peu importe au fond, car c'est surtout la sonorité des différents orgues mis en présence qui constitue l'intérêt majeur de cette réalisation. Cinq de ces instruments historiques sont, ici, réunis: ceux de Lorenzo da Prato (1471-1475), Antegnati (1636), Baldassarre Malamini (1596) Callido (1797) et Serassi (1857). Les enregistrements ont été réalisés avec une minutie certaine et le jeu de Power Biggs est, comme d'habitude, d'une force titanessque qui ne va pas sans raffinement.

BEETHOVEN: Concertos pour piano No. 2, No. 4 et No. 5; Emil Gilels, pianiste, et l'Orchestre de Cleveland sous la direction de Georges Szell; S-36028, S-36030; S-36031 ANGEL

Mentionnons que trois concertos de l'intégrale du tandem Szell-Gilels sont maintenant disponibles séparément et rappelons que cette intégrale est l'une des plus homogènes qu'on puisse se procurer. Prises de son extraordinaires.

Gieseeking et Mozart

Walter Gieseeking (1895-1956), ce géant du piano, n'a pas besoin d'être présenté aux lecteurs. Comme Arthur Schnabel, Enrico Caruso, Arturo Toscanini... et Bruno Walter, il demeure



Emil Gilels

toujours l'idole de nombreux mélomanes qui ne manqueraient pour rien au monde la parution (ou la réédition) de l'une de ses célèbres performances. Et elles sont nombreuses au catalogue.

Aujourd'hui, c'est l'intégrale des oeuvres pour piano de Mozart que la maison Angel/Seraphim vous propose. Vendue à bon marché, elle réunit onze disques répartis en trois coffrets.

MOZART: L'INTEGRALE DES OEUVRES POUR PIANO SOLO, avec le pianiste Walter Gieseeking; tous les disques sont gravés en mono seulement; Volume 1: ID-6047 (4 disques); Volume 2: ID-6048 (4 disques); Volume 3: ID-6049 (3 disques) SERAPHIM.

Cette intégrale, réunissant les 63 oeuvres pour piano solo de Mozart, fut éditée pour la première fois à la fin de 1954 sur étiquette Angel; les pressages avaient été très restreints et on pouvait alors se la procurer "en coffret luxueux" pour la somme de \$75, soit beaucoup plus que le double qu'on vous demandera maintenant pour les trois coffrets.

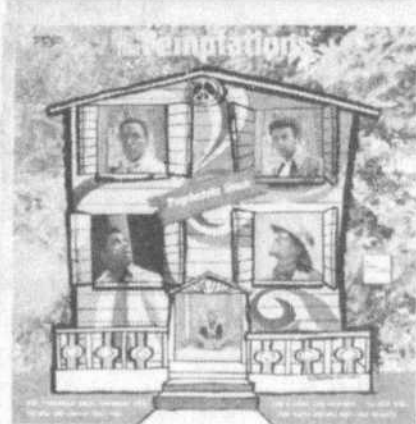
Le pianiste allemand a mis environ un an pour enregistrer toutes ces pages et c'est en juillet 1953 que l'aventure discographique débuta dans les studios d'EMI à Londres, plus précisément situés sur le Abbey Road que nos Beatles ont immortalisé en chansons. Et, il est permis de penser que si les maquettistes d'alors avaient eu le génie de ceux qui ont réalisé la pochette du disque des Beatles, Gieseeking aurait certainement donné le pion aux ingénieurs auteurs de "Sergeant Pepper".

Pour Gieseeking, il est inadmissible que cette réalisation est une marque de sa virtuosité et de son éclectisme. Reconnu pour ses interprétations d'oeuvres de compositeurs allemands et français (notamment les impressionnistes), il s'avère aussi un excellent "porte-parole" de la pensée mozartienne, son approche étant faite de délicatesse, de vitalité et d'intériorité. Comme seuls les musiciens de style proprement classique savent y arriver. De ce fait, les mélomanes habitués aux interprétations de Glenn Gould ou Daniel Barenboim pourront s'étonner de la sévérité avec laquelle Gieseeking aborde certaines pages de cette intégrale, mais, personnellement, j'avoue qu'il ne m'avait pas été donné jusqu'ici d'entendre un pianiste qui sache aussi bien maîtriser son doigté, au point d'en arriver à un parfait équilibre entre la force de ses deux mains. J'ajouterais encore que les tempos sont admirablement bien tenus et qu'il se joue des passages difficiles avec une facilité assez déconcertante.

La prise de son est fort bonne pour l'époque, donnant à l'instrument une sonorité moins sèche qu'on pourrait le penser, et c'est assurément onze disques qu'on gagne à posséder chez soi.

J. T.

POP-PÉNÉLOPE



Il se peut, mes chers lapidophiles, qu'après quelques réceptions horizontales (car nous avons, ainsi qu'Aladin notre Génie qui sort de bouteilles de cuivre, made in India, et nos tapis-cousins) vous jugiez bon de vous adonner, seul ou en groupe, à la reptation verticale.

N'en faisons pas mystère. Pough, les mystères, petits coquins. Et de mes amis qualifiés, l'un se vit nommer (comme un scout) "loutre" car il se meut ainsi, et même "loutre dorique" c'est-à-dire tout à fait classique. Tous ces danseurs du Tarot ne sont-ils pas si on les voit, comme des loutres: soyeux, jouants, lisses et souples. Quant à moi, on me qualifie par l'humour. Il paraît que je suis amusante.

Nous serons donc, loutres, tous, avec le dernier disque que viennent de publier les TEMPTATIONS. Surprise! Mais ne soyez pas consternés si j'inclus dans cette chronique dédiée au rock blanc, le seul, cet album de ces cinq musiciens noirs. Mes opinions sur le rock noir ne sont pas celles de Wallace mais je crois, en effet, que les noirs, tout merveilleux qu'ils soient, ne se présentent plus comme les représentants de la musique, ainsi qu'ils le furent un temps. Nous leur devons beaucoup. Merci. Le temps passe. Merci. La solution des problèmes de notre temps, et au Québec, ne passe pas par le Rockhead Paradise. Merci.

Qu'un groupe de chanteurs noirs passe au rock en intitulant leur disque "psychédélique" (bonjour docteur Osmond), est significatif, d'ailleurs et se teinte, malheureusement, d'une petite nuance commerciale, ici, car je ne crois pas, après l'écoute de ce disque, que les TEMPTATIONS aient été, soient, ou seront jamais "psychédéliques". Pourtant, il faut être coloré, je pense, ou simplement créole (tout américain ne l'est-il pas un peu? Voyez la définition de "créole" dans le dictionnaire) pour jouer de la musique avec un rythme directement rattaché aux possibilités salsatoires de notre corps.

En d'autres termes, "Psychédélique Shack" (Tamlam Motown GS 947) est un excellent disque de divertissement dansé, entre deux méditations car les TEMPTATIONS ont le rythme... A condition, bien entendu, de supporter les voix de fausset et la basse profonde. Dommage que les TEMPTATIONS n'oublient jamais le showbusiness car certains passages de guitare, particulièrement dans les blues, requièrent l'attention véritable de notre oreille.



Est-ce noir? Est-ce blanc? Foktipe, la vieille! D'abord, elle ne sait pas si c'est Eric Burdon des ANIMALS. Puis, elle ne sait pas où en sont les ANIMALS qui, selon ROLLING STONE, ne sont plus les ANIMALS sinon par le nom. Enfin, il y a des noirs sur la pochette. Burdon le serait-il devenu pour se joindre un jour aux TEMPTATIONS.

Revenons à la réalité pour signaler la parution d'un album intitulé ERIC BURDON DECLARES WAR (MGM SE-4663) et si cela vous paraît nébuleux, faites une réflexion sur le sous-titre: "We the people, have declared war against the people, for the right to love each other".

Très étrange, en tous cas, de concevoir ce blanc s'intégrer par l'en-dedans au problème noir et d'en tirer comme une philosophie de l'U.T.O.P.I.E. qui s'exprime, par exemple, et excellentement, dans une suite comme "I Have a Dream" qui suscite cette immédiate réponse "We have to build it". Bien sûr, sinon vaut-il la peine de marcher, de manger, etc.

Dans le sens de Burdon, nous sommes évidemment des "Nègres blancs". Mais à l'inverse de Vallières qui nous considérerait comme des "Nègres blancs d'Amérique", nous ne serions finalement que les "Nègres blancs du Québec". On voit toujours trop grand.

Le rock de Burdon est, dans ce disque, tout à fait civilisé, non sans une certaine affectation cérébrale. Ainsi, si simplement l'album est clair, sans extravagance, il est nécessaire de comprendre les paroles pour l'aimer. De même, il est nécessaire d'en comprendre la pensée cyclique. Par exemple, sur la première face la "Tobacco road" nous revient pour exprimer, comme il est évident, la terre douloureuse du travail l'usine moderne n'est-elle pas la "Tobacco road" de l'homme blanc? Sur la deuxième, nous entrons dans le cycle de la "Mother Earth" laquelle est "Waiting for You".

Nous sommes là en terrain connu. Eric Burdon rajoute une pellette de terre de très bonne qualité avec un sens très aigu du blues, et même du rock and blues. Je ne sache pas qu'il soit facile d'exprimer l'U.T.O.P.I.E. sans bêtise et sans bêtises. Ce disque, malgré quelques complaisances dans la souffrance, n'en contient AUCUNE.

Tel il est un succès et je le recommande tout à fait, car il dépasse le problème américain pour rejoindre le problème humain.

We all have a dream. We all have to build it.

Si j'avais été THE NICE, j'eusse hésité d'initier mon deuxième disque ARS LONGA VITA BREVIS (IMMEDIATE X-1252020). Car il se pourrait bien que la vie soit plus longue que l'art.

Oubliez ce propos liminaire pour expliquer un peu de quoi il s'agit. Le jeune groupe, sous la direction de Keith Emerson, a voulu marquer la propagation dans le temps d'un Brandbourgeois de Bach qui est l'Art et qui se continue donc, sous des formes différentes, de genre musical en genre musical. Ainsi, THE NICE ont réuni, sur la seconde face de leur nouvel album, une suite rock en quatre mouvements entourés d'un prélude et d'une coda où s'inscrit la pièce de Bach considérée comme une de ces boules de miroirs qui réfléchissent par multiples fragments la lumière d'un projecteur. Ici, la lumière du projecteur est le son et le son de Bach.

Je ne discuterais pas de l'esprit qui anime les NICE. Quelle que soit la réussite d'une oeuvre, d'ailleurs, il y a d'ABORD le champ culturel où elle gît. Personne plus que moi n'envisage l'importance de notre culture, et ne déplore l'inculture, pour stigmatiser de telles expériences globales.

Ainsi, les NICE font ce que font de nombreux groupes, et particulièrement anglais: il se placent, jouent et inventent du rock, dans la lignée musicale totale et tentent d'y intégrer un tout. Les DEEP PURPLE dans leur récent concerto pour orchestre rock et orchestre symphonique l'ont récemment tenté. De nombreux groupes incluent des oeuvres classiques dans leurs disques. De même les NICE font, ici, appel aux grands orchestres et aux oeuvres classiques.

C'est, d'ailleurs, ce que fait notre INFONIE.

La réussite de la face "Ars longa vita brevis" n'est certes pas totale mais, si l'on n'oublie pas ce bandbourgeois No. 3, il reste que sa diffusion dans l'espace sonore rock est quand même assez impressionnante.

Mais je me demande si ce jeu ne finit pas par devenir intellectuel et ne signifie pas, à plus ou moins longue échéance, un ralentissement de l'esprit créateur du rock. Je n'aimerais pas que l'on dise du rock ce que l'on dit de Vivaldi: "Il n'a écrit qu'un seul concerto". Tel est le danger qui frôle les NICE.



Que l'on n'en déduise pas que ce disque est sans intérêt. Il a, au contraire, un sens réel, dans la démarche historique du rock. Manifestement les NICE sont de très bons musiciens.

Paradoxalement, c'est peut-être la première face de ce disque qui nous le prouverait. Moins ambitieuse, sauf à quelques propos (comme une adaptation de l'intermezzo de "Karelia" de Sibelius), elle vogue avec humour et efficacité dans un univers peuplé d'invention et de gentillesse.

Pénélope

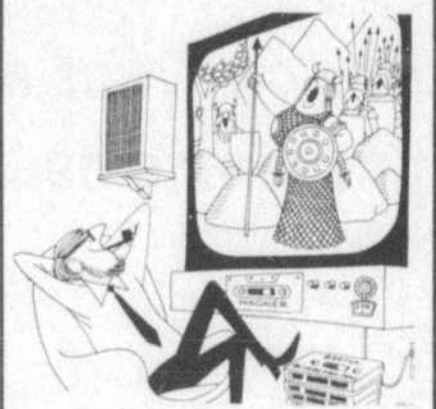
"Look, Dave, I can see you're really upset about this. I honestly think you should sit down calmly, take a stress pill, and act as Penelope: buy your rock records at Shermann's Music Center" (Hal).

MULTI-MÉDIA

On n'arrête jamais ni la chimie, ni l'électronique. Ainsi, il ne se passe pas de jour sans que l'on invente un nouveau type de transistor ou d'un nouveau "gadget" dont l'usage est intéressant sinon l'utilité immédiatement visible.

Oubliez les "gadget chimiques" pour nous en tenir, aujourd'hui, à deux nouveaux appareils électroniques qui raviront, nous en sommes sûrs, les amateurs de Tebaldi et les amateurs des Beatles.

Mais commençons par Tebaldi.



L'histoire de l'opéra a évolué d'une façon globale depuis l'avènement du microsillon. C'est-à-dire depuis la possibilité des enregistrements intégraux. Depuis lors, la stéréophonie est toujours reine dans le domaine opératique et le disque, non content d'enregistrer les opéras traditionnels, donne à des nouveaux venus la possibilité de trouver un public.

Mais l'opéra, ce n'est pas seulement de la musique. Tout le monde sait que le genre est un savant résumé de chansons, de musique pure, de théâtre, etc... Si l'oreille doit en avoir pour son compte, l'oeil, normalement, devrait aussi y trouver son plaisir.

C'est pourquoi les ingénieurs électroniques cherchent depuis longtemps la possibilité de faire entrer chez vous, non seulement la musique, mais aussi l'image.

Ils ont trouvé. Il y a quelques mois, la maison EVR (Electronic Video Recording) de Londres, a lancé sur le marché un appareil de grande précision qui permet d'écouter un opéra en voyant évoluer les personnages dans leurs décors sur un écran de télévision.

Cet appareil, qui révolutionnera le monde de la reproduction sonore, dans un avenir proche, fonctionne à peu près selon le principe de la cassette. Celui qui en fait l'acquisition n'a qu'à le brancher sur son appareil de télévision en couleur.

Il existe, malheureusement un problème: celui du prix. Une bande de 140 minutes environ coûte encore environ \$250. Mais il paraît que l'on réussira à baisser les prix.

Maintenant les Beatles.



Le psychédéisme en famille

On sait que l'un des principaux attraits des disques est ce que l'on appelle un "Light Show". Qu'est-ce que c'est? Un opérateur projette sur des écrans des images colorées selon un rythme généralement déterminé par l'intensité de la musique.

Sous le nom de "Sound n' Color", la maison ELCO propose désormais des petits "Leigh Show" individuels que l'on peut brancher directement sur la sortie haut-parleur de son stéréo et qui transmettent, d'après l'intensité variable de la musique, un spectacle rythmé et coloré.

Il y a différentes séries et les prix varient, selon le raffinement souhaité. Le prix moyens des écrans, lesquels ressemblent à des haut-parleurs dont le dessus serait de plastique, lampes à l'arrière, est de \$150.

Chez le même fabricant, on peut trouver aussi des lampes stroboscopiques ajustables aux stéréos pour un prix qui ne dépasse pas \$100. Enfin, pour environ le même prix, on trouvera des transmetteurs de puissance à la sortie des sources sonores. Ces transmetteurs sont adaptables à n'importe quelle source lumineuse dont ils modulent l'intensité selon celle de la musique.

C'est en fait un petit opéra psychédélique qui, sans doute, deviendra vite indispensable pour tous ceux qui aiment la musique rock et même la musique douce.